

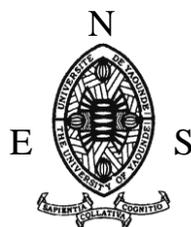
UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DE YAOUNDE I

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

HIGHER TEACHER TRAINING
COLLEGE OF YAOUNDE I

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY



**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES
INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DANS LA VILLE
DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de
l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DIPES II)*

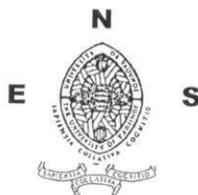
Par :

KETCHANDJI WOUNGA Dimitri Rodrigue
Titulaire d'une licence en Géographie Humaine
Matricule : 11Y260

Sous la direction de :

Pr. Paul TCHAWA
Professeur Titulaire des Universités

Année académique 2015-2016



LISTE DES ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'ENS DE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

A. ENSEIGNANTS PERMANENTS

1. Pr. ASSAKO ASSAKO René Joly, Professeur titulaire des Universités
2. Pr. LIEUGOMG Médard, Maître de Conférences
3. Pr. PRISO Daniel Dickens, Maître de Conférences
4. Pr. NDI Humphrey NGALA, Maître de Conférences
5. Pr. NGAPGUE Jean Noel, Maître de Conférences
6. Dr. MENGUE MBOM Alex, Chargé de Cours
7. Dr. Eleno MANKA'A FUBE, Chargée de Cours
8. Dr. TCHUIKOUA Louis Bernard, Chargé de Cours
9. Dr. NDOCK NDOCK Gaston, Chargé de Cours
10. Dr. NDZIE SOUGA Clotaire, Chargé de Cours
11. M. FEUMBA Rodrigue Aimé, Assistant
12. Mlle PIEPOUO GNIGNI NSANGOUI Louissette, Assistante

B. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1. Pr. TCHAWA Paul, Professeur titulaire des Universités, FALSH, Université de Yaoundé I
2. Dr. SIMEU KAMDEM Michel, Directeur de recherche, INC
3. Dr. ETOUNA Joachim, Chargé de recherche, INC
4. Dr NSEGBE Antoine de Padoue, Assistant, Université de Douala
5. M. NGOUCHEME MONGBET Ibrahim, Ingénieur informaticien, MINFOPRA

Yaoundé, le 06 Mai 2016

LE CHEF DE DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



René Joly ASSAKO ASSAKO
Professeur titulaire des Universités

ABSTRACT

This work solves a lack observed in the imposing documentation on tourism that was recently built up. Briefly and simply written, and abound with examples, it provides a complete account of propositions that aim at changing the negative effects of tourism within Yaounde II council. We tried to show the state of touristic infrastructures in that council, and to understand why the touristic activity in that locality diminishes in such an extent that it influences the development of the local council. This work also emphasizes on measures that are likely to attract more tourists in the future namely a more development and valorization of touristic infrastructures and the promotion of tourism in that locality. Since the implementation of the strategic document for job and economic growth, tourism is among the priorities of the government policy. The local population is thus informed on the positive impact of tourism in the economic development of Cameroon in general, and Yaounde II in particular. Among the points evoked in this work are: Making tourism more profitable and making it an asset for development by optimizing infrastructures and improving the efficiency of local and public policies. We also stressed the role that the civil society, local populations, and the different partners in local development have to play to meet these goals.

Key terms: Touristic infrastructures; tourists; local development; optimizing; promotion; attractiveness

DEDICACE

A mes parents Mr KETCHANDJI MAXIMILIEN et Mme NKETCHOUA Joséphine qui m'ont toujours soutenu et encouragé sur la voie du travail et de la persévérance comme moyen à la réussite de l'homme.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire de D.I.P.E.S.II n'aurait jamais existé sans le concours de plusieurs personnes. Il serait moins honnête de ne pas leur témoigner une profonde gratitude.

Je pense prioritairement à :

- La secrétaire, mademoiselle MADO qui se serait investie personnellement pour lui donner forme.
- Au professeur Nicolas Gabriel ANDJIGA, directeur de l'école normale supérieure de Yaoundé, pour avoir mis à notre disposition tous les moyens matériels et intellectuels pour que nous soyons bien formés tout au long de notre formation.
- Le chef de département de géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, le professeur René Joly ASSAKO ASSAKO, pour ces précieux cours de méthodologie de la recherche et sa simplicité scientifique.
- Le chef de département de géographie de l'université de Yaoundé I et directeur de mémoire de ce travail, le professeur Paul TCHAWA, pour avoir accepté d'encadrer et diriger ce travail malgré ses multiples occupations scientifiques et surtout pour ses précieux conseils et son savoir – faire scientifique.
- Tous les enseignants du département de géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, pour nous avoir encadrés et enseignés tout au long de notre formation.
- Tous les responsables des différentes structures touristiques et autres pour leur soutien documentaires et leur disponibilité envers les différentes préoccupations que nous leur avons fait part dans le but d'avoir plus d'éclairci sur ce travail.
- Tous les aînés académiques des écoles de formations et universités pour leur soutien intellectuel et morale à la confession de ce travail.
- A mon défunt père pour ses précieux conseils
- A tous mes frères et sœurs pour leur encouragement et leur soutien divers
- A tous les membres de ma famille près comme de loin donc je ne peux citer chacun ici, mais qui se reconnaîtront, pour leur soutien divers.
- A monsieur et madame METANG, pour leur soutien financier, intellectuel et surtout moral à la réalisation de ce travail.
- A mes meilleurs amis pour leur encouragement et leur soutien
- A tous mes camarades de promotion de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, avec qui nous avons passé une excellente année en famille, pour leur soutien intellectuel.
- Tous ceux qui m'ont aidé, dont la liste est trop longue pour figurer ici.

Certainement vous vous reconnaissez et c'est un plaisir pour moi.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CADLCD : Cellule d'appui au développement local et à la coopération décentralisée

CAY : Commune d'Arrondissement de Yaoundé

CDE : camerounaise des eaux

CIS : coordination intersectorielle

CTD : Collectivité Territoriale Décentralisée

CUY : Communauté Urbaine De Yaoundé

DDTC : Délégation Départementale du Tourisme du Centre

DIPES II : Diplôme de professeur de L'enseignement Secondaire Deuxième Grade

DRTC : Délégation Régionale du Tourisme du Centre

DSCE : Document de Stratégie Pour La Croissance et L'Emploi

ENS YDE : Ecole Normale Supérieure De Yaoundé

FEICOM : Fond Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale

IFORD : Institut de Formation en Recherche Démographique

IFY : Institut français de Yaoundé

INC : Institut National de La Cartographie

INS : Institut National de La Statistique

MINATD : Ministère de L'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINRESI : Ministère de La Recherche Scientifique et de L'innovation

MINTOURL : Ministère du Tourisme et des Loisirs

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONG : organisation non gouvernementale

PAE : point d'adduction d'eau

PDL : Plan de Développement Local

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : tableau synoptique des questions ; objectifs et hypothèses de recherche	14
Tableau 2 : opérationnalisation de la variable dépendante.....	24
Tableau 3 : opérationnalisation de la variable indépendante.....	25
Tableau 4 : répartition des hôtels au sein de la commune de Yaoundé 2.....	30
Tableau 5 : répartition des questionnaires d'enquêtes par quartier a enquêté.....	32
Tableau 6 : données sur les températures et précipitations moyennes au sein de la CAY2.....	42
Tableau 7 : répartition de la population par groupe ethnique au sein de la commune de Yaoundé 2.....	43
Tableau 8 : répartition des hôtels au sein de la CAY2.....	45
Tableau 9 : répartition des véhicules de transports au sein de la ville de Yaoundé en 2015.....	49
Tableau 10 : récapitulatif des infrastructures touristiques au sein de Yaoundé 2	55
Tableau 11 : arrivées des étrangers au sein de la CAY2 pour le compte du I ^{er} semestre.....	62
Tableau 12 : arrivées des étrangers au sein de la CAY2 pour le compte du 2 nd semestre.....	63
Tableau 13 : répartition des établissements touristiques d'hébergement au sein de la CAY2.....	65
Tableau 14: les trois dimensions de la viabilité d'un centre de santé.....	85
Tableau 15 : répartition de la population de la commune Yaoundé 2 par catégories d'âges.....	90

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : carte de localisation de la zone d'étude.....	9
Figure 2 : schéma synoptique de la méthodologie de recherche.....	36
Figure 3 : carte du relief de la commune de Yaoundé 2.....	40
Figure 4 : diagramme ombrothermique de la ville de Yaoundé 2.....	42
Figure 5 : carte du réseau routier de la commune de Yaoundé 2.....	57
Figure 6 : évolution des étrangers au cours de l'année 2014 au sein de la CAY2 (semestre 1).....	63
Figure 7 : évolution des étrangers au cours de l'année 2014 au sein de la CAY2 (semestre 2).....	64
Figure 8 : carte hôtelière de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2.....	68
Figure 9 : carte du circuit touristique de la commune de Yaoundé 2.....	69
Figure 10 : contributions de la CAY2 pour la gestion des ouvrages d'eau.....	78
Figure 11: appréciation du rôle de la commune dans l'approvisionnement en eau.....	79

LISTE DES PHOTOS

Photos 1 : aperçue du paysage de Yaoundé 2	42
Photos 2 : présentation de quelques structures d'hébergement.....	46
Photos 3 : structures d'hébergement.....	46
Photos 4 : quelques voies de communication au sein de Yaoundé 2.....	47
Photos 5 : quelques voies de communication au sein de Yaoundé 2.....	47
Photos 6 : quelques voies de communication au sein de Yaoundé 2.....	48
Photos 7: quelques voies de communication au sein de Yaoundé 2.....	48
Photos 8 : aperçue du paysage de Yaoundé 2 depuis le sommet du mont Febé	53
Photos 9 : espace naturel du côté du mont Febé.....	54
Photos 10: vue d'entrée du palais des congrès de Yaoundé.....	59
Photos 11: vue d'entrée du palais des congrès de Yaoundé.....	60

TABLE DES MATIERES

ABSTRACT	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES PHOTOS	viii
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE	3
CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	3
Chapitre I	4
EXPLORATION DU SUJET : Problématique d'optimisation des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé : cas de la ville de Yaoundé II.....	4
I.1 CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	5
I.2 JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET	5
I.3 DELIMITATION DU SUJET	5
I.3.1 DELIMITATION THEMATIQUE.....	6
I.3.2 DELIMITATION TEMPORELLE.....	6
I.3.3 DELIMITATION SPATIALE.....	6
I.4 REVUE DE LA LITTERATURE	10
I.5 PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.....	12
I.6 QUESTION DE RECHERCHE	12
I.6.1 QUESTION CENTRALE.....	12
I.6.2 QUESTIONS SPECIFIQUES	13
I.7 HYPOTHESES DE RECHERCHE	13
I.7.1 HYPOTHESE PRINCIPALE	13
I.7.2 HYPOTHESES SPECIFIQUES	13
1- Les infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II souffrent d'un manque d'entretien et de norme.....	13
I.8 OBJECTIFS DE RECHERCHE	13
I.8.1 OBJECTIF GENERAL.....	13
I.8.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES	13
Tableau 1 : <i>Tableau synoptique des questions ; objectifs et hypothèses de recherche</i>	14

I.9 INTERET DE L'ETUDE.....	15
I.9.1 L'INTERET ACADEMIQUE	15
I.9.2 L'INTERET SCIENTIFIQUE	15
I.9.3 INTERET PRATIQUE	15
CHAPITRE II :	16
APPROCHE CONCEPTUELLE, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	16
II.1 CADRE THEORIQUE	17
II.2 CADRE CONCEPTUEL	20
II.3 CADRE OPERATOIRE	23
TABLEAU N°2 : opérationnalisation de la variable dépendante	23
TABLEAU N°3 : opérationnalisation de la variable indépendante	24
II.4 METHODOLOGIQUE	24
II.4.1 Question de départ	24
II.4.2 Démarche méthodologique générale	25
II.2.1 Les données primaires et secondaires	25
II.2.2 La collecte des données secondaires	25
II.2.3 Les documents écrits	25
II.2.4 Les documents iconographiques	26
II.2.5 La collecte des données primaires	26
a- L'observation directe	27
b- Les interviews	27
c- Les enquêtes directes par questionnaires	27
II.2.6 Choix des établissements touristiques cible	27
II.2.7 Echantillonnage	28
II.2.8 La taille de l'échantillon	29
Tableau N°4: carte hôtelière de la commune de Yaoundé 2	29
Tableau n°5 : répartition des questionnaires d'enquête par quartiers a enquêté	31
II.2.9 Traitement des données	32
a- Traitement iconographique et cartographique	32
b- Traitement statistiques des données	32
II.2.10 DIFFICULTES RENCONTREES	32
Figure 2 : Schéma synoptique de la méthodologie de recherche	35
DEUXIEME PARTIE :	36
RECHERCHE ET EXPLOITATION DES DONNEES	36
CHAPITRE III :	37

ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE II	37
III.1 LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II	38
III.1.1 Des conditions naturelles et culturelles très riche et variées	38
III.1.1.1 Les conditions naturelles	38
Photo A : aperçue du paysage de Yaoundé II	40
Tableau6 : données sur les températures et précipitations moyennes de la ville Yaoundé II en 2015..	41
Figure 4 : Diagramme ombrothermique de la ville de Yaoundé II	41
III.2 UNE POPULATION ET UNE ECONOMIE TRES DIVERSIFIEES.....	42
III.2.1 La population.....	42
Tableau 7 : répartition de la population par groupe ethnique au sein de la CAY II.....	42
III.2.2 Les activités économiques.....	43
III.3 UNE OFFRE TOURISTIQUE TRES VARIEE	43
III.3.1 Les infrastructures hôtelières	43
Tableau N°8 : répartition des hôtels au sein de la commune de Yaoundé II	44
Planche photos : présentation de quelques structures d'hébergement à Yaoundé II	45
III.3.2 Les infrastructures de communications et autres.....	46
Planche photos : quelques voies de communication au sein de Yaoundé II	47
TABLEAU N°9 : répartition des véhicules de transports au sein de la ville de Yaoundé en 2005.....	48
III.4 POLITIQUES TOURISTIQUES MISE EN PLACE	48
CHAPITRE IV :	50
LES ELEMENTS ATTRACTIFS DES TOURISTES AU SEIN DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II	50
IV.1 LE PAYSAGE : UN ELEMENT NATUREL TRES ATTRACTIF.....	51
IV.1.1 UN RELIEF ATTRAYANT	51
IV.1.2 UNE VEGETATION CAPTIVANTE.....	51
PHOTOS : aperçue du paysage de Yaoundé II depuis le sommet du mont Febé	52
PHOTOS : espace vert au sein de Yaoundé II.....	53
IV.2 UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE ATTRACTIVE.....	53
IV.2.1 LA POSITION STRATEGIQUE DE LA COMMUNE	53
IV.2.1.1 TYPOLOGIE DES ELEMENTS TOURISTIQUES QUI ONT DE L'INFLUENCE SUR LES TOURISTES	54
TABLEAU N° : 10 : récapitulatif des infrastructures touristiques au sein de Yaoundé II	54
PHOTOS : vue de l'entrée du palais de congrès de Yaoundé	58
PHOTOS : vue de l'intérieure du palais de congrès	59

IV.2.2 LA PRESENCE DES VOIES DE COMMUNICATIONS ET D'UN RESEAU TELEPHONIQUE DENSE.....	60
IV.2.3 UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU ET D'ELECTRICITE TRES DENSE	61
TABLEAU N° :11 : arrivées des étrangers au sein de la CAYII pour le compte du 1 ^{er} semestre 2014	61
TABLEAU 12 : arrivées des étrangers au sein de la CAYII pour le compte du 2 nd semestre 2014..	62
FIGURE 6 : évolution des étrangers au cours de l'année 2014 au sein de la CAYII (semestre 1)	62
FIGURE 7 : évolution des étrangers au cours de l'année 2014 au sein de la CAYII (semestre 2)	63
IV.2.4 LES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES COMME ELEMENTS ATTRACTIFS	63
Tableau 13 : répartition des établissements touristiques au sein de Yaoundé II.....	64
TROISIEME PARTIE :	70
VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	70
CHAPITRE V :	71
APPORT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II	71
V.1 ROLE DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES AU SEIN DE LA CAY II	72
V.1.1 Le rôle joué par l'Etat.....	72
V.2 IMPLICATION DES AUTRES PARTENAIRES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCALE	75
V.2.1 L'action des collectivités territoriales décentralisées (communes et mairies).....	75
Figure 10 : Contributions de la commune pour la gestion des ouvrages d'eau.....	77
Figure 11 : Appréciation du rôle de la commune dans l'approvisionnement en eau.....	78
V.2.2 L'action des partenaires privés.....	80
V.2.3 L'action des ONG, des associations et de la société civile.....	80
V.3 L'APPORT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II.....	81
V.3.1 SUR LE PLAN SOCIO - CULTUREL.....	81
V.3.2 SUR LE PLAN ECONOMIQUE	82
V.3.3 SUR LE PLAN SANITAIRE.....	83
Tableau n° 14 : Les trois dimensions de la viabilité d'un centre de santé.....	84
CHAPITRE VI :	86
VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	86
VI.1 VERIFICATION DES HYPOTHESES.....	87
Tableau n° 15 : répartition de la population de la commune par catégories d'âges.....	89
VI.2 CRITIQUES DES RESULTATS	90
VI.2.1 L'APPORT DE LA METHODOLOGIE	90

VI.2.2 LES LIMITES DE LA METHODOLOGIE	91
VI.3 RECOMMANDATIONS	92
VI.3.1 RECOMMANDATIONS ENVERS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN CHARGE DU TOURISME	92
VI.3.2 RECOMMANDATIONS ENVERS LES PROMOTEURS PRIVES ET LA POPULATION LOCALE	93
CONCLUSION GENERALE	95
BIBLIOGRAPHIE	97
ANNEXES	100

INTRODUCTION GENERALE

Les pays africains sur la voie de l'émergence, ont défini un ensemble de priorités pouvant constituer les piliers ou les bases de leur réussite. Parmi ces priorités, figurent : l'agriculture ; l'industrie ; le tourisme ; la santé et l'éducation. Mais depuis quelques années, le gouvernement camerounais se préoccupe de plus en plus de son image tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, c'est ce qui justifie le fait que le tourisme fait partie des priorités du gouvernement camerounais, en occurrence celui du chef de l'Etat. A cet effet, le Cameroun s'interroge sur les voies et moyens de faire du tourisme un pôle de développement et d'émergence à l'horizon 2035. Pour y parvenir, le gouvernement camerounais, avec l'appui de certains organismes nationaux et internationaux, chercheurs africains et jeunes chercheurs issus des prestigieuses écoles de formation et autres, allouent d'énormes fonds à ce secteur en fin d'encourager la recherche et l'éclosion de ce secteur.

Dans le souci d'apporter aussi une quelconque aide à ce secteur, le thème central défini aux élèves professeurs de la 55^{ème} promotion du département de géographie de l'école normale supérieure de Yaoundé porte sur : TOURISME ET DEVELOPPEMENT avec entre autre des axes de recherche clairement défini. Le thème dont nous sommes amenés à présenter dans ce travail s'appuie sur l'axe de recherche intitulé : Infrastructures touristiques, avec pour thème de travail : « PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II ».Autrement dit, il s'agit de la valorisation des infrastructures touristiques dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II. Dans le souci de bien mener notre étude, une revue de la littérature sera d'abord faite, ensuite dégagée une problématique de recherche ; les hypothèses de recherche ; les objectifs de recherche et en fin une méthodologie de travail.

Ce travail s'articulera autour de trois (03) parties subdivisées en deux (02) chapitres chacune :

- Le premier chapitre est consacré à l'exploration du sujet
- Le deuxième chapitre quant à lui présente l'approche conceptuelle, théorique et la méthodologie de recherche
- Le troisième chapitre traite de l'état des lieux des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé II
- Le quatrième chapitre traite des éléments attractifs des touristes au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II
- Le cinquième chapitre traite de l'apport des infrastructures touristiques dans le développement local de la commune de Yaoundé II
- Le sixième chapitre enfin aborde la vérification des hypothèses de recherche, la critique des résultats ainsi que les recommandations.

PREMIERE PARTIE

**CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE ET APPROCHE
METHODOLOGIQUE**

Chapitre I

EXPLORATION DU SUJET : Problématique d'optimisation des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé : cas de la ville de Yaoundé II

Tout travail scientifique ne pouvant être fait que sur la base d'un découpage et d'une bonne maîtrise de la zone d'étude, nous allons dans ce chapitre faire une délimitation spatio – temporel tout en élucidant tout ce que certains auteurs ont fait, ceci permettra de mieux nous situer.

I.1 CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Le tourisme urbain a fait l'objet d'un désintérêt de la part des chercheurs, si l'on en croit le très peu d'ouvrages consacrés à ce sujet « il suffit pour se convaincre de cette dernière affirmation, de chercher trop, souvent en vain, les chapitres consacrés au tourisme dans les ouvrages généraux, d'économie, de géographie, de sociologie, d'urbanisme et d'architecture », (CAZES, POTIER, 1996). Mais, Le tourisme qu'on observe aujourd'hui dans nos villes, communes d'arrondissement et autres, peut être expliqué à la fois par des facteurs historiques, économiques et socio – politiques. Ce phénomène à travers le monde, caractérise à la fois les pays dit développés et ceux déclarés pays en voie de développement. Les pays du sud se penche de plus en plus sur cette question en essayant par exemple d'améliorer l'état des infrastructures touristiques, augmenter la capacité d'accueil dans les établissements hôteliers ; aménager les espaces de loisirs et autres. Un impératif se doit d'être fait par les pays du sud dans le souci de faire du continent Africain une terre d'attractivité comme le soulignait (TCHINDJANG Mesmin et Pierre KAMDEM, 2011). L'arrondissement de Yaoundé II n'est pas soustraire de ce phénomène. Ce tourisme se traduit par une problématique de mise en valeur de ces infrastructures touristiques qui sont à la fois insuffisante, mais de mauvaises qualités. Le tourisme a toujours existé et continue d'exister avec de plus en plus des déplacements de personnes à la découverte de nouveaux espaces. Ces déplacements se sont peu à peu diversifiés passant des formes de tourisme : tourisme d'affaire ; tourisme de loisirs ; tourisme montagnard. Or au sein de la commune Yaoundé 2, les types de tourisme les plus pratiqués sont : le tourisme d'affaire et de congrès

I.2 JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Etudier le tourisme en prenant l'exemple de l'arrondissement de Yaoundé II, nous semble intéressant à plus d'un titre :

D'abord parce que nous avons l'estime conviction que le secteur touristique pourrait constituer un pôle de croissance économique et sociale de la commune de Yaoundé II en particulier et de Yaoundé en général, car la commune de Yaoundé 2 regorge d'énormes potentialités touristiques exploitables.

Ensuite, notre zone de travail a bénéficié de très peu d'étude sur le plan touristique. Il nous a paru intéressant de mener ce travail car il permet de participer à notre modeste niveau au développement du secteur touristique à Yaoundé II tout en proposant des pistes de solutions.

Enfin parce que la commune de Yaoundé II regorge d'infrastructures touristiques de moindre qualité, bien étant insuffisants peut constituer un atout au développement local de cette commune si on les développe d'avantage.

I.3 DELIMITATION DU SUJET

Pour mener à bien notre étude, il est nécessaire de la délimitée et ce, sur trois aspects capitaux, à savoir : la délimitation thématique, la délimitation temporelle et la délimitation spatiale.

I.3.1 DELIMITATION THEMATIQUE

Le tourisme, fait marquant de notre ère, est une activité du tertiaire qui vient juste après le commerce (Max DERRUAU). C'est une activité qui est devenue de plus en plus prisée et développée par les Etats, car elle constitue une énorme source de revenus. Ainsi, l'arrondissement de Yaoundé II étant le lieu par excellence du développement du tourisme d'affaire à cause de sa situation géographique et par la présence du palais des congrès qui est considéré comme la porte d'entrée et de sortie de la ville de Yaoundé est beaucoup appréciée par les touristes et les hommes d'affaires à cause de son aspect reposant, calme et attrayant. Dans notre étude, nous allons nous intéresser sur toute la commune d'arrondissement de Yaoundé II, qui présente à première vue une dévalorisation de ces infrastructures touristiques.

I.3.2 DELIMITATION TEMPORELLE

Afin de mieux circonscrire notre étude portant sur « la problématique d'optimisation des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé : cas de la ville de Yaoundé II » il nous a semblé bon d'inscrire cette recherche dans une perspective évolutive, pour présenter, analyser, interpréter et suggérer les stratégies à adopter pour une meilleure gestion des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II, capable d'impulser son développement local et de ce fait influencer de façon positive la gestion des infrastructures touristiques au sein de la commune de Yaoundé II en particulier et de Yaoundé en général. Ainsi, la fourchette choisie pour notre recherche va de 2004, date à laquelle le processus de décentralisation entre en vigueur au Cameroun du fait de l'initiative du chef de l'Etat dans l'optique d'une meilleure gestion des collectivités territoriales décentralisées jusqu'à 2015 qui marque la deuxième phase d'implémentation véritable du processus de décentralisation au Cameroun, ceci dans l'optique de mesurer l'évolution des systèmes de gouvernance dans le domaine du tourisme au Cameroun en général et au sein des communes en particulier.

I.3.3 DELIMITATION SPATIALE

Créée par décret présidentiel n°87/1365 du 25 septembre 1987 créant la commune de Yaoundé II, celle-ci ne commencera à fonctionner qu'en avril 1988. L'actuelle commune d'arrondissement de Yaoundé II a connu plusieurs mutations : d'abord à sa création commune de Yaoundé II d'après le décret n°93/321 du 25 novembre 1993 et aujourd'hui commune d'arrondissement de Yaoundé II après son éclatement qui a vu naître à ses côtés la commune d'arrondissement de Yaoundé VI. A ce jour, la commune d'arrondissement de Yaoundé II(CAY2) est l'une des sept communes d'arrondissement que compte la ville de Yaoundé, capitale politique du Cameroun. Elle couvre une superficie de 15 km². Située entre le 45^{ème} degré de latitude Nord et le 15^{ème} degré de latitude Sud, la commune d'arrondissement de Yaoundé II dont la mairie se trouve au quartier TSINGA. Ce statut de porte d'entrée est d'autant plus observé avec l'implantation sur son terrain du très somptueux palais des congrès, lieu des rencontres tant nationales qu'internationales organisées au Cameroun. La commune d'arrondissement de Yaoundé II est limitée :

- Au Nord et au Nord-Ouest par la CAY1
- Au Sud par la CAY6
- Au Sud-ouest, au Sud – Est par la CAY7 ;
- A l'Est par la CAY3.

Le climat est équatorial avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches dont l'alternance au fil des temps s'est fortement perturbée d'où cette qualification de climat équatorial de type yaoundéen. La commune urbaine avec tout de même une zone rurale qui couvre environ 15% de sa superficie qui sont entre autre : MOKOLO ; CARRIERE ; EKOUDOU

Sur le plan démographique, le CAY2 est une commune cosmopolite caractérisée par une cohabitation pacifique entre ses populations malgré leurs origines diverses. Sa population est évaluée à un peu plus de 238 927 habitants d'après le recensement général de la population de 2005 et répartie dans les 18 quartiers de sa municipalité que sont :

- 1- TSINGA
- 2- BRIQUETERIE
- 3- MADAGASCAR
- 4- NKONKANA I et III
- 5- NKONKANA II
- 6- NTOUGOU I
- 7- NTOUGOU II
- 8- MOKOLO QUARTIER
- 9- MOKOLO MARCHE
- 10- EKOUDOU
- 11- FEBE
- 12- MESSA – CARRIERE
- 13- AZEGUE MESSA MEZALA
- 14- MESSA PLATEAU, ANGONO, DOUMASSI, EKOAZOU
- 15- CITE VERTE
- 16- ETETACK ABOBO
- 17- GRAND MESSA, MESSA ADMINISTRATIF.
- 18- CARRIERE

Dans la plupart de cas, l'installation des populations dans les quartiers s'est faite par affinité tribale, ethnique ou culturelle. Cela s'explique par le fait que les premiers occupants de ces quartiers ont créés des divisions ou des barrières ethniques, tribales et religieuses en fonction de leur appartenance.

Dans les quartiers BRIQUETERIE et EKOUDOU, on retrouve en majorité les ressortissants de la partie septentrionale du Cameroun et des maliens.

Les quartiers CARRIERES et NKONKANA sont dominés par les ressortissants de l'Ouest Cameroun ;

Toute la zone rurale (MBANKOLO et FEBE) par des autochtones ;

Le quartier MOKOLO par les ressortissants de la région du centre Cameroun.

Toutes ces populations vivent dans un esprit de laïcité et de tolérance religieuse à faire pâlir d'envie certains Etats pourtant assez avancés. A Yaoundé II, on retrouve la mosquée de TSINGA (la plus grande et la plus fréquentée de Yaoundé), les missions catholiques de renom (TSINGA, MOKOLO, Auditorium jean Paul II), des églises protestantes et autres églises de réveil.

Sur le plan santé, notre commune est assez fournie en structures sanitaires bien que ne disposant pas d'une qui lui soit propre. On y retrouve l'hôpital central de Yaoundé, le plus grand du pays, l'hôpital de district de la cité verte et d'autres structures.

L'activité économique dans la CAY2 est basée sur les services, le commerce, les petits métiers et l'artisanat. A ce sujet, il ne serait pas superflu de signaler que la CAY2 abrite le marché MOKOLO, le plus grand de la ville de Yaoundé. En outre, se trouve à TSINGA le marché de l'artisanat.

Malgré tous ces bons points, le secteur informel occupe plus de 70% de l'activité économique.

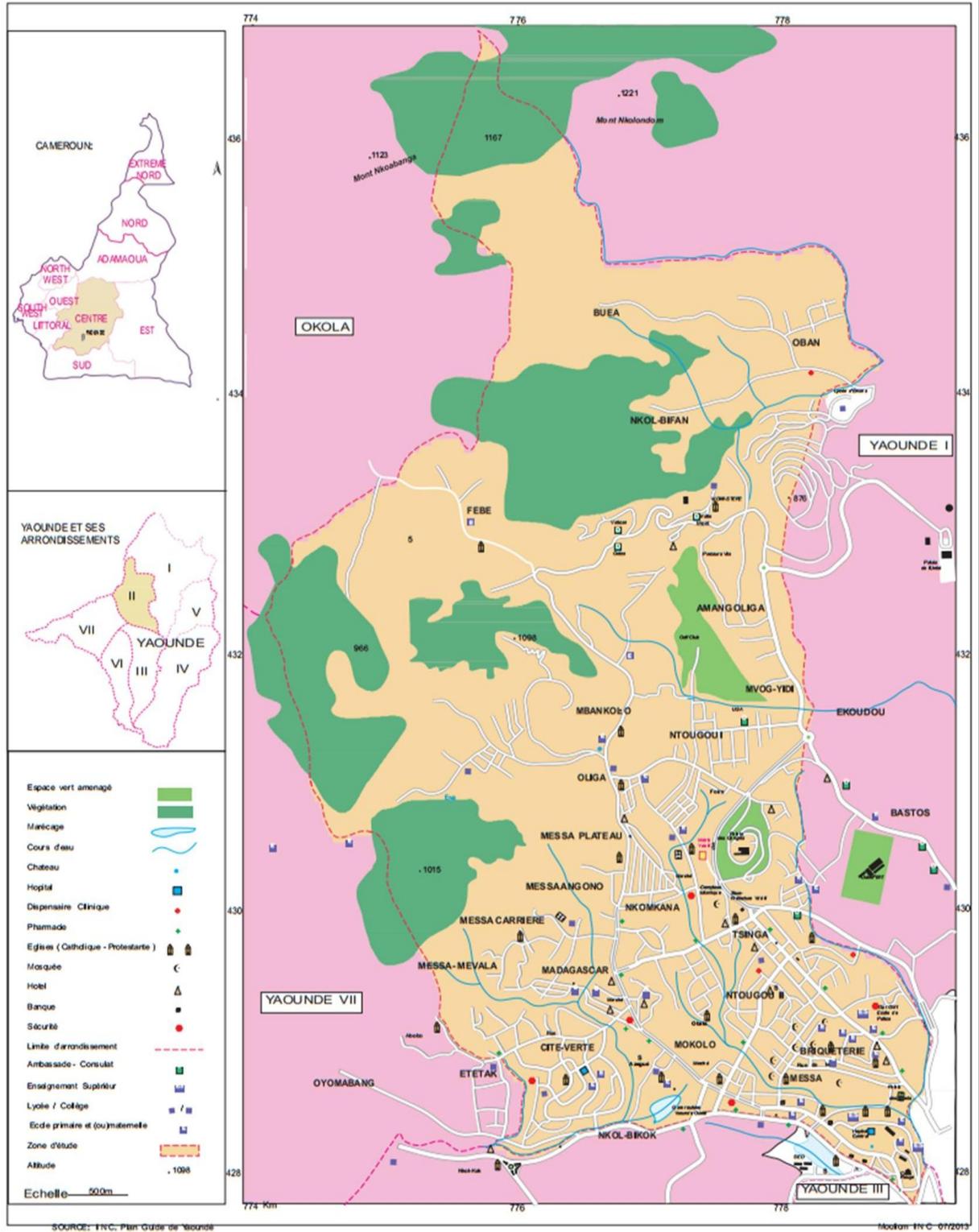
La CAY2 dont la principale mission est d'assurer le bien-être de ses populations se présente donc comme le moteur de développement à la base. Pour cela, au déjà des missions régulières d'actes d'état civil qui sont les siennes, la CAY2 à travers son exécutif actuel conduit par le maire ASSAMBA Luc s'est résolument donné d'autres chantiers dont l'importance et les retombées commencent déjà à la distinguer des autres communes sœurs :

Les principaux axes d'action de la commune de Yaoundé II sont :

- ✓ L'hygiène et la salubrité (la journée de mercredi par ailleurs été instituée comme journée de propriété dans toute la commune)
- ✓ La lutte anti vectorielle
- ✓ Le développement de l'auto emploi
- ✓ L'emploi des jeunes dans lequel la haute intensité de main d'œuvre a déjà imprimé ses marques au travers des réalisations visibles et appréciables
- ✓ L'information, sensibilisation et formation des populations
- ✓ L'ingénierie sociale
- ✓ Le budget participatif
- ✓ La coopération décentralisée et le développement local.

PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II

SITUATION DE YAOUNDE II DANS LE MFOUNDI



I.4 REVUE DE LA LITTÉRATURE

Comme disait **J.P.FARINIERE (1990)** cité par **EKO (2010)**, « on est rarement le premier à aborder un sujet ». La question de développement du tourisme a constitué le menu de plusieurs travaux (publications) dans les villes des pays du tiers – monde. De façon générale sous ces cieux, le bilan du tourisme est très contrasté. Certains de ces pays reçoivent un nombre important de touristes tandis que d'autres dans le meilleur des cas n'en reçoivent qu'un nombre insignifiant voire presque aucun dans le pire des cas. Pourtant assez souvent, toute une batterie d'initiative de développement a été prise à cet effet. Pour la plupart, ces pays sont les laissées pour compte des retombées que l'activité touristique génère. Ils sont bien loin du cap des 500 000 touristes internationaux faisant d'un pays, d'une ville, une destination touristique. A ce titre, nous pouvons convoqués certains auteurs ou approches qui ont abordés la question des infrastructures touristiques en rapport avec la promotion et le développement du tourisme sous un autre angle :

- L'approche du développement local

Selon l'agence française de développement, le développement local doit faire face à trois principaux enjeux : répondre aux besoins des populations qui ont dorénavant une position active et responsable ; assurer un développement économique et social à l'échelle du territoire et inscrire la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités dans des actions de proximité. Tels sont les enjeux que l'amélioration ou l'optimisation des infrastructures touristiques doivent répondre aux besoins des populations de la commune de Yaoundé II.

VACHON et **COALLIER (1993)**, considèrent le développement local comme une démarche qui implique plusieurs éléments dans sa mise en opération. Ces éléments concernent la sensibilisation, l'information, la mobilisation, la formation, l'action. La diversité des initiatives locales de développement a permis de découvrir et d'expérimenter un grand nombre de méthodes propres à faciliter le développement socio - économique des collectivités en difficultés. Les ressources humaines vont ainsi constituer la force motrice du développement ; celui-ci comporte une dimension territoriale : l'espace auquel il s'applique est déterminé par une histoire, une culture et des ressources particulières. L'ensemble des membres de la collectivité est uni par un sentiment d'appartenance et les liens de solidarité que crée la maîtrise collective de l'espace. Le développement local peut donc être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous à travers l'amélioration ou le développement de certaines infrastructures de base. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement. C'est un objet géographique puisqu'il s'appuie sur ce que **J. LEVY (1976)** présente comme la dimension spatiale des sociétés. Il met au cœur de la problématique le triptyque **territoire/acteur/développement**. C'est donc clairement une action volontaire et organisée autorisant un « agir ensemble » et un « vivre ensemble ». Ainsi la participation communautaire est nécessaire pour que le développement soit réellement effectif. Cependant, L'optimisation des infrastructures touristiques contribue énormément au développement local d'une communauté ou d'une région tout en mettant d'avantage l'accent sur la synergie des acteurs.

- **Approche montrant comment la création d'un espace d'accueil précède l'immigration ou l'attractivité**

GOURADE G. (1979). Ses travaux ont porté sur l'immigration et la croissance urbaine. Il pense que l'immigration doit être précédée de la création d'un espace d'accueil. Ceci est d'autant applicable dans notre thème d'étude, car si des infrastructures touristiques d'accueil sont créés et bien aménagés, ça crée une attraction touristique et une optimisation de celle-ci tout en répondant aux besoins de ceux-ci.

Toujours en rapport avec l'optimisation des infrastructures touristiques, plusieurs pays d'Afrique au sud du Sahara qui, pour des raisons d'instabilités et de garantie de sécurité pour le touriste voient leur activité battre de l'aile (**GISS ET AL, 2002**). En conséquence les rentrées de devises sont minimales et les effets pervers nombreux sur l'environnement et la culture, bref, sur la vie de la communauté d'accueil (**DIENG/ET AL, 1980**). Pour ce qui est du cas du Cameroun, la situation n'est guère plus reluisante. Le riche potentiel infrastructurel touristique contraste fortement avec le faible niveau de fréquentation du pays. En effet, le nombre de visiteurs est bien en deçà du minimum de fréquentation prescrit par l'organisation mondiale du tourisme (**OMT**) pour devenir une destination touristique. Pourtant la volonté des pouvoirs publics mainte fois réaffirmée, ne manque pas (**ENOGO, 2002**). Quelques auteurs mettent à contribution leurs aptitudes et connaissance depuis plusieurs décennies pour inverser la tendance et partant, travailler au développement du tourisme. Du point de vue géographique, il est rendu évident que le Cameroun en général et la commune de Yaoundé II en particulière dispose de nombreux atouts sur lesquels peut reposer l'attractivité des touristes, c'est tantôt les éléments de la nature (plages, stations d'altitudes, paysages naturels, flore) tantôt ceux du bâti (voies de communication, hôtels et équipements ; réseau téléphonique et autres) et même les éléments de la culture tels l'artisanat, le folklore. Il apparaît que la géographie de la commune de Yaoundé II est généreuse en ressources touristiques qu'il y a lieu de valoriser (**MAINET, 1979**). La valorisation de ce potentiel touristique partiellement inventorié jusqu'à ce jour passe par des actions concrètes du nombre desquelles l'aménagement s'insérant dans la logique d'un aménagement équilibré, concerté et planifié du pays en général dans la perspective de la maîtrise du territoire (**ESSONO, 1981**). Le problème de la promotion et de la valorisation des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé en générale et de la commune de Yaoundé II en particulière en relation avec les attractions touristiques, les espaces d'hébergement, la promotion, et la commercialisation dans ce qu'il convient d'appeler la mémoire du tourisme camerounais d'après, (**TCHINDJANG.M. ET KAMDEM.P**), C'est ce qui explique que nos efforts de recherche se déploient autour de l'étude de la valorisation des infrastructures touristiques à l'échelle de la ville de Yaoundé 2.

Nicole MAINET, (2002) dans sa thèse de doctorat intitulé : les aspects géographiques du tourisme au Cameroun, fait ressortir dans ces travaux l'importance des atouts naturels et humains dans la définition des centres d'intérêt touristique, elle définit plusieurs critères indispensables et susceptibles de faire d'une région, d'un pays ou d'une commune un centre touristique ou pôle touristique attractif. Pour cette auteur, ces critères peuvent être : les plages ; les stations d'altitude ; les paysages naturels ; la faune et la flore ; le nombre de lits dans les hôtels de catégorie supérieure ; le nombre de routes bitumées ; la durée de la saison favorable au tourisme ; la diversité ethnique et la qualité des infrastructures ; etc. Vu que la commune de Yaoundé II, dispose plusieurs atouts tels que présenté par cet auteur, se situerait à coup sûr comme étant une commune très attractive au regard de ces différents atout touristique que laisse percevoir la commune.

MIENJE TIAKO Monique (2007) dans son mémoire de maîtrise, les équipements touristiques de loisir et leur utilisation dans la ville de Yaoundé. Présente dans son travail comment les équipements touristiques doivent être utilisés afin de contribuer au développement locale de la ville. La problématique d'optimisation des infrastructures touristiques donc fait l'objet de notre thème d'étude s'inscrit en droite ligne dans le même sillage que les aspects développés par cet auteur dans son mémoire.

Pour ce faire, nous dresserons un état des lieux des infrastructures touristiques, nous en relevons tant les forces et les faiblesses avant de faire quelques suggestions pouvant contribuer la situation touristique au sein de la commune de Yaoundé II.

ISIDORE MBAYE DIENG et BUGNICOURT.J. (2010) dans touriste – rois en Afrique, s'intéresse bien aux infrastructures touristiques qui doivent être repensé et adapter aux standards et normes internationaux si l'on voudrait créer de l'attractivité touristique chez nous Africains. Ces auteurs pensent aussi que nous devons offrir aux touristes un cadre Africain authentique.

I.5 PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Considéré dans les années 60 comme une activité de promotion culturelle et folklorique, le tourisme a de plus en plus évolué pour devenir aujourd'hui une des activités les plus rentables pour les économies nationales au même titre que l'exploitation pétrolière et forestière. (D'après le centre national de tourisme).

Selon les statistiques du ministère du tourisme et des loisirs, le Cameroun a accueillie en 2006 quelque 451 000 touristes étrangers, inférieur à la barre des 500 000 touristes fixé par l'organisation mondiale du tourisme (OMT) pour figurer dans la liste des destinations touristiques. Mais avec les efforts consentis par le gouvernement camerounais, le Cameroun affiche de nos jours environ 700 000 touristes selon l'institut national de la statistique en 2014, soit une hausse de 200 000 touristes, dont étant déjà considéré par l'O.M.T comme destination touristique. Malgré cette hausse, certaines communes connaissent encore un retard en matière d'infrastructures touristiques de loisirs et d'accueil, comme c'est le cas dans la commune de Yaoundé II. Ainsi, nous nous posons la question suivante :

Comment est-ce que les infrastructures touristiques peuvent-t-elles contribuées à la promotion du tourisme dans la commune de Yaoundé II en particulier et de Yaoundé en générale ? Autrement dit, comment optimiser l'apport en infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II ?

I.6 QUESTION DE RECHERCHE

Afin de mieux cerner le problème précédemment évoqué, les questions suivantes nous conduiront à répondre de manière progressive.

I.6.1 QUESTION CENTRALE

Comment valoriser véritablement les infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II afin de promouvoir le tourisme ?

I.6.2 QUESTIONS SPECIFIQUES

- 1- Quel est l'état des lieux des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé II ?
- 2- Quelles sont les stratégies mises en place afin de valoriser les infrastructures touristiques et promouvoir le tourisme au sein de la commune de Yaoundé II ?
- 3- Quel est l'apport des infrastructures touristiques dans le développement local de la commune de Yaoundé II ?

I.7 HYPOTHESES DE RECHERCHE

Elles se déclinent en hypothèse principale et en hypothèses spécifiques.

I.7.1 HYPOTHESE PRINCIPALE

Les infrastructures touristiques dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II bat de l'aile.

I.7.2 HYPOTHESES SPECIFIQUES

1- Les infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II souffrent d'un manque d'entretien et de norme.

2- La commune de Yaoundé II ne dispose pas d'un véritable plan stratégique de développement des infrastructures touristiques

3- Malgré l'insuffisance des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II, cette commune attire du moins les touristes et participe au développement local de la localité

I.8 OBJECTIFS DE RECHERCHE

Ils se déclinent en objectif général et en objectifs spécifiques.

I.8.1 OBJECTIF GENERAL

Ce travail vise à montrer qu'à travers une meilleure optimisation des infrastructures touristiques, la commune de Yaoundé II constituerait un véritable pôle d'attractivité touristique et de développement local.

I.8.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

1- Normaliser le secteur touristique dans la commune de Yaoundé II en matière de construction des infrastructures touristiques et veiller à leur entretien afin de leur rendre plus compétitif.

2- Assurer la professionnalisation de la ressource humaine dans le domaine de tourisme à travers les séminaires de formation et recyclage du personnel hôtelier et autre.

3- Développer des actions marketing et de promotion du tourisme afin d'attirer les investisseurs en créant des plages publicitaires.

Tableau 1 : *Tableau synoptique des questions ; objectifs et hypothèses de recherche*

QUESTIONS DE RECHERCHE	HYPOTHESES DE RECHERCHE	OBJECTIFS RECHERCHE
1- Question de recherche principale	2- Hypothèse principale de recherche	3- Objectif de recherche principale
Comment valoriser les infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II ?	Les infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé II bat de l'ail	Faire de la ville de Yaoundé II un véritable pôle d'attraction touristique par la qualité et la quantité de ces infrastructures touristiques
Questions de recherche spécifiques	Hypothèses de recherche spécifiques	Objectifs de recherche spécifiques
Quel est l'état des lieux des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II ?	Les infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé II souffrent d'un manque d'entretien et de norme	Normaliser le secteur touristique au sein de la commune de Yaoundé II en matière de construction des infrastructures touristiques et veiller à leur entretien afin de leur rendre plus compétitif.
Quelles sont les stratégies mises en place afin de valoriser les infrastructures touristiques et promouvoir le tourisme au sein de la commune de Yaoundé II ?	La commune de Yaoundé II ne dispose pas d'un véritable plan et stratégie de développement des infrastructures touristiques	Assurer la professionnalisation de la ressource humaine dans le domaine touristique
Quel est l'apport des infrastructures dans le développement local de la commune de Yaoundé II ?	Malgré l'insuffisance des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II, cette commune attire du moins les touristes et participe au développement local de la localité	Développer des actions marketing et de promotion du tourisme afin d'attirer les investisseurs

Source : *Enquête de terrain, 2015*

I.9 INTERET DE L'ETUDE

La réalisation de notre travail de recherche, n'est pas hasardeuse car elle vise principalement le développement de notre pays. Ceci se faisant, notre travail participe à l'amélioration des conditions de vie des populations et des touristes en zones urbaine et au sein des communes sur trois aspects.

I.9.1 L'INTERET ACADEMIQUE

La rédaction de ce mémoire est un exercice ou une exigence académique. En effet, l'école normale supérieure de Yaoundé exige aux élèves-professeurs du niveau second cycle universitaire la rédaction du mémoire de fin d'étude. Le mémoire de **D.I.P.E.S.II**, devient aussi un document scientifique qui entre dans les archives de l'institution et qui permet à chaque étudiant de marquer son passage à l'école normale supérieure de Yaoundé.

I.9.2 L'INTERET SCIENTIFIQUE

Nous voulons par ce mémoire de **D.I.P.E.S.II**, apporter notre modeste contribution à l'enrichissement de la documentation scientifique, sur des connaissances en ce qui concerne l'optimisation et la contribution des infrastructures touristiques dans le développement local de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2, Et mettre à la disposition des décideurs politiques un support d'aide à la décision et à la planification en matière développement touristique au sein des communes.

I.9.3 INTERET PRATIQUE

Le souhait émis, dans le cadre de cette étude est d'apporter aux décideurs, des informations crédibles et pouvant faciliter une meilleur prise de décisions, face à une activité aussi florissante et délicate qu'est le tourisme. Les décideurs trouveront dans ce mémoire, les informations utiles dans la prise de décisions en matière d'optimisation et d'équipement des infrastructures touristique au sein d'une commune comme Yaoundé II.

CHAPITRE II :
**APPROCHE CONCEPTUELLE, THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE**

Ce chapitre a pour ambition de présenter le cadre théorique, conceptuel et les techniques de collecte des données de notre étude. Il est question des théories ayant matérialisé le cadre de questionnement et la perspective d'analyse faite sous observation des principaux concepts devant servir à mieux appréhender notre thème et enfin de l'ensemble des outils de collecte des données dans toute leur complexité ainsi que le traitement de la question liée à l'échantillonnage ainsi qu'à sa représentativité.

II.1 CADRE THEORIQUE

Peu avant la grande époque de l'indépendance des pays d'Afrique, au début des années 1960, divers acteurs ont dépassé le stade de la simple observation pragmatique des infrastructures touristiques et ont tenté de construire des modèles ou théories sur le tourisme en rapport avec l'offre touristique. Leur intention était de faire la lumière sur les forces qui agissent sur ce phénomène et d'offrir aux dirigeants nationaux les moyens d'adopter des politiques et des lois pouvant régir cette activité. C'est ainsi que plusieurs théories sur les infrastructures touristiques vont voir le jour allant du modèle d'**ADAMS SMITH, RICARDO, CARL MENGER**.

- La loi de l'offre et de la demande

Elle stipule que, lorsque les prix montent, l'offre a tendance à augmenter et la demande a plutôt tendance à baisser. Or, lorsque les prix baissent l'offre a tendance à baisser et la demande a tendance à augmenter.

ADAM SMITH (1776) élabore les premières tentatives pour comprendre comment interagissent l'offre et la demande. Il émet l'hypothèse selon laquelle, la demande va augmenter ou diminuer selon que le prix diminue ou augmente. Cette théorie vient à point nommé illustré l'offre touristique au sein de la commune Yaoundé II en terme d'infrastructures touristiques. **DAVID RICARDO (1817)**, en expliquant les hypothèses utilisées pour démontrer la loi de l'offre et de la demande, propose pour la première fois l'idée d'un modèle économique. Avec les travaux de **STANLEY JEVONS, CARL MENGER ET LEON WALRAS** durant la période du 19^{ème} siècle, l'école de pensée marginaliste voit le jour avec pour idée principale l'idée selon laquelle le prix est déterminé par le prix le plus élevé ce qui vient ainsi améliorer les idées d'Adam Smith à propos de la détermination des prix d'offre. Par cette théorie, nous pensons que la commune de Yaoundé II bénéficierait à l'implémenter afin de proposer des infrastructures touristiques de qualité aux touristes à un bas prix afin de les attirer et de faire une véritable promotion de son tourisme et d'inciter les investisseurs à venir investir dans cette localité.

- La théorie de l'influence

MOSCOVICI (1984), stipule que : l'influence sociale n'a pas une perspective unilatérale, mais l'influence va de la majorité à la minorité en une perspective bilatérale, symétrique, dans le sens qu'aussi bien la majorité que la minorité sont à la fois des émetteurs et des récepteurs potentiels. Elle permet à un groupe d'occuper les deux positions par alternance. En effet, dans une relation humaine normale mettant un pôle majoritaire en interaction avec un pôle minoritaire au tour d'un objet de relation, qu'un des pôles fasse une pression sur l'autre afin de l'amener à adopter sa vision de l'objet qu'il voit dominante. Il s'agit en fait d'un processus au cours duquel un pôle est contraint de faire sien avec la perception de l'objet que se fait l'autre pôle.

- **NICOLE PRIEUR ET MARYSE MAYER (2005)**, vol 53, no 1, établissant le lien avec la jurisprudence mettent en évidence trois types d'influences : l'influence morale, qui met en exergue l'idée selon laquelle le transfert des pouvoirs ne s'effectue pas de façon « officielle » par l'intermédiaire d'une convention ou d'une résolution des actionnaires, mais par une simple entente tacite des parties impliquées. L'influence économique qui stipule que la situation économique d'un individu influence fortement son entourage, c'est l'influence qui affecte les fonctions de production, de distribution ou de consommation des richesses d'une société. L'influence contractuelle, c'est une situation où pour prendre une décision le concerné n'est assujéti à aucune influence. En effet, ce type d'influence tire généralement son origine de la signature d'un document légal autorisant le transfert des pouvoirs. A travers cette théorie nous pouvons montrer que si les infrastructures touristiques sont effective et de bonne qualité au sein de la commune de Yaoundé II, elles pourront avoir non seulement une influence directe sur le touriste, mais également sur la population locale, et lois institutionnelles qui régissent le secteur pourront protéger les différents acteurs. Donc la commune gagnerait à appliquer ce procédé afin de susciter une réaction positive chez le touriste ou le visiteur.

- **La théorie du professionnalisme**

Le modèle normatif

Véronique Malleret dans son rapport de recherche sur « les systèmes de mesures de la qualité dans les entreprises de service » propose le modèle normatif. En effet, c'est à la suite des travaux des auteurs tels que **Kaplan et Norton (1992)**, **Malleret (1994)**, **Lebas (1995)**, **Ramanathan (1982)**, **Malleret (1993)** qu'elle propose ce modèle normatif.

La diversité des informations qu'elle a pu recueillir sur la qualité de service, la diversité même des axes selon lesquels on peut structuré ces informations l'ont conduit à proposer un modèle théorique dont les caractéristiques devraient permettre à la fois de mesurer et de gérer la qualité de service au sein des entreprises et de certaines structures. Ce modèle stipule qu'il est indispensable de mesurer l'impact, c'est-à-dire la qualité perçue car le client juge l'entreprise sur ses perceptions. Négliger les mesures de perception revient à imposer au client une définition de la qualité, celle de l'entreprise, en faisant l'hypothèse qu'il s'en satisfera. On risque alors de se focaliser sur des attributs du service qui n'intéressent pas le client ou de négliger des points cruciaux pour lui. Pour la même raison, il est important d'associer, aux traditionnels questionnaires fermés, des questionnaires ouverts permettant aux clients de s'exprimer plus librement sur ce qu'il appelle la qualité. Cette théorie s'appuie sur les quatre types d'informations : des informations concernant la qualité des intrants. Les Intrants étant considérés comme tout ce qui entre dans le système de production de services, des clients, des informations. Des informations concernant la qualité du processus de production de service, c'est-à-dire les machines utilisées et leur fiabilité, les procédures de travail, la qualification et l'attitude du personnel, le cadre dans lequel le service a lieu. Des informations concernant le résultat du processus, c'est-à-dire la qualité offerte au client (temps d'attente, fiabilité, amabilité...). Des informations concernant l'impact du résultat, c'est-à-dire la perception que le client a de la qualité offerte. Tout ceci influence aussi largement le client ou le potentiel touriste dans ses choix. Par conséquent, il ne suffirait pas seulement à la commune de Yaoundé II d'améliorer ou d'augmenter par exemple ces infrastructures touristiques, mais surtout de s'assurer que la qualité de service rendu sciait avec les besoins des touristes et de la population.

- **L'organisation scientifique du travail**

Il a pris naissance vers **1880** avec le développement de la production industrielle : tant en réaction contre les méthodes de l'artisanat, que pour faire face aux nécessités de la production en grande série au moindre coût. Taylor a été à l'origine de cette étude. Son système **Taylor** repose sur :

- La spécialisation : chaque salarié effectue toujours le même travail;
- La parcellisation : le processus de production est décomposée en une multitude de tâches impliquant des gestes simples à accomplir ;
- L'individualisation : chaque poste de travail est organisé de telle façon que le salarié ait le moins de relations possibles avec les autres postes afin d'augmenter les cadences de production. Il est possible ainsi de récompenser individuellement les ouvriers par un salaire aux pièces et des primes pour tout dépassement des normes de production ;
- Le temps imposé : le temps pour accomplir une tâche est calculé à l'avance et sert de norme ;
- La séparation de l'exécution et du contrôle : ces deux actions sont réalisées par des individus différents ;
- la séparation entre la conception, la coordination et l'exécution : le personnel d'encadrement est seul responsable de la conception du travail et de sa coordination. Pour Taylor l'ouvrier perd trop de temps en "flânerie" ainsi qu'en gestes inutiles. Une fois de plus, cette méthode semble bénéfique pour la commune de Yaoundé II, à plus d'un titre : d'abord, il faudrait bien organiser le travail et pour cela l'Etat et les différents partenaires en charges de la question des infrastructures touristiques sont impliqués, car si le travail n'est pas bien structuré, quel que soit les infrastructures touristiques qu'on pourra construire rien ne pourra réellement amener le touriste à venir visiter. Ensuite, il faudra bien payer les salariés, ainsi que toute personne qui donne de son temps pour le bon service des clients ou des touristes qui séjournent afin de les amener à donner le meilleur d'eux même et à bien travailler, en fin de créer une atmosphère propice au travail.

- **Communication territoriale : clé de voûte du développement local.**

Dans le but de faire face aux différentes problématiques du marketing territorial, la communication territoriale s'avère l'un des éléments les plus importants à la résolution et à la prise en compte de l'ensemble des difficultés auxquelles est confronté le marketing territorial. Aussi, elle est d'une grande importance pour la réalisation des projets de développement. Elle permet de faciliter les échanges entre les intervenants (les collectivités locales, les ONG, les autorités régionales, les groupes communautaires,...) dans le but de faire face aux problèmes communs de développement et d'atteindre des objectifs communs concernant l'action communautaire. Dans ce cadre, il ne s'agit pas uniquement de donner de l'importance aux citoyens lors du choix des projets, mais également de les impliquer dans chacun des projets choisis.

Par ailleurs, le rôle de la communication ne consiste pas seulement à promouvoir les projets ou à simplifier les processus de décisions, mais aussi à organiser l'écoute (entendre les suggestions des citoyens et leurs questions et leur répondre) pour réussir à mobiliser les citoyens dans tel ou tel projet. La communication est un facteur permettant la participation des citoyens qui représentent une condition nécessaire pour le développement. Pour cela, la communication peut être considérée comme un outil important sans lequel il n'y aura pas de développement.

En outre, la communication territoriale permet de promouvoir un territoire, de l'animer, d'avoir le sentiment d'appartenance à une localité et de fierté d'y vivre, mais également d'attirer des entreprises, des touristes, des résidents. La communication est, de ce fait, un outil qui permet de valoriser l'identité et l'image du territoire. A chaque fois que l'image du territoire apparaît positive et favorable, elle est bénéfique pour assurer la mobilisation de tous les acteurs dans tous les secteurs et ce, dans le but d'asseoir le développement global d'un territoire donné.

Ainsi, la communication territoriale est au cœur du développement local en permettant notamment de mieux formuler et planifier les programmes de développement et en encourageant la participation des citoyens et leur mobilisation. Elle est considérée comme la clé de voûte⁵ du développement puisqu'elle favorise et crée des projets de développement à travers la mise en valeur des relations de participation et de mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un territoire, et également à travers la valorisation et la promotion des ressources territoriales génériques ou spécifiques.

- **Importance et pratiques du marketing territorial.**

Le marketing territorial a un apport très important dans le développement économique d'un territoire. Il représente un outil qui permet d'attirer et de fidéliser diverses cibles, notamment les touristes et les entreprises. Ces dernières, constituent un réel investissement sur le territoire considéré et contribuent, de ce fait, à l'amélioration de sa qualité de vie et à l'instauration d'un sentiment d'appartenance pour l'ensemble des acteurs du territoire⁴. C'est ainsi que nous pouvons affirmer, que le marketing territorial est un moyen très important du développement local et qui se décline en une communication et une diffusion des valeurs du territoire.

Selon l'étude réalisée par Meyronin (2008), le cas de Lyon Parc Auto (LPA) représente un exemple illustratif d'un service public qui a comme objectif direct la promotion du parc, mais sa démarche d'ensemble reflète d'une manière indirecte la promotion du territoire. Ce parc a pour rôle de gérer le stationnement public dans l'agglomération lyonnaise mais, à partir des années 1990, des innovations lui sont apportées de sorte qu'il s'agisse de "faire des parcs de stationnement des lieux emblématiques d'une nouvelle qualité urbaine" (Meyronin, 2012). Pour ce faire, des travaux d'aménagement ont été entrepris en mettant en place une architecture associée au design, une identité visuelle représentée par les deux couleurs (noire et jaune), une décoration avec l'art contemporain, la transparence des ascenseurs, la diffusion de la musique classique ainsi que l'accompagnement d'un éclairage indirect. En effet, l'unicité de ce parc et son attractivité ont amélioré le rayonnement de la ville en contribuant à la promotion du territoire lyonnais.

II.2 CADRE CONCEPTUEL

La présente étude s'inscrit dans le registre du grand débat ouvert sur le concept de « **tourisme et développement** » ou encore de la relation positive et productive entre le tourisme et le développement dans les pays du tiers – monde. En effet, traiter de la valorisation ou de l'optimisation des infrastructures touristiques au développement local de la ville de Yaoundé 2 revient à en identifier les forces et les faiblesses en vue d'y apporter quelques suggestions.

Le tourisme recouvre diverses significations, d'abord au sens étymologique, il vient de l'anglais « tourisme » lui-même issu du français « tour ». Il s'agissait à l'origine (au XIXe siècle) pour l'aristocrate anglais d'aller « faire un tour », généralement sur le continent. Quant au dictionnaire petit robert, il le décrit comme le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement (même s'il s'agit d'un petit déplacement ou si le but principal est autre).

Pour l'OMT, **le tourisme** est le fait de se rendre dans un autre pays que celui de son lieu de résidence pour une durée d'au moins 24 heures et pour toute raison que celle d'y exercer une autre activité rémunérée. Le conseil supérieur du tourisme français considère quant à lui que **le tourisme** regroupe l'ensemble des activités de production et de consommation auxquelles donne lieu des déplacements assortis d'une nuit au moins passée hors du domicile habituel, le motif du voyage étant l'agrément, les affaires, la santé ou la participation à une réunion professionnelle, sportive ou religieuse, etc.(Baud/et al/,1998).

Georges définit le **tourisme** comme une « activité liée aux loisirs qu'appelle des déplacements saisonniers de population auxquelles donne lieu des déplacements de population essentiellement urbain vers les régions favorisées par leurs aptitudes naturelles à répondre à l'attente des touristes, et faisant l'objet des spécialisations diverses quant à leur équipement adéquat . Il apparaît que la définition du tourisme fait ressortir quatre agrégats : le déplacement, le lieu, la durée et le motif. En conséquence, nous retenons que **le tourisme** est l'ensemble des activités liées au déplacement des personnes (résidents ou non) pour un séjour de durée minimale de 24 heures et 6 mois au plus dans un lieu donné pour un motif d'agrément, personnel ou professionnel.

D'après le petit robert, **un touriste**, est une personne qui voyage pour un agrément. Quant aux assises tenue à Rome en 1963, la conférence des nations unies sur le tourisme et les voyages internationaux a adopté une définition du touriste largement utilisé aujourd'hui tant par les organisations internationales que par les Etats. Elle repose sur une classification des différentes catégories de voyageurs et a été précisée par l'OMT qui la présente de façon très systémique. En règle générale, on considère comme touriste, toute personne qui passe une nuit au moins dans le pays visité, dans un but autre que d'y exercer une profession rémunérée. Ces touristes peuvent être de non-résidents étrangers ou des nationaux résidents à l'étranger. Il apparaît que la définition de « **touriste** » fait ressortir deux (02) paramètres : les motifs du séjour et sa durée. Par conséquent, nous retenons que le « **touriste** » est une personne qui se déplace hors de son lieu de résidence habituel pour y passer au moins une nuit pour y exercer une quelconque activité non rémunérée.

D'après l'OMT, un « **visiteur** » désigne toute personne qui se rend dans un pays autre que celui où elle a son lieu de résidence habituelle pour toute raison autre que celle d'y exercer une profession rémunérée dans le même pays. Or le petit robert quant à lui définit le **visiteur** comme une personne qui visite ou qui fait une visite. A partir de ces deux (02) définitions, nous retenons que **le visiteur** est toute personne qui se rend dans un pays autre que le sien soit pour une visite, soit pour une activité rémunératrice. D'après le dictionnaire robert, On entend par « **excursionniste** » une personne qui fait une excursion. Nous pouvons donc dire que, un excursionniste est une personne qui fait de l'excursion soit à l'intérieur de son pays ou hors.

On peut définir les « **infrastructures touristiques** », se sont tous les moyens pris en compte lors de la réalisation d'un projet tel que le transport, les services dans les gares, les

cabines téléphoniques..., en résumé se sont tous les services dont a besoin un touriste en permettant un minimum de confort pour celui-ci.

Nous pouvons définir « **arrivées dans un hôtel** » comme étant le fait que lorsqu'un client remplit la fiche de police en louant une chambre d'hôtel pour au moins une nuit.

Le concept de « **nuitée** » renvoi à une nuit passée à l'hôtel ou dans une chambre d'hôtel.

Le dictionnaire Larousse définit, le **développement** comme étant l'action de se développer.

La loi N°98/006 du 4 Avril 1998, relative à l'activité touristique au Cameroun, en son article 3 (3) définit « **tour – operator** » comme étant une entreprise créée par une personne physique ou morale, en vue de concevoir et fabriquer, de façon habituelle, des produits touristiques et de les vendre au public, directement ou indirectement, à forfait ou à la commission. Cette définition fait ressortir trois (03) composantes : la personnalité juridique ; l'acte commerciale et la nature de la structure. En conséquence, nous relevons que un « **tour – operator** » est une entreprise dotée d'une personnalité juridique et donc le but est de fabriquer les produits touristiques qui sont destinés à la commercialisation.

La loi N°98/006 du 4 Avril 1998, relative à l'activité touristique au Cameroun, en son article 3 (3) définit un « **établissement touristique** » comme étant un établissement créée par une personne physique ou morale en vue de fournir au public des prestations d'hébergement, de restauration, de loisirs ou de détente. Cette définition laisse apparaître deux (02) composantes principales : la personnalité juridique et les services rendus. Alors nous pouvons donc dire que, un **établissement touristique** est un établissement appartenant à une personne physique ou morale et ayant pour vocation la satisfaction des clients qu'il reçoit.

La loi N°98/006 du 4 Avril 1998, relative à l'activité touristique au Cameroun, en son article 3 (7) définit un « **guide touristique** » comme étant une personne ayant des références et des compétences professionnelles, chargée d'accompagner à plein temps ou à temps partiel, des touristes dans les visites de monuments, de musées et de sites touristiques ou tout autre lieu d'intérêt touristique, de fournir des commentaires et d'explications de tout ordre. Cette définition ressort deux (02) aspects : compétences professionnelles ; lieu. Alors, nous pouvons relever que, un « **guide touristique** » est une personne ayant des compétences avérées et donc sa mission est de conduire le touriste dans les lieux touristiques et le fournir d'ample explications et commentaires.

La « **capacité d'accueil** » se définit comme étant le nombre effectif des chambres et des lits mis à la disposition du client.

Le dictionnaire Encarta 2010 définit le concept « **problématique** » comme étant ce qui fait problème dans la compréhension ou à la résolution d'un problème. Quant au dictionnaire Larousse, le concept « **problématique** » est ce qui pose un problème ou des problèmes difficiles à résoudre. Par conséquence, nous pouvons donc dire que le concept de « **problématique** » est la difficulté à la résolution d'un problème.

D'après WALDECK Rousseau, **une association** est la réunion ou la mise ensemble de plusieurs personnes qui décident de se regrouper autour d'une activité commune, dans un but autre que celui de partager des bénéfices.

Le dictionnaire Larousse définit la **commune** comme étant la plus petite circonscription administrative. Et d'après la loi portant sur la décentralisation au Cameroun, la **commune** est perçue comme étant une entité qui compose la région et ayant des obligations à

part entière. Ainsi, nous pouvons donc dire que la **commune** est une collectivité territoriale décentralisée qui est administré et dirigée par une autorité investie du pouvoir centrale.

Le concept « **optimisation** » est défini selon le dictionnaire Encarta comme une action de rendre (quelque chose) le plus performant possible. Pour nous, l'**optimisation** peut être défini comme une action de réguler (quelque chose) dans le but d'obtenir la plus grande efficacité possible.

II.3 CADRE OPERATOIRE

Notre sujet d'étude comporte deux variables :

La variable indépendante ou cause : c'est la caractéristique physique et sociale qui suite à la manipulation pratiquée par le chercheur prend certaines valeurs. Dans le cadre de cette recherche, cette variable se rapporte « **aux infrastructures touristiques** ».

La variable dépendante ou effet : c'est le comportement que reflète la variable indépendante. Celle que le chercheur étudie et explique, ici c'est « **l'optimisation** », autrement dit la mise en valeur.

Nous allons procéder à l'opérationnalisation de ces variables afin de pouvoir les mesurer grâce à des indicateurs pertinents.

TABLEAU N°2 : opérationnalisation de la variable dépendante

<i>VARIABLES</i>	<i>DIMENSIONS</i>	<i>INDICATEURS</i>
OPTIMISATION	Temporelle	<ul style="list-style-type: none"> - Période ou saison - Durée ou les heures de travail - Délais d'exécution
	Spatiale	<ul style="list-style-type: none"> - Heure de travail - Lieu de travail - Espace de travail
	Economique	<ul style="list-style-type: none"> - Coût d'exécution - Coût de traitement
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'intervenants - les prestataires - les acteurs

Source : Enquête de terrain, 2015

TABLEAU N°3 : opérationnalisation de la variable indépendante

VARIABLES	DIMENSIONS	INDICATEURS
Infrastructures touristiques	Temporelle	<ul style="list-style-type: none"> - Durée de l'ouvrage - Délai de livraison - Heures de travail - Le temps d'exécution
	Spatiale	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie occupée - Le nombre d'infrastructure - Espace occupé
	Socio –économique	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'employé - Le revenu - Taux d'emplois - Le coût de l'ouvrage
	Environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de pollution - dégâts

Source : *Enquête de terrain, 2015*

II.4 METHODOLOGIQUE

II.4.1 Question de départ

Depuis l'introduction de la décentralisation au Cameroun, les collectivités territoriales décentralisées (mairies et communes) reçoivent d'avantage plus de pouvoirs de décisions, et de moyens financiers pouvant leur permettre de faire vivre leurs localités respectives.

Cependant, depuis quelques années, l'on constate que la commune d'arrondissement de Yaoundé II, attirent de plus en plus de touristes et de visiteurs, ceci à travers l'organisation de certains événements de portée internationale comme : la foire promote, le salon de l'action gouvernemental, le sommet sur la conférence des investisseurs. A cette observation, se greffe un certain nombre de questionnement dont la principale question est de savoir : comment la

commune d'arrondissement de Yaoundé II pourrait-elle compter véritablement sur ces infrastructures touristiques afin de promouvoir effectivement le tourisme.

II.4.2 Démarche méthodologique générale

La démarche méthodologique générale adoptée dans notre travail est « **la méthode systémique** ». Elle est essentiellement fondée sur un ensemble d'éléments qui constitue un système et donc l'absence ou le non fonctionnement d'un élément entrainera forcément le disfonctionnement de l'ensemble du système. vue que notre thème d'étude porte sur l'optimisation des infrastructures touristiques en rapport avec la promotion du tourisme, certains acteurs constitueront un système qui assurera à coup sur le bon fonctionnement de la pratique du tourisme au sein de notre zone d'étude et dans le cas échéant, le système se trouvera perturbé donc il faudra rétablir le bon fonctionnement. Cette méthode met aussi en interrelation certains acteurs dans la mise en place de cette politique touristique axée sur les infrastructures touristiques. Cette méthode sera accompagnée d'une approche hypothético-déductive qui nous conduira dans un premier temps à faire un état des lieux des infrastructures touristiques dans notre zone d'étude ; ensuite montrer les éléments attractifs des touristes ou des visiteurs au sein de notre zone d'étude, ainsi les stratégies touristiques mises en place ; et enfin montrer la contribution ou l'apport de ses infrastructures touristiques dans le développement local de cette commune tout en proposant de solutions futures afin de remédier à certains disfonctionnement. Pour ce faire, nous allons d'abord présenter les sources de collecte des données, ensuite la méthode générale de collecte de ces dernières, et enfin la méthode et les outils utilisés dans leur traitement.

II.2.1 Les données primaires et secondaires

Cette phase a permis de recueillir deux types de données, à savoir les données primaires d'une part et les données secondaires d'autre part.

II.2.2 La collecte des données secondaires

La collecte des données secondaires concernant notre étude a consisté en l'exploitation Des travaux de plusieurs auteurs et ouvrages scientifiques portant sur la question des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé en générale et l'arrondissement de Yaoundé II en particulier. Ces données secondaires comprennent ainsi les données Contenues dans les ouvrages, les rapports d'activités ou de séminaires, les thèses, les Mémoires, internet etc. Pour les obtenir, nous avons procédé à une recherche documentaire et à une Recherche cartographique.

II.2.3 Les documents écrits

Cette recherche s'est faite dans divers centres de documentation et dans Plusieurs institutions publiques et privées.

- Le centre de documentation de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS) : nous

Y avons consulté des mémoires des promotions précédentes. Nous avons de ce fait pu nous rassurer dans un premier temps que notre thème n'avait pas encore été traité.

Ensuite, cela nous a permis d'avoir une certaine idée sur la pratique du tourisme au Cameroun en général et sur la question des infrastructures touristiques en matière de promotion du tourisme au sein des communes camerounaises.

- La bibliothèque centrale de l'Université de Yaoundé I, du département du tourisme de la même institution et la bibliothèque du Département de Géographie de la Faculté des Arts et Lettres où nous avons consulté des ouvrages et des mémoires. Ces ouvrages nous ont permis de voir les différentes Approches par lesquelles ont été abordées les questions de valorisation des infrastructures touristiques et de promotion du tourisme au Cameroun et au sein des arrondissements.
- Les centres de documentation et de recherche de l'institut de recherche en démographie (IRD) et du ministère de la recherche scientifique et de l'innovation (MINRESI) : nous y avons Consulté des ouvrages, des revues scientifiques d'économie et de Géographie physique, Urbaine et économique traitant des circuits touristiques. Par-là, nous avons pu identifier les différentes organisations du tourisme. Ainsi que les circuits touristiques en Afrique. Aussi, à travers des ouvrages sur l'organisation et le rôle des acteurs sur la pratique du tourisme dans les grandes métropoles du Cameroun et au sein des communes d'arrondissement.
- La bibliothèque de l'institut SIANTOU supérieur, ou nous avons consultés des travaux de BTS et License professionnelle sur le tourisme et les problèmes liés à la pratique de cette activité au sein de certaines communes d'arrondissement de Yaoundé, donc certaines données figurent dans notre travail.
- La bibliothèque du Ministère du Tourisme et des Loisirs, ainsi que de la Délégation Régionale du Tourisme du Centre.
Nous avons également consulté des sites internet à travers plusieurs moteurs de recherche tels que **Google**, Wikipédia, où nous avons pu avoir une documentation complémentaire.

A partir de ces différentes sources, nous avons pu, nous faire une idée de l'état des travaux qui ont été faits sur la question du tourisme et de la problématique d'optimisation des infrastructures touristiques au Cameroun en particulier, et dans le monde tout entier en général. Cela nous a permis d'orienter au mieux notre travail. Les informations recueillies nous ont permis d'élaborer le contexte scientifique, le cadre conceptuel et théorique de cette étude. De même, nous nous en sommes servis dans la rédaction de la problématique et tout le reste du travail. Nous nous sommes imprégnés davantage du vocabulaire approprié, afin d'éviter les redites.

II.2.4 Les documents iconographiques

Pour ce qui est des documents cartographiques, nous avons pu les obtenir à la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II. Le service des statistiques a mis à notre disposition plusieurs cartes de la commune portant sur le tourisme et le problème des infrastructures touristiques de la région. Il s'agit des cartes telles que la carte de localisation de Yaoundé II, celle sur les données des statistiques des hôtels de la région, celle des équipements routiers, de transport et de santé, etc. Grâce à ces documents, nous avons délimité la zone d'étude et élaboré d'autres cartes concernant cette étude.

II.2.5 La collecte des données primaires

Contrairement aux données secondaires collectées dans les documents écrits ou cartographiques dans les centres de documentation, les données primaires sont celles obtenues des observations directes et indirectes effectuées lors des différentes descentes sur le terrain.

a- L'observation directe

Elle nous a permis de réaliser une étude prospective dans l'optique de nous approprier les phénomènes à analyser. Par la suite, nous avons réalisé des prises de vue devant permettre une meilleure illustration des informations recueillies pendant l'observation.

b- Les interviews

Elles ont été réalisées auprès des personnes ressources susceptibles de nous apporter des informations utiles à l'accomplissement de notre travail.

Dans cette optique, nous avons rencontré des autorités de la commune d'arrondissement de Yaoundé II, les responsables de la délégation régionale du centre du NFOUNDI, du Ministère du Tourisme et des Loisirs afin d'avoir des renseignements sur la genèse, l'évolution et la gestion des infrastructures touristiques dans notre zone d'étude.

Ensuite, nous nous sommes entretenus avec les principaux acteurs des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé II.

Enfin, nous nous sommes entretenus avec la population pour avoir leur avis sur la question du tourisme et des infrastructures touristiques d'accueil.

c- Les enquêtes directes par questionnaires

Les enquêtes ont été effectuées au cours de la période allant de décembre 2015 à mars 2016 cette période étant celle des vacances scolaires et académiques.

Pour la réalisation de ces enquêtes, nous avons élaboré un type de questionnaire adressé uniquement aux responsables d'établissements touristiques ainsi que à certains personnels de ces différentes structures.

II.2.6 Choix des établissements touristiques cible

L'arrondissement de Yaoundé II compte 18 quartiers ayant un certain nombre de facteurs tels que : la taille de chaque quartier ; l'accessibilité ; la sécurité ; la population par quartier et sa densité ; un nombre déterminé d'infrastructures touristiques par quartier. Pour des raisons d'objectivité, dans le cadre de notre étude portant sur « la problématique d'optimisation des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé : cas de la ville de Yaoundé II », sept (07) quartiers ont été choisis comme terrain d'enquête. Il s'agit des quartiers **TSINGA ; BRIQUETERIE ; EKOUDOU ; FEBE ; MESSA PLATEAU ; DOUMASSI ; EKOAZOCK ; CITE VERTE ; ETETACK ABOBO**. Le choix de ces quartiers ne s'est pas faire au hasard. En effet, ce sont les seuls quartiers de la commune de Yaoundé II sur lesquels l'on trouve une quantité représentative ou considérable d'infrastructures touristiques. Les autres quartiers de l'arrondissement sur lesquels nous nous sommes également rendus sont pour la plupart en manque d'infrastructures touristiques. On y trouve pas ou presque pas d'établissements touristiques, mais plutôt quelques infrastructures de mauvaise qualité.

➤ Caractéristiques de l'enquête

Notre enquête a pour cible les établissements touristiques exerçant dans les prestations hôtelières ; les auberges ; les snacks – bar ; restaurants et autres sur l'ensemble des quartiers choisis plus haut. Les données collectées au travers des questionnaires d'enquête, des entretiens et des observations directes sur le terrain sont de natures diverses.

➤ **Nature des données collectées**

Les données recueillies à l'aide d'enquêtes de terrain sont de nature qualitative et quantitative. En appliquant la méthodologie choisie, l'analyse de ces données nous ont permis de mesurer les indicateurs de l'influence des infrastructures touristiques sur le touriste ou le visiteur. Aussi, les informations tirées de leur analyse nous ont fait comprendre les logiques de la loi de l'offre et de la demande de ce qui est proposé et du besoin dans la ville de Yaoundé II.

➤ **Enquêtes par questionnaire**

Dans le but d'atteindre l'objectif général de cette étude, nous avons élaboré un questionnaire au travers duquel nous avons recueilli des informations auprès des responsables d'établissements touristiques concernés et quelques individus. Les informations collectées par le biais du questionnaire nous ont permis d'étudier les taux de fréquentations des touristes, les éléments attractifs dans ces établissements touristiques, ainsi que les motivations qu'éprouvent les touristes à venir séjourner dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II.

➤ **Les interviews**

Pour recueillir d'amples informations sur ce sujet, nous avons mené des entretiens.

Ainsi, nous nous sommes entretenus avec plusieurs personnalités qui sont également des acteurs de l'aménagement du territoire et des infrastructures touristiques dans l'arrondissement de Yaoundé II. Les entretiens avec ces diverses personnalités ont porté précisément sur les logiques des autorités dans la création des infrastructures touristiques. Ainsi, nous avons interviewé le maire de l'arrondissement, son premier adjoint, le secrétaire général de la commune et le chef du service des projets et de la statistique de la mairie. Nous avons aussi eu des entretiens avec les responsables de la délégation régionale du tourisme du centre. Toutes ces personnalités nous ont parlé de la politique de création des infrastructures touristiques dans l'arrondissement de Yaoundé II, tout en s'appuyant sur la stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun (**édition 2006**). Les autres entretiens ont porté sur les responsables du Ministère du Tourisme et des Loisirs (**MintourL**). Nous nous sommes aussi entretenu avec une partie de la population de Yaoundé II, afin d'avoir leur avis sur la question du tourisme en rapport avec les infrastructures touristiques dans le but d'avoir d'ample information sur comment on pouvait valoriser et améliorer la qualité des infrastructures et promouvoir le tourisme dans l'arrondissement.

II.2.7 Echantillonnage

Notre étude portant sur « la problématique d'optimisation des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé II », elle concerne essentiellement les promoteurs privés et publics d'établissements touristiques spécialisés dans l'optimisation et la valorisation des infrastructures touristiques sur l'ensemble des quartiers choisis. Dans le but de déterminer notre échantillon final, nous avons visé un ensemble d'acteurs au sein de la commune de Yaoundé II en utilisant l'« échantillonnage stratifié ». Car la méthode stratifiée ne permet pas de respecter le principe des quotas qui doivent être assignés à chaque strate. A cette limite, il nous est paru que la méthode « aléatoire » est la plus judicieuse à suivre. Cette méthode consiste à cibler un ensemble d'acteurs d'une manière aléatoire, sans tenir compte d'un critère particulier, en essayant de cerner le maximum d'acteurs possible.

II.2.8 La taille de l'échantillon

Compte tenu du fait que notre terrain d'étude est composé de plusieurs quartiers, nous avons défini un échantillon en fonction d'infrastructures touristiques par quartier. L'ensemble de ces infrastructures touristiques forme l'échantillon total de l'étude. Cet échantillon a été déterminé par des calculs basés sur les chiffres de la population totale de l'arrondissement selon le dernier recensement général de la population (2005), et les statistiques de la délégation régionale du tourisme de la région du centre, de la délégation départementale du tourisme du centre, de la communauté urbaine de Yaoundé et de la mairie de Yaoundé II, tout en s'appuyant sur la méthode précédemment évoquée.

➤ Choix des quartiers

Vu que la commune de Yaoundé 2 compte dix – huit (18), quartiers sur une superficie de 15km², on observe une forte concentration d'infrastructures touristiques hôtelières dans certains quartiers. A partir de la carte hôtelière de Yaoundé II ci - dessous, nous pouvons donc mieux comprendre le choix de nos quartiers :

Tableau N°4: *carte hôtelière de la commune de Yaoundé 2*

<i>HOTELS</i>	<i>LOCALISATION</i>	<i>CATEGORIES</i>	<i>CHAMBRE</i>
LE RELAIS	Tsinga	1*	14
GAMO	Tsinga	NC	24
TSEH	Tsinga	1*	12
DUVET	Tsinga	1*	25
LE FEZZ	Tsinga	2*	25
CONGRESS	Carrière	2*	37
PANTHERE	Carrière	2*	15
BELLEVUE	Carrière	2*	22
DAKOTEL PALACE	Carrière	2*	40

**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

MONT FEBE	Febé	4*	191
SOMATEL	Briqueterie	2*	58
AZUR	Briqueterie	2*	66
CITE – VERTE	Cité – verte	1*	34
RESIDENCE	Mokolo	NC	15
MALANOU	Briqueterie	NC	18
CAMEROON	Cité – verte	1*	26
DOUSSIER	Madagascar	1*	20
LA FLEUR	Etétack	1*	18
TROPICAL	Ekoudou	1*	18
LA COLOMBE	Carrière	1*	18
ELIZZA	Madagascar	NC	15

Source : *délégation régionale du tourisme du centre*

A partir de ce tableau, nous remarquons que les quartiers qui concentrent une forte capacité d'établissements hôteliers sont :

- Le quartier **TSINGA** qui compte : 05 hôtels
- Le quartier **BRIQUETERIE** qui compte : 02 hôtels de luxe
- Le quartier **CARRIERE** qui compte : 05 hôtels
- Le quartier **MADAGASCAR** qui compte : 02 hôtels
- Le quartier **CITE – VERTE** qui compte : 02 hôtels
- Le quartier **FEBE** : 01 hôtel
- Le reste en compte soit 01 hôtel ou pas.

Notre choix a donc porter sur six (06) quartiers parmi les dix-huit (18) que comptent la commune, parce que dans ces quartiers on trouve soit un hôtel de luxe de forte attraction touristique , soit une forte concentration d'infrastructures touristiques hôtelières.

➤ **Le calcul des questionnaires**

La population parente, c'est-à-dire la population totale de la zone d'étude est estimée à 238 927 habitants (BUCREP, 2005). Nous avons eu recours à la formule de Fisher pour déterminer la taille de l'échantillonnage. Ladite formule est la suivante :

$$n_f = \frac{n}{1 + \frac{n}{N}}$$

Avec :

Nf = la taille désirée de l'échantillon

N = la taille de la population parente

$$n = 1/d^2$$

d = le degré de précision voulue

Le degré de précision voulue mesure les écarts entre les proportions observées et les proportions réelles. Plus il est faible, plus l'échantillon est représentatif.

Avec d = 10% nous avons un taux de précision ou de représentativité de l'échantillon de 92%.

$$n = 152,75 \text{ soit } 153 \text{ personnes}$$

$$N = 238\,927 \text{ habitants}$$

$$Nf = 153 \text{ personnes ou questionnaires.}$$

Nous partons de l'effectif de la population que compte la commune de Yaoundé 2 qui est de 238 927 habitants (d'après le recensement général de la population de 2005), ou nous choisissons de monter un questionnaire sur les dix-sept (17), hôtels choisis parmi les plus de vingt un (21), que compte la commune. Or un hôtel appartient à un promoteur qui lui compte une personne, d'où le calcul suivant :

$17/6 = 2,666$ personnes, soit 3 types de personnes à interrogées par hôtels (le promoteur ; au moins un client et un personnel employé)

Le nombre de questionnaire sera de : $(3*17)*3 = 153$ personnes au totale à interrogées sur l'ensemble des quartiers choisis, Avec une marge 10% en plus ou en moins.

Le tableau ci – contre illustrera ce décompte :

Tableau n°5 : répartition des questionnaires d'enquête par quartiers a enquêté

<i>QUARTIERS</i>	<i>HOTELS</i>	<i>NOMBRES DE QUESTIONNAIRES</i>
TSINGA	05	10
BRIQUETERIE	02	8
CARRIERE	05	10

MADAGASCAR	02	8
CITE - VERTE	02	8
FEBE	01	5
TOTAUX	17	153

Source : données issues du terrain

Le partage ci – dessus des questionnaires par infrastructures touristiques hôtelières sur les six (06) quartiers choisis est fonction d'un tirage aléatoire simple.

II.2.9 Traitement des données

a- Traitement iconographique et cartographique

Pour le traitement des cartes, nous avons utilisé les programmes d'application ADOBE ILLUSTRATOR, Arc-GIS et le logiciel MAP INFO. Et, pour le traitement des photographies, nous avons utilisé Microsoft Office Picture Management, et le logiciel Photoshop.

b- Traitement statistiques des données

Pour le traitement statistique des données, nous avons choisi d'utiliser plusieurs logiciels, chacun utile à chaque étape du travail. Il s'agit notamment de :

- Logiciel CS Pro 6.1 pour le dépouillement et la saisie des données
- Logiciel SPSS 21.0 et Microsoft EXCEL 2007 pour l'analyse, le croisement des données, ainsi que la confection des tableaux et figures divers.

La mission que nous nous sommes assignée au début de ce deuxième chapitre qui s'achève était de poser les fondations de notre travail. Après avoir ainsi posé les bases de notre analyse, il nous revient de présenter la méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs de recherche libellés plus haut. En d'autres termes, nous allons montrer comment nous avons procédé, de la collecte au traitement des données ayant permis d'obtenir quelques résultats.

II.2.10 DIFFICULTES RENCONTREES

➤ DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN

Durant notre descente sur le terrain, nous nous sommes confrontés à des difficultés de plusieurs ordres, notamment : les difficultés économiques ; difficultés comportementales, les difficultés documentaires, les difficultés spatiaux – temporelles, et les difficultés socioculturelles.

➤ DIFFICULTES ECONOMIQUES

Menée une recherche n'est pas toujours chose facile, car elle nécessite la mobilisation d'importante ressource financière. Dans le cadre de notre travail, nous avons maintes fois eu besoin de trouver assez d'argent pour pouvoir se rendre dans certain quartier les plus enclavés

de notre zone d'étude ou chaque fois il fallait emprunter des motos taxi, chercher à satisfaire même la population locale afin d'avoir accès à certaines informations susceptibles de nous aider dans notre travail. En tant que futur chercheur, et jeune étudiant, la tâche n'est pas toujours facile pour nous car de temps en temps nous sommes confrontés aux besoins financiers qui ralentit très souvent l'évolution du travail.

➤ **DIFFICULTES COMPORTEMENTALES**

Très souvent les futurs chercheurs que nous sommes, se trouvent toujours confrontés aux réactions négatives de la population locale chaque fois que nous voulons avoir accès à une donnée très importante dans notre étude que nous sommes en train d'effectuer. Cela a été le cas lors de nos multiples descentes sur le terrain au sein de notre zone d'étude. La population locale n'a pas toujours été accueillante à notre endroit, elle s'est toujours comportée en personne méfiante et craintive, elle ne veut pas toujours nous livrer un ensemble d'informations susceptible de nous aider dans notre travail. Parfois, nous sommes obligés de leur expliquer longuement le bien fondé de notre étude dans la bonne marche et le bon fonctionnement de leur localité, afin de pouvoir espérer qu'elle nous comprendra. C'est là, les différentes stratégies que nous usons pour avoir accès à de l'information utile.

➤ **DIFFICULTES DOCUMENTAIRES**

L'appréciation du tourisme urbain et les statistiques qui en découlent sont l'apanage de l'Etat, des entreprises de transport et de tourisme et des instituts privés. Ces derniers les rendent publiques au gré de leurs sollicitations et peuvent en conserver la confidentialité. L'outil statistique étant variable et non homogène, il est par la suite difficile de les exploiter de manière uniforme puisque les repères ne sont pas les mêmes. Certains s'appuieront sur la durée ou la nuitée, d'autres sur la fréquence de départ ou de séjour voire le budget consenti au déplacement (l'aspect économique). Le résultat en est que ces statistiques satisfont l'organisme qui les a commandités et répondent à coup sûr à des besoins. Les difficultés d'accès à une source fiable d'informations nous a toujours causés d'énormes problèmes sur les terrains car les données donc disposent certains organismes sont soit obsolètes ; soit des données de mauvaises qualités. En sommes, les futurs chercheurs que nous sommes sont très souvent victime de ce genre de difficultés documentaires et en plus même de cela on note aussi l'indisponibilité des données, soit les données en manque, soit ils ne sont pas à jours ou actualisées.

➤ **DIFFICULTES SPATO – TEMPORELLE**

La recherche nécessite toujours un temps accès considérable dans le souci de produire des résultats fiables et facilement vérifiable. Dans le cadre de notre étude, le temps que nous disposons et vue l'ensemble des différents points que nous devrions parcourir pour avoir accès dans notre zone d'étude et les différents lieux de ressources, n'est pas toujours effective ceci à cause du temps et de l'espace imparti au dit travail.

- Premièrement, les descentes que nous avons effectuées sur le terrain s'est principalement effectuées pendant les congés de Noël et de Pâques, et vue que pendant ces congés, la plupart des administrations sont dans la mouvance des fêtes et ne veulent pas bien travailler et on constate très souvent que le personnel est très absent et parfois même presque pas là. Et de retours des fêtes, vue que nous sommes aussi des étudiants en fin d'étude, nous devons préparer les examens certificatifs de D.I.P.E.S pour les autres et pour certains les examens de fin de

semestre et préparer aussi les stages pratiques dans les différents lycées respectifs. Vu l'ampleur de tout ce que nous avons à faire, on ne dispose pas toujours accès de temps pour pouvoir faire un bon travail scientifique.

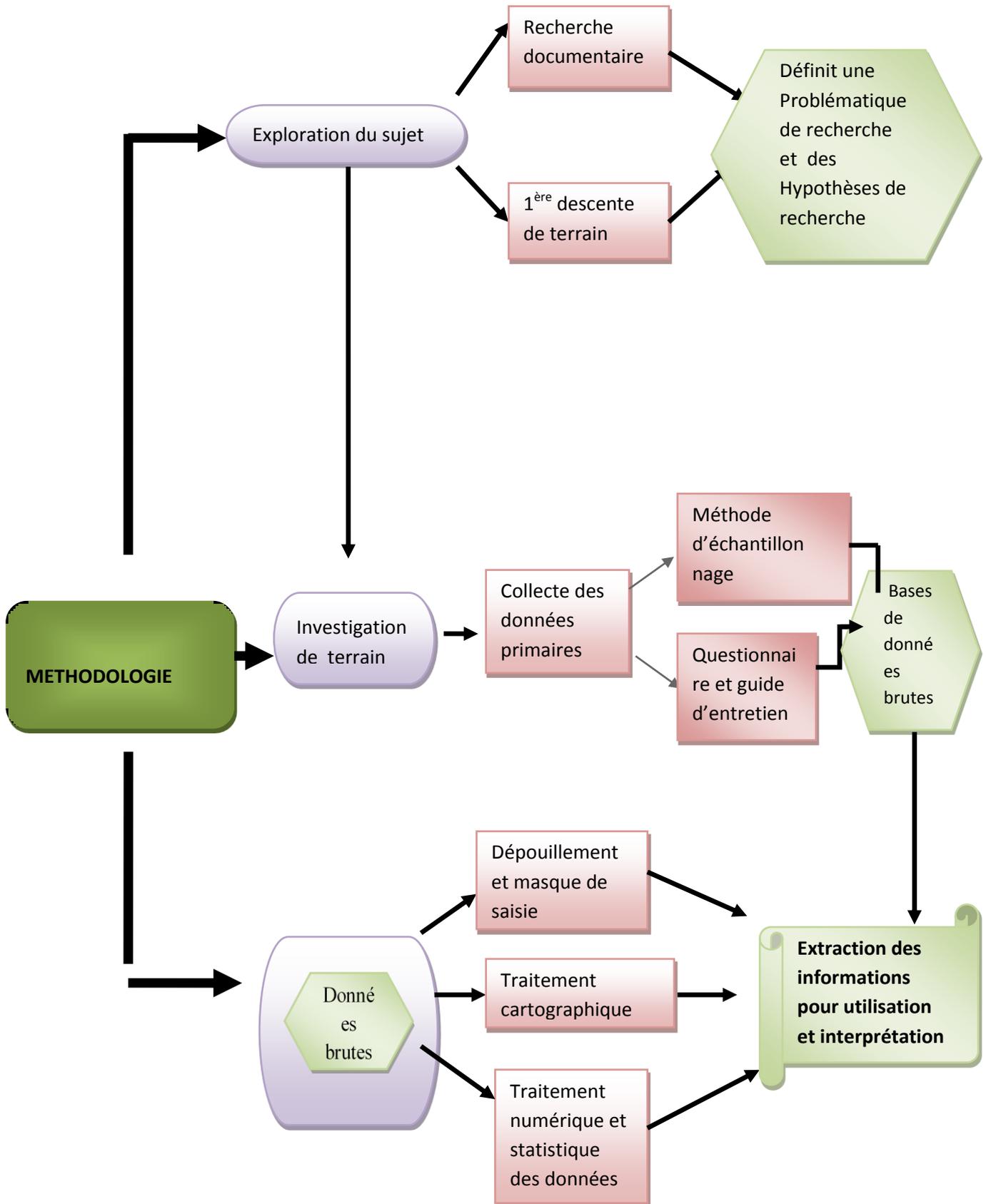
- Deuxièmement, nous éprouvons les difficultés surtout à l'accès de notre zone d'étude, qui très souvent est difficile de faire un découpage de travail à cause de son étendu et de son étalement. Nous qui travaillons sur les infrastructures touristiques, nous sommes toujours obligés de parcourir des kilomètres soit pour effectuer un décompte physique, soit pour faire des prises de vue et des relever GPS. la distance très souvent est notre difficulté majeur avec entre autre les problèmes de désordre urbains, la ville qui n'est pas toujours très bien tracée, parfois nous sommes obligés d'avoir accès dans les camps, voir entrée dans des concessions habitables pour pouvoir prendre certaines coordonnées qui seront exploitables par la suite.

➤ DIFFICULTES SOCIO-CULTURELLES

Sur le terrain, nous avons fait face à des difficultés liées aux comportements des enquêtés, L'indisponibilité de certains cadres administratifs, et responsables des structures en charge des questions de tourisme à destinés nous fournir des informations cruciales pour notre étude :

- Les tracasseries protocolaires des services publics (demandes d'audiences, les rendez-vous non respectés par les responsables, les formulaires à remplir)
- L'attitude désintéressée de certains enquêtés et personnes ressources qui tenaient à monnayer leurs services avant de nous donner la moindre information ou accepter nos prises de photos ;
- Le refus et la réticence de certaines populations à répondre à nos questions et à notre questionnaire par ce que ne trouvant pas d'intérêt à cela.
- L'esprit de suspicion et de crainte de certains enquêtés à notre égard, voyant en nous des relais de l'administration ou même les responsables des impôts venant les interroger illicitement, des responsables de structures hôtelières estimant que nous cherchons des preuves pour les arrêter ou pour entraver leurs activités.
- L'an alphabétisation et la sous-scolarisation de certains enquêtés, ce qui rendait les entretiens difficiles, il fallait d'abord chercher à leur expliquer pour qu'ils puissent nous fournir des réponses crédibles.
- Les difficultés de communiquer avec certains responsables ou personnes de langue ou de dialecte anglais.

Figure 2 : Schéma synoptique de la méthodologie de recherche



DEUXIEME PARTIE :
RECHERCHE ET EXPLOITATION DES
DONNEES

CHAPITRE III :

**ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES
TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE II**

Ce chapitre nous permettra de faire une brève présentation de l'état des lieux des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II en présentant d'abord les atouts, contraintes et les offres touristiques de la commune de Yaoundé II, ensuite la politique touristique mise sur pied au sein de la commune afin de promouvoir le tourisme.

III.1 LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES TOURISTIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II

III.1.1 Des conditions naturelles et culturelles très riche et variées

La commune de Yaoundé II met à la disposition du touriste un produit touristique riche et varié ; celui-ci est composé des éléments naturels et culturels.

III.1.1.1 Les conditions naturelles

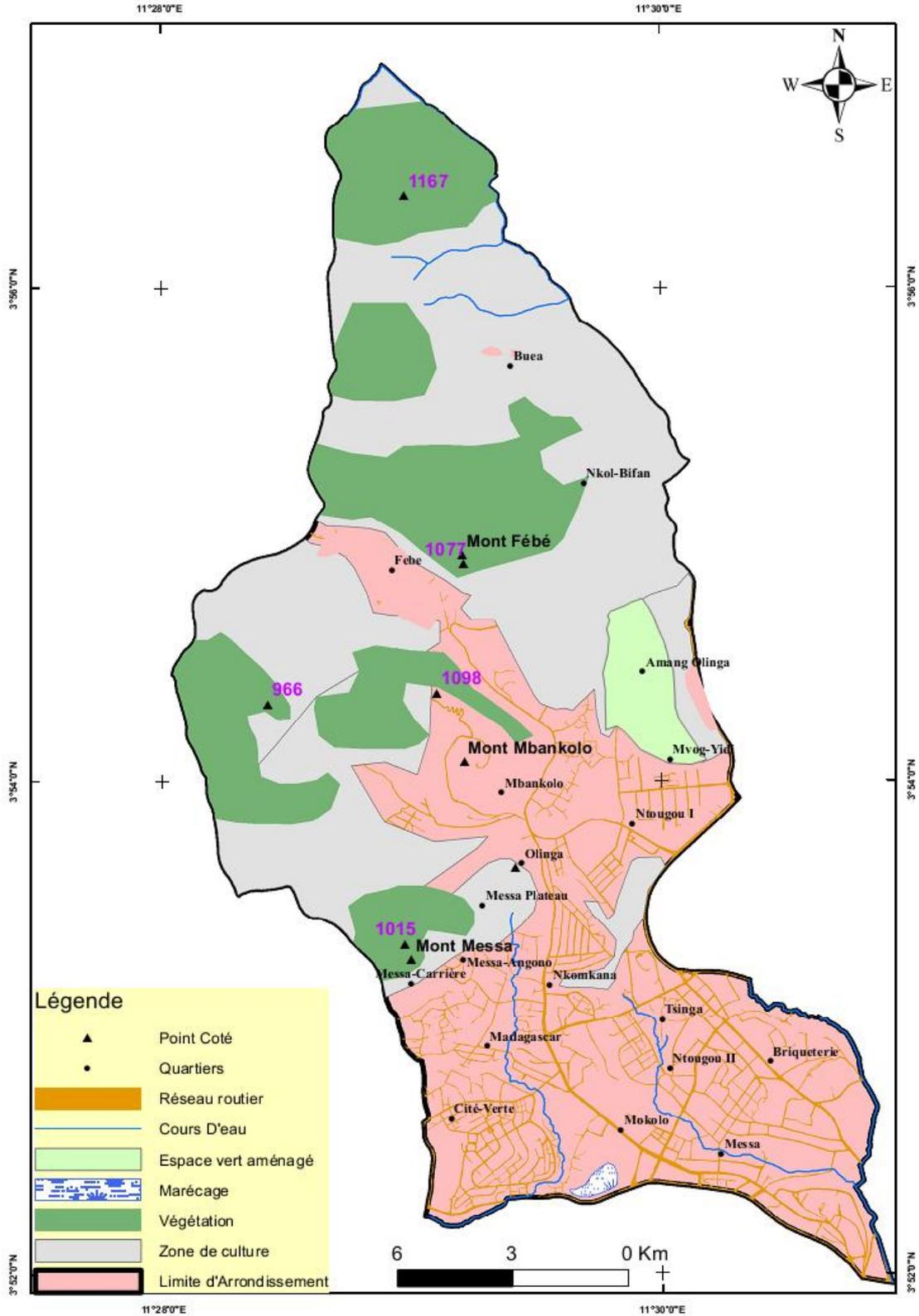
➤ Le relief

La Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 (CAY 2) se situe en plein cœur de la capitale politique camerounaise, à environ 270 Km de l'océan atlantique. Elle est limitée : Au nord et au nord-ouest par la CAY 1 ; Au sud par la CAY 6 ; Au sud-ouest et au sud-est par la CAY 7 ; A l'est par la CAY 3. Le relief de Yaoundé 2 reste dominé par des monts les plus remarquables de la capitale que sont :

- Le Mont Mbankolo qui affiche fièrement le grand Auditorium Jean Paul II, lieu de prière, de méditation et d'éveil de l'esprit ;
- Le Mont Febé qui abrite le Monastère des bénédictions et le somptueux hôtel Mont Febé très connu par les habitants de la capitale et très apprécié par son terrain de Golf : le seul dans la ville de Yaoundé ;
- Le Mont Messa dont le statut de zone verte vient d'être réaffirmé par le gouvernement et qui ne demande que l'exploitation de ses nombreux atouts ;
- Nkol Nyada au sommet duquel se dresse majestueusement le palais des congrès de Yaoundé.

Malgré ce relief en majeure partie dominé par les Monts et les collines, on y trouve aussi des bas-fonds qui abritent malheureusement les quartiers populaires et les bidonvilles (Mokolo, Obolo, Messa-carrière, Messa Mezala...) caractérisés par le non-respect des normes d'urbanismes et d'assainissement et constituant par conséquent les principaux foyers de pollution de la localité.

CARTE DU RELIEF DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 2



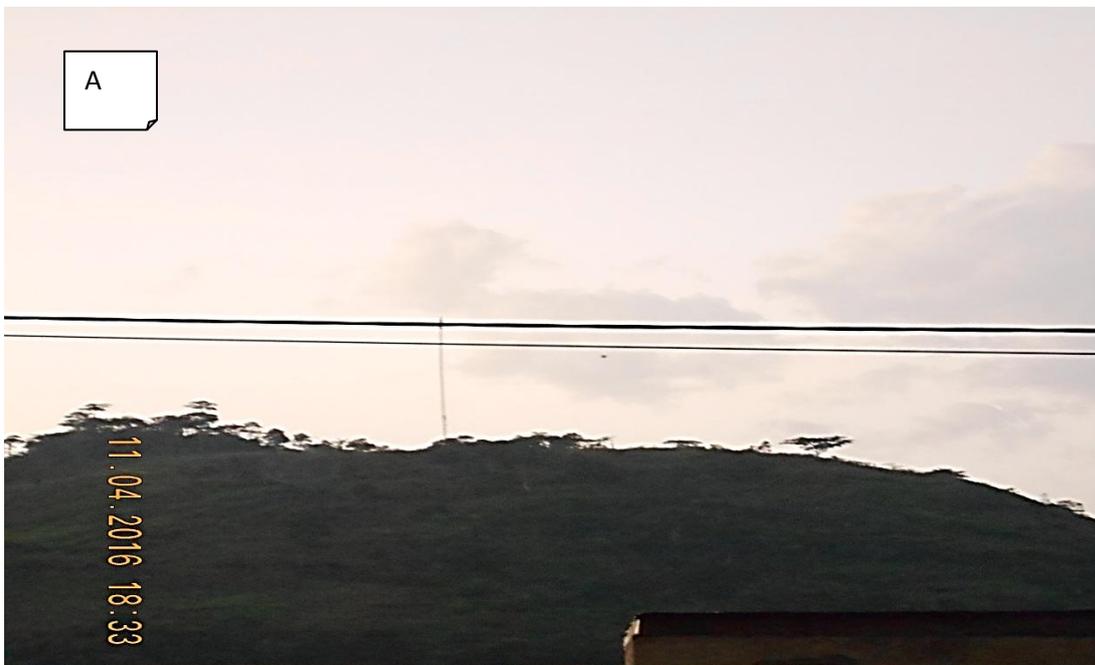
Cette carte de relief de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2, résume les atouts naturels présentés plus haut : le relief ; la végétation, l'hydrographie et le tracé des routes. Nous observons qu'au niveau du Mont Febé et du Mont Messa, la végétation est plus poussée qu'ailleurs et s'est aux alentours de ces Monts que l'on retrouve presque la plupart des espaces aménagés.

Par contre les cours d'eau sont beaucoup plus présente du côté sud de la commune dans les quartiers tels que : Mont Messa ; Madagascar ; Cité verte ; Nkonkana ; Tsinga ; Ntougou II ; Mokolo et Messa.

➤ LE PAYSAGE

La commune de Yaoundé II présente de par sa situation géographique un paysage très apprécié par tous et surtout à cause de sa végétation verdoyante et très éloigner des populations. Cette commune présente une végétation assez conforme et originelle, conforme en ce sens qu'elle permet à toute personne voulant se reposer ou d'y réfléchir de se retirer pour ce côté-là pour avoir du calme et de la concentration. Et verdoyante parce qu'elle est toujours bien entretenue et à cause du climat qui règne dans la localité et surtout au niveau du Mont FEBE et du palais des congrès qui est très favorable au développement de cette végétation, et est toujours très bien entretenue. On peut donc retenir que en terme de présentation végétale, la commune de Yaoundé dispose en son sein des espaces vert très bien entretenus et très attirant, on peut les trouver du côté du Mont FEBE ; du palais des congrès de Yaoundé, du carrefour golf et du monastère. A partir de cette image ci-dessous, nous pouvons très bien observer la végétation au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II.

Photo A : aperçue du paysage de Yaoundé II



Source : enquête de terrain, Mars 2015 (KETCHANDJI Dimitri)

En somme, il est fort important de relever que la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 est une Commune Urbaine abritant néanmoins une zone rurale qui couvre environ 15% de sa superficie. Son paysage est du moins très attirant avec une vue globale de la ville.

➤ **Le climat et l'hydrographie**

Sur le plan des variations climatiques, notons que Yaoundé 2 bénéficie d'un climat équatorial avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches dont l'alternance au fil des temps s'est fortement perturbée. D'où cette qualification de climat équatorial de type Yaoundéen. Cette variation climatique peut s'illustrer dans le tableau ci-dessous

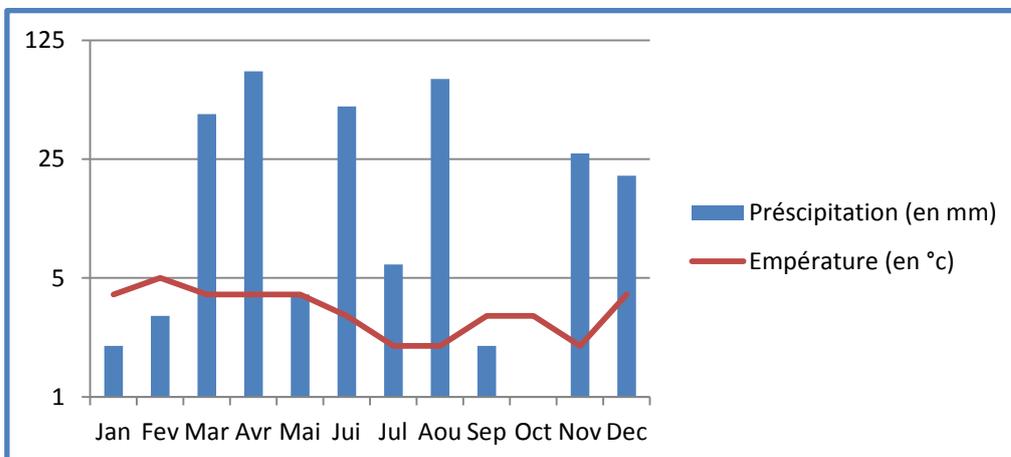
Tableau6: données sur les températures et précipitations moyennes de la ville Yaoundé II en 2015

Mois	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aôu	Sep	Oct.	Nov	Dec	Année
Précipitations (en mm)	2	3	46	82	04	51	6	74	02	00	27	20	317
Températures (en °c)	4	5	4	4	4	3	2	2	3	3	2	4	47

Source : données issues des résultats de l'enquête (Mars 2015)

Le tableau ci-dessus montre que la commune d'arrondissement de Yaoundé II, présente un total annuel des précipitations de 317 mm et un total annuel de température de 47°C. Ce qui traduit que la ville de Yaoundé II, relativement arrosée toute au long de l'année et en terme de chaleur, elle est relativement moins chaude par rapport à la moyenne dans des températures de la capitale politique. Ainsi, nous pouvons donc dire que la situation climatique de la commune est relativement favorable et propice au développement de l'activité touristique. A partir de ces données, nous avons ressorti le diagramme ombrothermique de la commune d'arrondissement de Yaoundé II comme suit :

Figure 4 : Diagramme ombrothermique de la ville de Yaoundé II



Source : données issues des résultats de l'enquête (Mars 2015)

A partir de ce diagramme, nous pouvons lire les mois les plus chauds de l'année et les mois les plus pluvieux de l'année au sein de cette commune. Une gradation de l'échelle des précipitations correspond à deux gradations de l'échelle des températures ($P=2T$), d'après BIROT.

Ce diagramme permet d'observer aussi la situation climatique de la localité au cours de l'année et de pouvoir anticiper sur l'organisation ou la planification de certains événements. Bref c'est un support de prise de décision.

- **Sur le plan hydrographique**, la commune d'arrondissement de Yaoundé II, présente quelques cours d'eau qui ne sont pas si importants au point d'envisager une quelconque activité. On y retrouve des cours d'eau à certain endroit de la commune, c'est par exemple le cours qui se trouve au sommet du Mont FEBE ; du Mont MBANKOLO et du cours d'eau qui longe l'arrière du palais de congrès pour se déverser non loin de l'autre côté de la ville.

III.2 UNE POPULATION ET UNE ECONOMIE TRES DIVERSIFIEES

III.2.1 La population

La commune d'arrondissement de Yaoundé II, est une commune cosmopolite caractérisée par une cohabitation pacifique entre ses populations, malgré leurs origines diverses. Sa population est évaluée à un peu plus de 238 927 habitants d'après le recensement général de la population de 2005 (3^e RGPH, 2005) et répartie dans les dix-huit (18) quartiers de sa municipalité. A ce jour, la commune d'arrondissement de Yaoundé II est l'une des sept communes d'arrondissement qui comptent la ville de Yaoundé, capitale politique du Cameroun, elle couvre une superficie de 15 km². Cette population est composée à la fois par des populations venant presque des dix (10) régions que compte le Cameroun et réparti comme suit :

Tableau 7: répartition de la population par groupe ethnique au sein de la CAY II

QUARTIERS	POPULATIONS	RESSORTISSANTS
BRIQUETERIE ET EKOUDOU	20 162	Septentrion et Maliens
CARRIERE ET NKONKANA	30 960	Ouest Cameroun
MBANKOLO ET FEBE	10 312	Autochtones
MOKOLO	13 911	Centre Cameroun

Source : Men – village, 2015

III.2.2 Les activités économiques

- **En ce qui concerne les activités économiques**, la commune d'arrondissement de Yaoundé II, présente une mosaïque d'activités qui vont des petits métiers jusqu'aux métiers de grandes importances. Les populations de Yaoundé II, pratiquent les activités commerciales en fonction de leur appartenance ethnique ou tribale comme présenté plus haut. L'on remarque que les ressortissant **du Nord Cameroun** qui peuplent les quartiers briqueteries et Ekoudou se livre beaucoup plus aux activités de second ordre comme par exemple : la cordonnerie ; le commerce de la viande et la vente des vêtements traditionnels ; la restauration, etc.

Pourtant les populations originaire de **l'ouest Cameroun** qui peuplent le côté de Carrière et de Nkonkana sont beaucoup plus engagés dans les activités tels que : la friperie ; le commerce de gros ; le maraichère. Et en fin ceux venant du **centre du Cameroun** (de Mokolo) et ceux venant de la zone rurale (MBANKOLO et FEBE) pratiquent beaucoup plus la vente du cacao et du café et font aussi dans la vente du vin de palme et des boissons alcoolisés et autres. En somme, la commune d'arrondissement de Yaoundé II, comme le reste des commune de la ville de Yaoundé, connait à une situation géographique assez propice, une population très dynamique et hétérogène, une situation économique très variée et très riche en produits alimentaires et de consommation. Les touristes ou visiteurs qui séjournent de ce côté ne peuvent en manquer de quoi se ravitailler ou consommés.

III.3 UNE OFFRE TOURISTIQUE TRES VARIEE

Yaoundé II comme la plupart des communes d'arrondissement du Cameroun, ne dispose pas d'office de tourisme, ni de guide officiel, l'information y circule de bouche à oreille et c'est généralement chez le premier passant qu'on la recueille. En matière d'offre touristique, la commune de Yaoundé II, présente quelques structures hôtelières ; un réseau de communication ; agences de voyage. Mais avec des disparités et divergences dans les types de modèles architecturales.

III.3.1 Les infrastructures hôtelières

➤ L'hébergement

La capitale politique Yaoundé présente en générale une pléthore d'établissements hôteliers, et au sein de la commune de Yaoundé II, c'est presque le même constat. On y retrouve des hôtels classés une étoile (1*) aux hôtels classé cinq étoile (4*) comme le Mont Febé hôtel qui se trouve dans cette commune. Au total nous comptons d'après les statistiques du MINTOURL, plus d'une vingtaine d'hôtel au sein de la commune de Yaoundé II qui sont classés et reconnus par le Ministère de tourisme et des loisirs (MINTOURL), qui essayent autant que peu de répondre à la demande locale et extérieure. Mais, notons aussi que la plupart de ces hôtels ne répondent pas au standard internationaux et sont même pour la plupart des très anciens hôtels et parfois très mal entretenus par les principaux propriétaires ou gestionnaires, qui ne font pas toujours la fierté des touristes ou des visiteurs, même si quelques-uns se distinguent comme : le Mont Febé hôtel et Somatel Hôtel.

Les données disponibles au MINTOURL et à la délégation régionale du tourisme du centre, pour le compte de l'année 2014, indique qu'il y' avait 75 établissement touristiques classés dans la région du centre et une vingtaine dans la commune de Yaoundé II, dont 17 étaient classés selon le système du nombre d'étoiles et repartis de la façon suivante :

Tableau N°8 : répartition des hôtels au sein de la commune de Yaoundé II

HOTEL	LOCALISATION	CATEGORIE	CHAMBRE
1. CITE VERTE	Cite verte	2*	25
2. CAMEROON	Cité verte	2*	35
3. DAKOTEL	Carrière	3*	45
4. ELIZA	Carrière	1*	20
5. BELLEVUE	Mbankolo	2*	26
6. PANTHERE	Mbankolo	1*	20
7. DUVET	Tsinga	1*	25
8. GAMO	Tsinga	1*	25
9. FEZZ	Tsinga	2*	50
10. MONT FEBE	Fébé	4*	191
11. RELAIS	Tsinga	2*	36
12. PRINCE	Tsinga	2*	30
13. SOMATEL	Briqueterie	3*	60
14. REGAL	Tsinga	2*	35
15. TSEH	Tsinga	2*	26
16. MALAMOU	Briqueterie	1*	40
17. AZUR	Briqueterie	2*	48

**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

18. DOUSSIER	Mokolo	1*	26
19. LA FLEUR	Mokolo	1*	20
20. TROPICAL	Cité verte	2*	25
21. COLOMBE	Nkonkana	2*	36

Source : *DRTC (délégation régionale du tourisme du centre)*

A partir de la carte hôtelière de la commune de Yaoundé II, nous constatons que la grande quantité d'infrastructures hôtelières qu'elle présente est surtout les hôtels classés 1* et 2* qui d'après le maire de la commune sont pour la plupart des établissements de moyennes capacités et appartenant en majorité aux privés et non à l'Etat, comparés à ceux des autres pays de la sous-région. Dont pas très compétitifs pour répondre à la demande locale, mais aussi pas de bonne qualité pour offrir un meilleur séjour aux touristes dans cette partie de la ville, à l'exception près du Mont Fébé hôtel ; du Somatel hôtel et du Fezz hôtel qui sont classés 3* et 4* et appartenant en majorité à l'Etat, et construit selon les normes et les standards internationaux font la fierté des touristes et de la population.

Quelques structures hôtelières existantes dans la commune de Yaoundé II

Planche photos : présentation de quelques structures d'hébergement à Yaoundé II



Source: *enquête de terrain (KETCHANDJI Dimitri, Mars 2015)*



HOTEL MONT FEBE



DAKOTEL HOTEL

➤ **La propriété de l'hôtel**

La majorité des hôtels au sein de la commune de Yaoundé II appartiennent aux privés. 02 hôtels seulement appartiennent à l'Etat, mais, il faut relever que les privés ne détiennent que des hôtels de 1* ; 2* ; et 3*, seul l'Etat offre des établissements de 4* et 5*.

➤ **Le taux d'occupation des hôtels par saison**

Depuis 2010, selon les propos recueillis auprès de certains promoteurs d'établissements privés, et auprès des différents responsables en charge du tourisme au MINTOURL, le taux d'occupation des hôtels classés a chuté régulièrement de 89 à 36% en 2014 à cause de la cherté des nuitées au détriment des hôtels non classées. Le taux d'occupation dans la ville de Yaoundé se chiffre à 70% environ et est à 50% au sein de Yaoundé II.

III.3.2 Les infrastructures de communications et autres

La ville de Yaoundé comme la plupart des capitales africaines, fait face à une importante crise de mobilité et de réseaux de transports due aux effets conjugués de l'étalement spatial, de l'insuffisance de l'offre publique et privée de transport et de croissance rapide de la demande. Les quelques infrastructures de transports qu'on retrouve ici sont de mauvaise qualité et très obsolètes qui crée une pollution sonore et environnementale.

Le phénomène de congestion urbaine et le mauvais état des routes sont de plus en plus perçue par les automobilistes comme un mal grandissant du milieu urbain. A Yaoundé II, comme dans la plupart des autres communes, de nombreux conducteurs se retrouvent chaque jour coincé dans les embouteillages, dont la gravité et fréquence varient d'un endroit à un autre. Généralement, ces embouteillages se produisent de manière récurrente, à des périodes précises du matin et du soir, mais ils peuvent aussi survenir à la suite d'un accident, dans le cas de Yaoundé II, les pics de pointe se situent généralement pendant les jours ouvrables de la semaine et quelques fois le weekend (notamment le samedi, jour où la plupart des ménages font le marché). Nous pouvons percevoir à travers les images ci – dessous l'état des routes et le phénomène de congestion comme suit :

Planche photos : quelques voies de communication au sein de Yaoundé II



Source : enquête de terrain (KETCHANDJI Dimitri, Mars 2015)

Ainsi, nous pouvons aussi répartir les infrastructures de communications comme suit :

➤ **Le transport**

• **Réseau routier**

La ville de Yaoundé a un très grand réseau routier de 25 km environ, donc moins de 10% est bitumé. La région du centre compte 70 km de routes bitumées, le chiffre le plus bas est de 12.5 km dans la région de l'est (d'après le MINTRANS), il existe un certain nombre de programmes internationaux en vue d'améliorer le système routier au sein des grandes métropoles du Cameroun. Le problème se pose surtout en saison de pluie lorsque les véhicules 4*4 ne peuvent rouler, surtout à Yaoundé. Le mauvais état routier est un handicap pour le tourisme. Il s'ajoute « l'état déplorable du matériel roulant par les opérateurs au sol, ce qui constitue un facteur incalculable de risque » d'après, une étude conduite en l'an 2006 par le cabinet d'études allemande deutsche gesellschaft für technische zusammenarbeit (GIZ), le nombre de contrôles de police le long des routes surtout dans l'est et nord rendent l'expérience touristique insupportable sur de longs trajets. « Ces contrôles routiers sont inutiles et totalement non justifiés ».

• **Réseau ferroviaire**

Le Trans camerounais est long de 1 746 km et relie Douala – Yaoundé – N'Gaoundéré. Une compagnie privée, la CAMRAIL, gère le réseau ferroviaire. L'infrastructure ferroviaire a une capacité de fret de 2.5 millions de tonnes et 4.2 millions de passagers. La CAMRAIL tourne à 55% de sa capacité de fret et à 32% de sa capacité de transport passagers (MINTRANS, 20015).

• **Par avion**

De grands changements sont survenus dans l'industrie du transport aérien au Cameroun. Les informations, auprès des ADC et du ministère des transports en 2015 indiquent que les compagnies suivantes opèrent au Cameroun : air France ; avec des vols quotidiens ; CAMAIR-CO avec trois vols par semaine ; et SWISS, du Cameroun vers les autres pays africains, nous avons les compagnies suivantes : air Gabon, air Afrique et Kenya Airways.

Les coûts à destination du Cameroun ne sont pas compétitifs face aux autres destinations africaines. Ceci entrave les voyages vers le Cameroun en provenance de l'Europe. Puisqu'il n'y a pas de vol direct entre l'Amérique du nord et le Cameroun, alors tous les voyageurs sont touchés par les prix pratiqués en Europe.

Néanmoins, il existe des villes régulières de connexion entre Douala – Yaoundé – Garoua – Maroua. Car un touriste en provenance de l'Europe ou de l'Amérique du Nord peut choisir d'atterrir dans l'un de ces aéroports en fonction du choix de sa région d'accueil, car le Cameroun dispose de 15 aéroports avec des pistes d'atterrissage et parmi ceux-ci, trois sont classées en catégorie A (Douala, Yaoundé et Garoua), deux en catégorie B (Maroua et N'Gaoundéré) et quatre en catégorie C (Bafoussam, Bamenda, Bertoua et Koutaba). Tous ces aéroports sont utilisés, par exemple l'aéroport de Yaoundé à un taux d'utilisation de 30% seulement. Il y a aussi quelques 40 aéroports avec des pistes d'atterrissage de diverses dimensions aménagés et utilisés principalement par les forestiers.

- Location des bus et cars

Selon le consultant BET en 2005, les 65 agences de voyages existantes à Yaoundé qui avaient répondu à un questionnaire possédaient 200 véhicules de différentes tailles et qualité donc :

TABLEAU N°9 : répartition des véhicules de transports au sein de la ville de Yaoundé en 2005

<i>TYPES DE VEHICULES</i>	<i>% PARC AUTOMOBILE</i>	<i>% PLACES</i>
5 places	43,3	28,2
4*4 avec 6 places	38,8	30,5
Minibus 15 places	12,8	25,0
Bus 25 places	5,0	16,3

Source : enquête de terrain Mars, 2015 (KETCHANDJI Dimitri)

Le fait que plus de 80% de matériel roulant soit composé de véhicule de 5 à 6 places indique que la ville de Yaoundé n'est prête à accueillir que de petits groupes. Au cas où le besoin se fait sentir de gérer un groupe composé de plus de 25 personnes, les agences pourraient se rabattre sur les transporteurs interurbains ; mais ici la qualité des véhicules est pratiquement médiocre.

Le parc automobile ou de véhicules dans la ville est beaucoup concentré dans la commune de Yaoundé II qui est la porte d'entrée et de sortie de la ville. Les 05 agences disposent d'une capacité de sièges de 1 490 soit une moyenne de 26 sièges par agence.

III.4 POLITIQUES TOURISTIQUES MISE EN PLACE

D'un point de vue général, « **la décentralisation** » désigne le transfert des compétences et de ressources de l'administration centrale vers les instances locales ou décentralisées. De ce fait, elle tient compte d'un système d'organisation administrative et de gestion par lequel l'Etat accorde à d'autres entités territoriales légalement consacrées par la constitution, la personnalité juridique, l'autonomie financière et de gestion. Selon **Gauthier et Vaillancourt (2002)** la relation Etat-collectivités locales peut prendre en fonction des contextes et des pays, trois formes principales qui sont la déconcentration, la délégation et la dévolution des responsabilités et ressources. Mais au-delà du choix d'une forme particulière qui dépend de facteurs géographiques, historiques et politiques, la mise en œuvre de la décentralisation présente au moins trois avantages : elle contribue à une meilleure efficacité de l'action publique, renforce le développement local et améliore l'équité à travers une meilleure répartition des ressources.

Depuis deux décennies, la décentralisation est devenue une priorité politique pour de nombreux Etats africains. Dans un contexte global de revalorisation du local, de redéfinition de l'Etat, de crise économique et financière et de pression des bailleurs de fonds, les gouvernements centraux africains ont adhéré à cette nouvelle forme d'organisation de l'action publique. Ainsi, le Cameroun a adopté la décentralisation comme mode fondamental de gestion de l'Etat. La révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 proclame à ce titre que la République du Cameroun est un « Etat unitaire décentralisé ». A cela s'ajoute les lois du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, qui accorde plus que par le passé, des prérogatives plus importantes aux collectivités locales. Mettant de ce fait en exergue les communes et les régions comme échelons territoriales où les affaires devraient être autogérées C'est dans cette logique que, ce tapuscrit tente de mettre en évidence les défis et quelques évolutions pertinentes en matière de décentralisation à propos de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2.

L'implication des institutions d'appuis et les acteurs sociaux dans la politique de développement de la commune d'arrondissement de Yaoundé II.

Dans la mouvance de rendre opérationnelle la décentralisation, l'Etat a créé et aménagé des structures techniques et financières qui œuvrent aux cotés des CTD dans le souci de les accompagner dans la réalisation de leurs missions.

A l'instar du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM), dont la principale mission est d'accompagner les collectivités territoriales décentralisées dans leur processus de développement, en leur apportant notamment une assistance technique, financière et appuis multiples dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissements.

Le Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM), il contribue au renforcement des capacités du personnel communal et apporte un soutien-conseil multiformes aux communes. Il est aidé dans ses tâches par d'autres institutions de formation nationales telles que l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP), l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), l'Université de Yaoundé II, etc.

Aussi, dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté et d'appui au développement local, le Gouvernement avec le soutien des partenaires au développement (Union Européenne, Banque mondiale, Agence française de développement, coopération Allemande pour le développement...) a mis en place plusieurs projets et programmes qui œuvrent au quotidien pour la promotion du développement économique et sociale des collectivités décentralisées.

Par ailleurs, La société civile, les ONG nationales et internationales, les associations de base, les groupements d'intérêt économique, les groupements d'intérêts communautaires, les associations caritatives, les syndicats de communes tels que le CVUC (communes et villes unies du Cameroun) appuient également les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement. L'apport de ces composantes de la société dans le processus de décentralisation est incontournable et révèle une importance capitale. Leurs motivations sont diverses : certains cherchent à pallier les défaillances des services publics ; d'autres cherchent à aider les populations à s'organiser et à vivre dans un meilleur environnement ou encore à défendre des intérêts collectifs ; tandis que certains, les entreprises en l'occurrence, recherchent légitimement un bénéfice financier. Tous ces organes techniques d'appuis instaurer par l'état vise à accompagner la commune d'arrondissement de Yaoundé II à promouvoir le développement de certaines activités comme le tourisme à travers le développement des infrastructures touristiques de qualités et en quantité suffisante afin de promouvoir véritablement le tourisme. Au demeurant, cette politique n'arrive pas encore à porter véritablement ses fruits en matière de promotion du tourisme au sein de la commune, car elle connaît encore beaucoup de balbutiement.

CHAPITRE IV :
**LES ELEMENTS ATTRACTIFS DES TOURISTES AU SEIN DE LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II**

Par éléments attractifs, on entend aussi bien les ressources naturelles et leurs équipements, ainsi que les ressources culturelles et les équipements de loisirs.

Lorsqu'on jette un regard sur la pratique du tourisme dans certains pays voisins au notre, comme la Tunisie, le Maroc, le Kenya, et le Sénégal, on comprend très rapidement que ce qui constitue une réelle attractivité touristique des touristes envers ces pays-là est surtout la qualité et la quantité d'infrastructures touristiques qu'elle présente, la beauté du paysage et le relief que la nature leur offre, le développement des voies de communications et du réseau téléphoniques misent place. Au Cameroun, il est vrai que le tourisme fait partie de la cinquième priorité du chef de l'Etat camerounais comme atout pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. (D'après le DSCE : document de stratégie pour la croissance et l'emploi) pour y parvenir, certains chercheurs pensent qu'il faudrait penser à appliquer ce qui est fait ailleurs dans les pays qui connaissent une bonne vitrine touristique et chercher à implémenter cela chez nous, essayer aussi de mettre en valeur ce que la nature nous offre comme atouts : paysage ; relief ; et climat par exemple. Il faut aussi penser à la formation de la ressource humaine en la matière. Ainsi, à travers ces quelques pistes de réflexions, nous essayerons dans ce chapitre de présenter les différents éléments qui attirent les touristes au sein de la commune de Yaoundé II.

IV.1 LE PAYSAGE : UN ELEMENT NATUREL TRES ATTRACTIF

De nombreuses villes africaines présente un paysage très attrayant, avec une flore et une végétation luxuriante, un relief très accidenté par endroit et monotone ailleurs, une hydrographie dense. Au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II, le constat est clair : le relief et la végétation sont deux éléments important d'attraction des touristes au sein de cette commune, dont nous essayerons de développer d'avantage.

IV.1.1 UN RELIEF ATTRAYANT

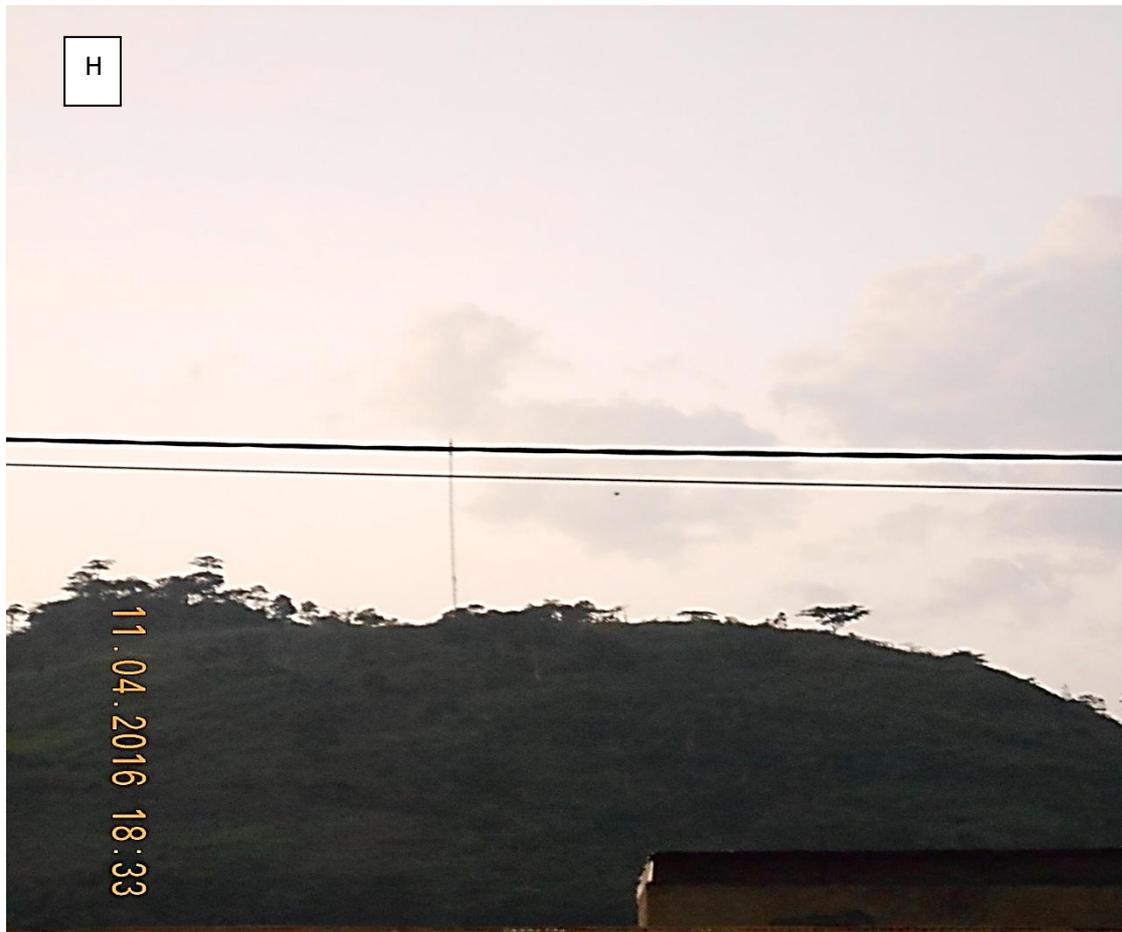
C'est au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II, que Yaoundé en générale s'appréhende comme la capitale au sept (07) collines de par la très forte présence des collines et de monts comme : le **Mont FEBE** et le **Mont Mbankolo**. Le palais des congrès étant situés au sommet d'une des collines de Yaoundé, donne une vue large de la capitale politique « Yaoundé ». Le goût de découvrir et l'esprit de curiosité conduit très souvent les touristes et les visiteurs à venir passer du temps de ce côté et séjournés même sur un temps assez long. Ces quelques traits physiques et naturels ne suffisent pas pour attirer d'avantages les touristes ou les visiteurs de ce côté, nous notons aussi sa végétation luxuriante.

IV.1.2 UNE VEGETATION CAPTIVANTE

La végétation de la ville de Yaoundé en générale et de la commune de Yaoundé II en particulier offre des paysages d'une infinie variété qui exerce un attrait particulier sur les visiteurs et les touristes. La flore du côté Sud de la commune et les collines et les hauts plateaux du côté Nord offrent de nombreuses possibilités de dépaysement. Cette flore est d'une richesse exceptionnelle. Elle donne la possibilité aux amateurs de pics niques de se livrer à leur plaisir favori.

La ville de Yaoundé en générale présente encore de nombreux espace vert, et dans la commune de Yaoundé II, on y trouve aussi de nombreux espaces vert qui vont de cette commune une attraction touristique pour les touristes, les visiteurs et nombreuses d'autres personnes. Nous avons par exemple, les espaces vert du coté de mont Febé ; de la cité verte. Avec par endroit des jolis jardins publics naturels bien aménager.

PHOTOS : *aperçue du paysage de Yaoundé II depuis le sommet du mont Febé*



Source : *enquête de terrain, Mars 2015 (KETCHANDJI Dimitri)*

PHOTOS : *espace vert au sein de Yaoundé II*



Source : *enquête de terrain Mars, 2015 (KETCHANDJI Dimitri)*

IV.2 UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE ATTRACTIVE

Nous présenterons le caractère accessible et la présence des voies de communications existantes dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II.

IV.2.1 LA POSITION STRATEGIQUE DE LA COMMUNE

Les lieux touristiques existent par et pour les touristes, ils sont qualifiés de « lieux périphériques » (W.CHRISTALLER, 1995) par opposition aux lieux « centraux ». Il existe différents lieux touristiques dont les dénominations renvoient très souvent aux milieux géographiques, mais cette différenciation est loin d'être pertinente. Ainsi sur la base de certains critères à l'instar de « présence ou absence de capacité d'accueil », « présence ou absence de population locale » et « fonction urbaine diversifiée », il a été proposé une typologie de lieux et éléments touristiques qui ont de l'influencent sur un touriste au sein

d'une ville, d'un département ou d'un arrondissement (KNAFOU et al. 1997 ; STOCK, 2001).

IV.2.1.1 TYPOLOGIE DES ELEMENTS TOURISTIQUES QUI ONT DE L'INFLUENCE SUR LES TOURISTES

TABLEAU N° : 10 : récapitulatif des infrastructures touristiques au sein de Yaoundé II

<i>TYPES D'INFRASTRUCTURES</i>	<i>CATEGORIES</i>	<i>LOCALISATION</i>
Infrastructures routières	-routes bitumées -routes en terre	-FEBE ; CITE VERTE ; TSINGA ; MESSA -CARRIERE ; NKONKANA ; MOKOLO ; etc.
Infrastructures de transports	-voitures interurbains -voitures à deux roues -voitures personnels -bus et autres	-dans toute la commune de Yaoundé II
Infrastructures téléphoniques	-cabines téléphoniques -cyber café	- dans toute la commune de Yaoundé II
Les établissements d'hébergements	-hôtels (1*,2*,3*,4*) -auberges -motels	-presque partout dans la ville de Yaoundé II
Infrastructures énergétiques	-points d'eau (forages, puits, etc.) -électricité	IDEM
Infrastructures de sécurité	-éclairage public -poste de police -groupes de vigilance	-insuffisant -insuffisant -médiocre
infrastructures sanitaires	-centre de santé -les hôpitaux	PRESQUE PARTOUT DANS LA CAYII
Infrastructures de loisirs	-les terrains de golf et tennis -les stades de football -parcourt Vita, etc.	-FEBE -CITE VERTE -FEBE

Source : enquête de terrain, Mars 20155 (KETCHANDJI Dimitri)

Commentaire : au regard du tableau ci – contre, il ressort que toutes ces infrastructures sont très bien existante dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II, mais pose un réel problème en matière d'optimisation. Certaines infrastructures sont directement liées au confort du touriste et d'autres par contre ne le sont pas. Les infrastructures tels que : **les établissements d'hébergement ; les infrastructures de loisirs ; les infrastructures sécuritaires, les infrastructures de transports et sanitaires** sont des services qui touchent directement la personne de « touriste » et qui sont susceptible de créés une attractivité touristique, et le reste des infrastructures touristiques par contre n'influence pas directement le touriste ou le visiteur. Notons aussi que, la commune d'arrondissement de Yaoundé II regorge une multitude d'infrastructures touristiques et de potentialités touristiques, qui, si elles sont bien aménagées et entretenues pourraient constituer un pôle de croissance touristique.

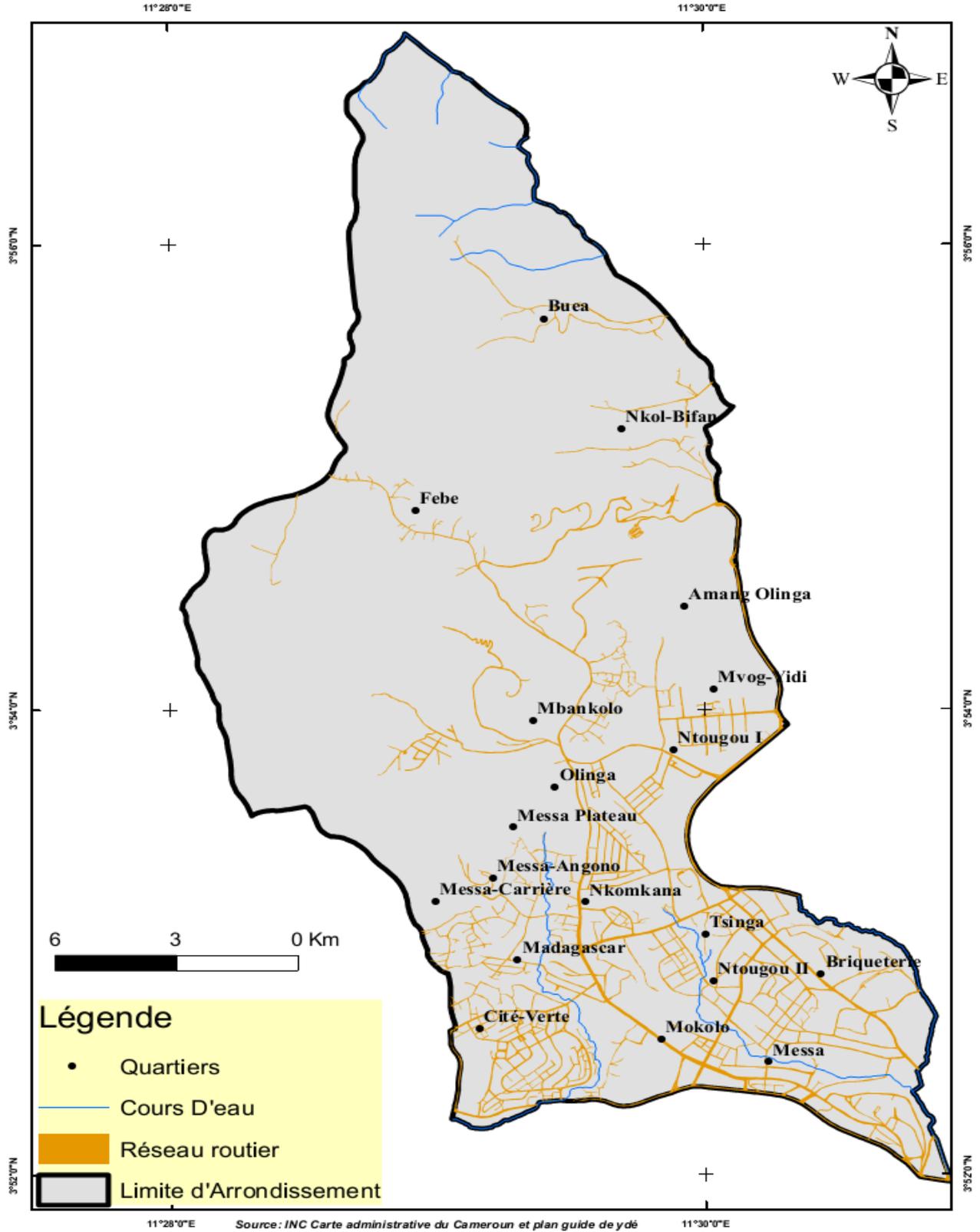
Une des sept (07) commune que compte la ville de Yaoundé, la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 (CAY2) limitée au Nord et au Nord – Ouest par la commune de Yaoundé 1 ; au Sud par la commune de Yaoundé 6 ; au Sud – Ouest et au Sud – Est par la commune de Yaoundé 7 ; et à l'Est par la commune de Yaoundé 3. Elle couvre une superficie de 15kilomètres carrées avec une population de 238 927 habitants, selon le dernier recensement général de la population de 2005 (RGPH, 2005). Dispose d'une position géographique très stratégique comme suit :

➤ **L'accessibilité**

La commune de Yaoundé II est accessible par les voies nationales et routières qui entoure la commune des quatre points de la ville (nord, sud, est et ouest). L'axe lourd carrefour golf – palais de congrès permet de relier le palais présidentiel du centre-ville, on y est en 45 minutes en moins de temps lorsqu'on empreinte la voiture, de l'aéroport international SIMALEN de Yaoundé, distantes de 17km, il faut compter au moins une heure de temps pour se rendre du côté de la commune de Yaoundé II.

En termes d'accessibilité, la commune de Yaoundé II est une localité qui est facilement accessible. On n'éprouve pas les difficultés quelconques pour se rendre d'un bout à l'autre de la ville. Les voies de communication existent même si elles ne sont pas toujours de très bonne qualité, le touriste se sentira quand même flatter par le caractère hétérogène de la commune.

CARTE DU RESEAU ROUTIER DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 2



Commentaire : cette carte nous présente dans son ensemble le réseau routier de la commune d'arrondissement de Yaoundé II. On observe très rapidement que la commune de Yaoundé II est desservie d'un réseau routier très dense qui relie presque l'ensemble des quartiers que compte la commune. On observe aussi que le réseau routier est plus concentré dans la partie centre et sud de la commune au détriment des autres pôles.

➤ **La richesse culture et artistique de la commune comme élément attractif**

La commune de Yaoundé 2 est riche d'un patrimoine historique et culturelle dont le palais de congrès ; le mont Febé ; la grotte de la vierge marie ; le musée du monastère... constituent incontestablement le motif de la venue des touristes dans la commune. A l'intérieure l'on peut y visiter successivement le monastère et le musée du monastère, la grotte de la vierge marie à partir des voies de communication accessible qui permettent à ceux – ci de se déplacer sans une difficulté quelconque d'un bout à l'autre.

Pour les personnes intéressées par le patrimoine culturel, deux églises s'offrent à leur égard, l'une sur les remparts du Mont Mbankolo (auditorium Jean Paul II) et l'autre, la chapelle des moines du monastère, dont la majeure partie date du début XXIe siècle.

PHOTOS : *vue de l'entrée du palais de congrés de Yaoundé*



Source : *enquête sur le terrain, Mars 2015 (KETCHANDJI Dimitri)*

PHOTOS : *vue de l'intérieure du palais de congrès*



Source : *enquête de terrain, Mars 2015 (KETCHANDJI Dimitri)*

IV.2.2 LA PRESENCE DES VOIES DE COMMUNICATIONS ET D'UN RESEAU TELEPHONIQUE DENSE

La ville de Yaoundé en générale et de la commune de Yaoundé II en particulier possède diverses infrastructures touristiques de voies de communication qui rendent les richesses touristiques de la commune accessible aux visiteurs ou touristes.

Le réseau routier de la commune de Yaoundé II de 326 km dont 123 km de routes bitumées et 203 km de routes de terre de viabilité permanente permet de relier les différents quartiers de la commune, ainsi que les autres communes de la ville de Yaoundé. Malgré les efforts faits dans la construction et l'entretien des routes, certaines parties de la commune sont encore enclavées. Les richesses floristiques ; infrastructurelles et humaines de certains quartiers de la commune sont inaccessible parfois par voitures en saisons de pluies. Son utilisation reste limitée à cause de l'insuffisance des routes praticables. Les efforts de coordination rail – route et air – route en cours vont stimuler le tourisme au sein de la commune de Yaoundé II.

Malgré les voies de communications (routes, rails, etc.) qui datent de l'époque coloniale et qui par endroit son de mauvaise état, il en existe en très grand nombre dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II de voies de communications et de réseaux téléphoniques qui relient et alimentent les différents quartiers de cette commune. La population ne souffre pas trop de problèmes de poussières en saisons sèches car on y trouve des services qui se charge de l'entretien des routes et de certains points en arrosant constamment l'ensemble de ces quartiers, on peut **citer l'ONG (VIETUS)**, qui même en saison de pluies la population ne plein pas trop à cause de la présence du goudron qui existe presque dans l'ensemble des quartiers de la commune et surtout que les caniveaux sont très bien entretenus pour éviter les inondations. C'est le cas des quartiers comme : **CITE VERTE ; FEBE ; MESSA ; et TSINGA.**

En dehors des voies de communications qui sont existantes, mais parfois de mauvaise qualité, nous observons aussi :

➤ une forte présence du **réseau téléphonique**, qui apparait presque dans tous les quartiers de la commune de Yaoundé II et de bonne qualité qui sont autant d'éléments qui peuvent attirer les touristes ou les visiteurs à séjourner de ce côté, car ils pourront mieux conduire leurs affaires et bien travailler (propos recueillis auprès du maire de ladite commune et de certains responsables d'établissement hôteliers, Mars 2015). Les touristes peuvent communiquer avec leurs familles ou toutes autres personnes à l'extérieur du pays sans toutefois être perturber car les lignes téléphonique sont existantes et de qualités acceptable ainsi que les points internet. En ce sens l'Etat en à ménager des efforts au sein de cette commune surtout avec le processus de décentralisation impulser par le chef de l'Etat. Il existe des maisons téléphoniques et des points Internet dans presque tous les coins et recoins des quartiers de la commune afin de faciliter et de limiter des longs déplacements de la part des touristes et même de la population vers le centre-ville. Très souvent dans les structures hôtelières, tous ces services leurs sont offerts.

En dehors de la présence des voies de communications et du réseau téléphonique très dense au sein de la commune de Yaoundé II, cette ville présente aussi un élément très attractif qui influence largement les touristes en matière d'infrastructures touristiques qu'elle présente à savoir : **l'eau et l'électricité.**

IV.2.3 UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU ET D'ELECTRICITE TRES DENSE

Avec de nombreux entretiens faites au prés de certains responsables d'ENEO et de CAMWATER, certains efforts sont fait par le gouvernement camerounais en matière d'adduction d'eau et d'électricité au sein des communes d'arrondissement. La commune de Yaoundé ne souffre pas assez de coupures ou de manque d'eau et d'électricité, si oui mais très rarement et de très courte durée (propos recueillis auprès de la population et des certains responsables en charges des questions d'eau et d'électricité). Constat faisant, Yaoundé II présente un large réseau d'adduction d'eau et d'électricité qui satisfait toute la population de Yaoundé II, qui est estimée à 238 927 habitants (d'après le recensement générale de la population de 2005). La population locale comme les touristes et les visiteurs qui y vivent ne se plaignent pas de cette absence de ces deux (02) denrées.

L'entretien faite aussi au prés de certains promoteurs d'établissements touristiques et hôteliers, qui œuvrent grandement dans la promotion du tourisme au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II à travers leur différentes structures, affirment n'avoir jamais eu des plaintes venant des touristes ou des visiteurs par rapport au coupures d'eau et d'électricité, car ils ont mis sur pied des techniques ingénieuses afin de paliers à ce genre de problèmes en creusant des forages modernes et en se dotant des groupes électrogènes de très grandes capacités (entretien eu avec Mr DONFACK de GAMO hôtel, situé A TSINGA et avec Mme KAPGNANG clarisse de l'hôtel relais, situé au quartier TSINGA).

Nous pouvons donc dire au regard de ce qui précède que, ces éléments influencent largement non seulement l'attractivité des touristes, mais aussi une forte fréquentation au sein de la CAYII. Cependant, est ce que ces éléments constituent les seuls à pouvoir attirés véritablement les touristes ?

➤ ARRIVEES DES ETRANGERS AU SEIN DE LA CAYII EN 2014

TABLEAU N° :11 : arrivées des étrangers au sein de la CAYII pour le compte du 1^{er} semestre 2014

Mois	Africains	Européens	Etrangers	Autres	TOTAL
Janvier	126	45	60	25	256
Février	115	25	35	28	203
Mars	113	30	25	15	183
Avril	136	40	26	18	397
Mai	136	48	30	26	240
Juin	133	46	22	30	231

Source : services des statistiques de la délégation régionale du tourisme et des loisirs du centre

TABLEAU 12 : arrivées des étrangers au sein de la CAYII pour le compte du IInd semestre 2014

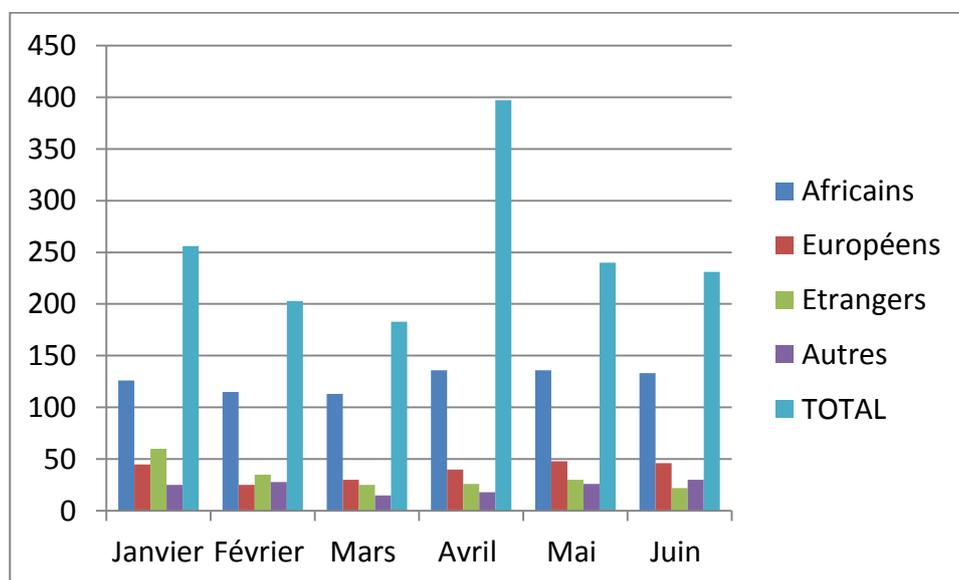
Mois	Africains	Européens	Etrangers	Autres	TOTAL
Juillet	215	146	86	115	562
Août	202	96	90	112	500
Septembre	213	80	110	95	498
Octobre	86	45	95	90	316
Novembre	88	60	65	113	326
Décembre	228	155	110	103	596

Source : services des statistiques de la délégation régionale du tourisme et des loisirs du centre.

COMMENTAIRE :

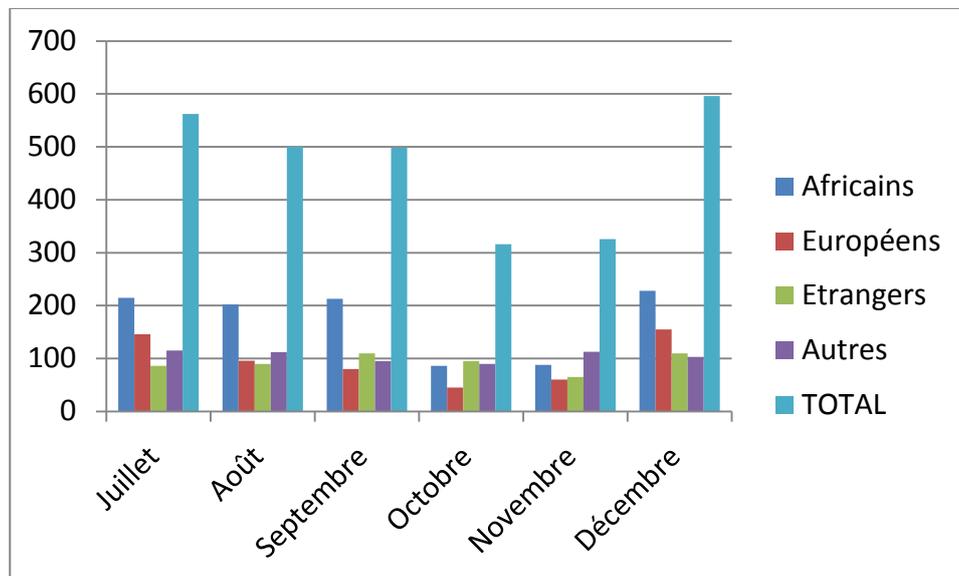
Ces deux tableaux nous présentent le degré de fréquentation des étrangers au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II en 2014. Nous constatons bien que plusieurs types de personnes (africains ; européens ; étrangers et autres) ont eu à visiter et à séjourner au sein de la commune de Yaoundé II en 2014. ceci montre à quel point cette ville est tant convoité et fréquenté par des étrangers. A partir d'une figure très précise nous allons essayer de faire une comparaison entre l'arrivée des étrangers au sein de la commune de Yaoundé II pour le I^{er} et IInd semestre 2014.

FIGURE 6 : évolution des étrangers au cours de l'année 2014 au sein de la CAYII (semestre I)



Commentaire : dans la figure ci-contre, nous constatons que les Africains et Européens sont les deux types de personnes qui sont les plus arrivées au sein de la commune de Yaoundé II en 2014 pour le compte du semestre 1.

FIGURE 7 : évolution des étrangers au cours de l'année 2014 au sein de la CAYII (semestre 2)



Commentaire : alors que dans la figure 2, ce sont les Africains et les étrangers qui ont plus fréquentés et visités la commune de Yaoundé II.

De ces deux observations, nous dirons que la commune de Yaoundé II a été plus fréquenté et visité en 2014 pour le compte des deux semestres par : les Africains ; les Européens et les Etrangers.

IV.2.4 LES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES COMME ELEMENTS ATTRACTIFS

La commune de Yaoundé II présente des infrastructures très attirantes qui influencent largement sur les touristes et les visiteurs.

➤ LES HOTELS ET LES MAISONS D'HABITATIONS TOURISTIQUES

L'infrastructure hôtelière progresse très rapidement depuis quelques années au sein de la commune de Yaoundé II. En 2000, on comptait 10 hôtels avec 325 chambres et 1025 lits. Cinq ans plus tard, la capacité hôtelière a été multipliée par quatre soit 50 hôtels classés et non classés tous confondus de 1325 chambres et 2756 lits, comme le démontre **NKANGO Alain Bertrand** (2010), tourisme : l'agonie d'un secteur porteur. In l'anecdote n°493 du lundi 01 Novembre 2010, P10.

La commune de Yaoundé II qui compte dix-huit quartiers (18) avec une population qui tourne autour de 238 927 habitants, avec une densité moyenne de 300 habitant aux kilomètres carrés sur une superficie de 15km², présente un réseau urbain en damier par endroit comme dans les quartiers CITE VERTE , FEBE, etc., et ailleurs un réseau urbain très anarchique sur le reste des quartiers , on y trouve de très grands et belles infrastructures hôtelières et de belle maisons de vacances qui sont pour la plupart habités par des touristes étrangers et africains, soit héberger par des familles camerounaises dans ces maisons.

Très souvent, la beauté de ces infrastructures embellissent non seulement la ville de Yaoundé II, mais attirent très souvent même la population et les touristes car ils aiment le confort, la sécurité et le prestige.

La commune d'arrondissement de Yaoundé II, ne regorge pas assez de superstructures digne de ce nom, mais les quelques qui existent drainent assez de monde et en occurrence les

touristes et les visiteurs et font par conséquent le bonheur et l'épanouissement totale de ceux-ci La commune possède comme ce que nous pouvons appelés superstructures « le palais de congrès et l'hôtel Mont Febé », qui par ailleurs sont les grandes superstructures qu'on retrouve dans toute la grande commune de Yaoundé II.

Commençons par présenté le palais des congrès qui est l'une des plus grandes structures de la commune de Yaoundé II et qui fait énormément la fierté de cette commune. Cette superstructure abrite de très grands événements nationaux et internationaux à caractère touristique comme : la foire PROMOTE ; Yaoundé en fête ; foire d'exposition, etc. et drainent accès de monde, de touristes et visiteurs venant de tous les coins de la terre. Le prix de la qualité décerné au palais des congrès de Yaoundé aux Etats – unis en 2010s matérialise la qualité de service et savoir-faire qu'on retrouve dans cette structure et qui constitue un atout très important en matière d'attractivité touristique. C'est une structure que beaucoup de touristes qui séjourne à Yaoundé II, rêve de visiter surtout à cause de son histoire et de sa splendeur. Inauguré le 12 Mars 1982, après sept ans de travaux, dans le cadre de ce qui était connu comme le projet chine – Cameroun, ce bâtiment deviendra le palais des congrès à la faveur d'un décret présidentiel du 06 Décembre 1982. Depuis ce jour, ce somptueux édifice est devenu un haut lieu de l'histoire contemporaine du Cameroun.

Les hommes d'affaires sont attirés par la commune de Yaoundé II, ou ils peuvent entrer en contact et négocier avec les responsables du gouvernement, avec des structures comme le Mont Febé hôtel palace et le palais de congrès qui sont deux superstructures qui font réellement l'attractivité de la commune en particulier et de la ville toute entière, car c'est là que la plupart des hommes d'affaire tiennent leur réunion et assemblées avec certains membre du gouvernement.

En dehors de cette superstructure, nous avons l'hôtel Mont Febé classé 4* qui est l'un des hôtels de Yaoundé les plus prisé et les plus anciens. Les touristes et les visiteurs le préfèrent surtout à cause de sa position géographique qui donne une vue large sur la ville toute entière, son confort et sa sécurité. L'histoire de cette structure laisse aussi apparaitre des curiosités de la part des visiteurs et touristes qui très souvent veulent avoir plus d'information dessus.

Tableau 13 : répartition des établissements touristiques au sein de Yaoundé II

<i>N°</i>	<i>NOMS</i>	<i>LOCALISATION</i>	<i>CATEGORIES</i>	<i>CHAMBRE</i>	<i>SUITE</i>	<i>APPART</i>
1	SOMATEL CENTRE	BRIQUETERIE	2*	58	5	0
2	PANTHERE HOTEL	TSINGA OLINGA	2*	15	0	2
3	CONGRES HOTEL	MESSA CARRIERE	2*	37	1	0
4	COLOMBE HOTEL	MESSA	2*	18	0	0

**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

5	TROPICAL HOTEL	EKOUDOU	1*	18	0	0
6	HOTEL LA FLEUR	ETETACK	1*	18	1	0
7	HOTEL DOUSSIER	MADAGASCAR	1*	20	0	0
8	HOTEL LE DUVET	TSINGA	2*	25	0	0
9	HOTEL AZUR	BASTOS	1*	66	2	0
10	HOTEL MONT FEBE	FEBE	4*	191	18	0
11	HOTEL LA CITE VERTE0	CITE VERTE	1*	10	0	0
12	GAMO 0HOTEL	TSINGA	NC	24		0
13	HOTEL LE RELAIS	TSINGA	2*	14	0	0
14	FEZZ HOTEL	TSINGA	2*	46	0	0
15	DAKOTEL HOTEL	CARRIERE	2*	58	0	0
16	ELIZA HOTEL	CARRIERE	2*	25	0	0
17	HOTEL LES PRINCES	TSINGA	2*	44	0	0

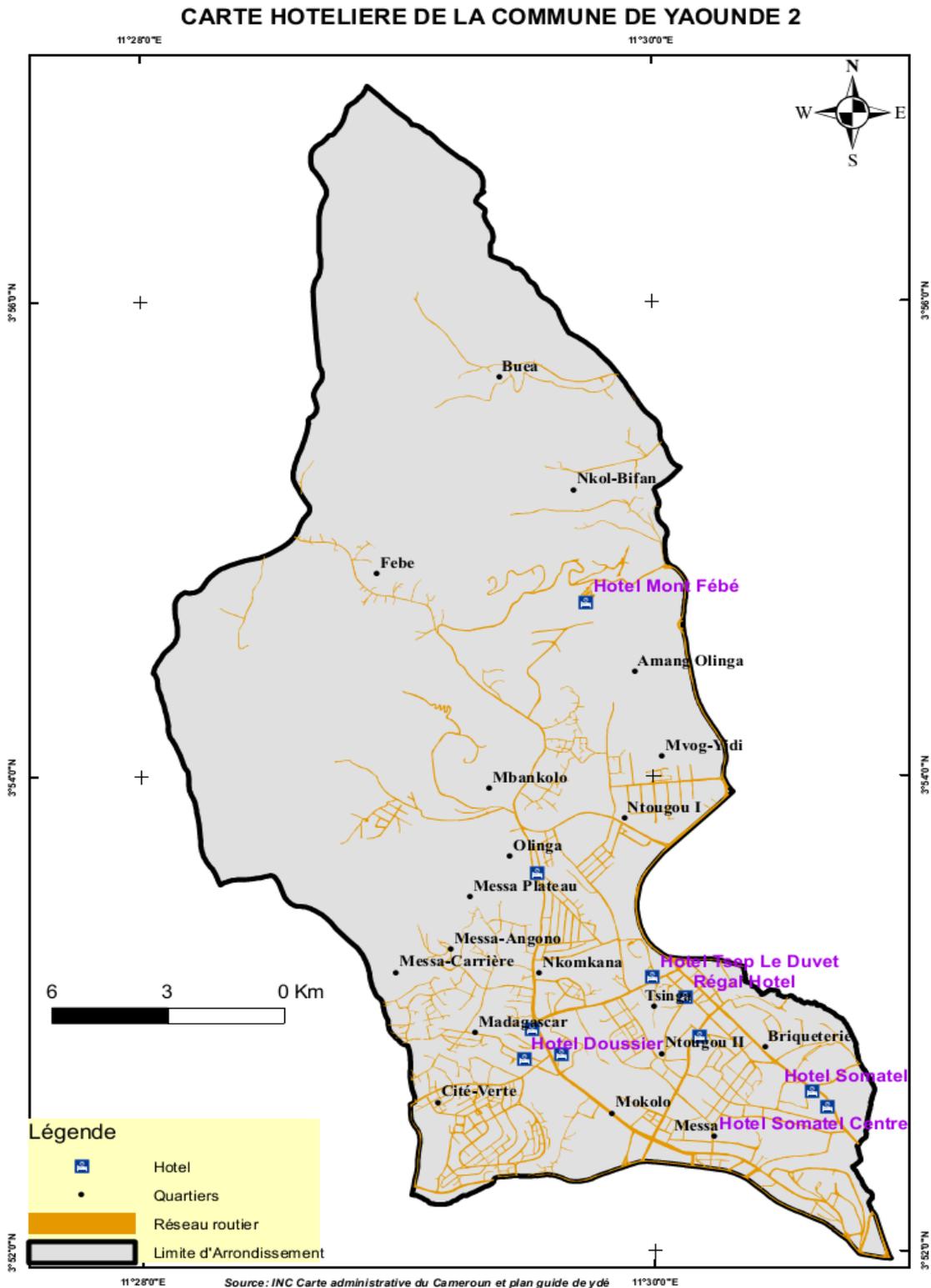
**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

18	HOTEL BELLEVUE	MESSA OLINGA	2*	46	0	0
19	REGAL HOTEL	TSINGA	2*	25	0	0
20	TSEH HOTEL	TSINGA	2*	18	0	0
21	RESIDENCE MALAMOU	BRIQUETERIE	1*	15	0	0

Source : *délégation régionale du tourisme du centre*

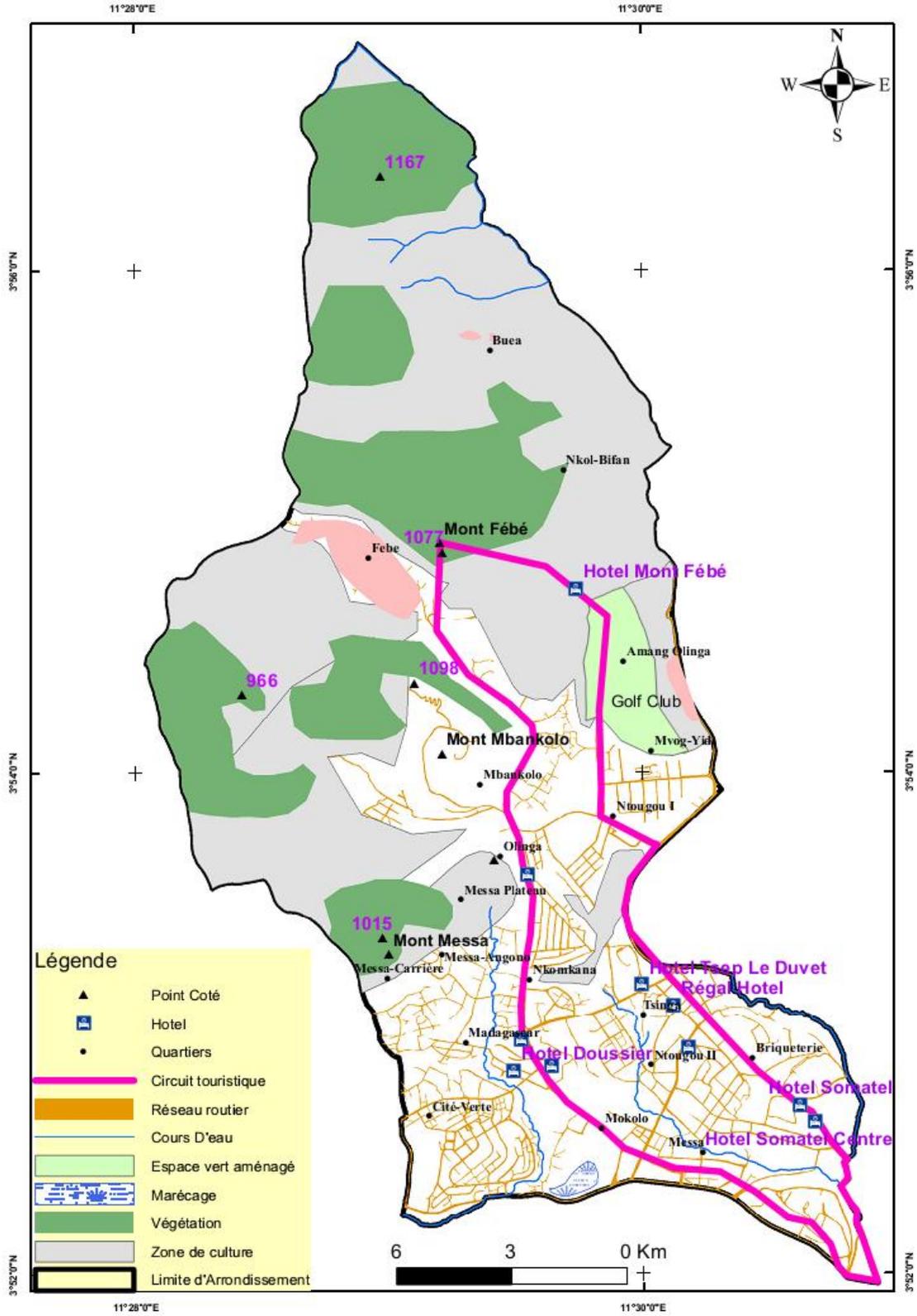
Le tableau ci-dessus illustre très clairement les l'abondance d'établissements d'hébergement touristes au sein de commune de Yaoundé 2.

Pour ce qui est de l'offre hôtelière au sein de la commune de Yaoundé 2, le MONT FEBE HÔTEL est incontestablement le leader avec 191 chambres, suivie de SOMATEL hôtel avec 58 chambres.



Commentaire : la carte ci – dessus nous présente dans son ensemble les différents emplacements des hôtels dans la commune de Yaoundé II avec une précision de ne pas se trompé. Elle ressort aussi l’emplacement exact des établissements touristiques d’accueil dans chaque quartier sans risque de se tromper.

CARTE DU CIRCUIT TOURISTIQUE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 2



Nous venons de faire connaissance plus en profondeur avec la commune de Yaoundé 2 à travers sa richesse touristique et ses infrastructures touristiques attractives. Cette commune aux vestiges séculaires bénéficie d'une renommée nationale et même internationale. Elle est localisée à proximité de la présidence de la république et de la résidence du chef de l'Etat non loin du carrefour Golf et vivier de touristes. Les qualités du lieu ne sont pas remises en doute, mais elles n'ont de valeur que par rapport à l'attraction qu'elles peuvent exercer sur les touristes qui lui donne un sens (CAZES, LANQUAR, 2000) et ensuite par la société locale. Cependant, quel est l'apport de ces infrastructures touristiques sur le développement local de cette commune ?

TROISIEME PARTIE :
**VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUE
DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS**

CHAPITRE V :
**APPORT DES INFRASTRUCTURES
TOURISTIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT
LOCAL DE LA COMMUNE**

Dans ce chapitre, il sera question pour nous de montrer l'apport des infrastructures touristiques dans le développement local de la commune d'arrondissement de Yaoundé II. Mais avant d'y arriver, l'acteur principal qui sera mis en exergue ici est le touriste, ou nous allons entre autre ressortir les différents rôles joués par les acteurs du tourisme pour valoriser ce secteur, maintenir les visiteurs et touristes vers des offres autres que ce qui leur ont toujours été proposées afin de faire de cette commune une véritable terre d'attractivité.

V.1 ROLE DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES AU SEIN DE LA CAY II

V.1.1 Le rôle joué par l'Etat

D'après l'ARRETE N°12/A/MINTOURL du 01 mars 2011 portant obligation de l'Etat en son **Article 13** : l'Etat doit prévoir annuellement, dans le budget du Ministère en charge du tourisme, des ressources financières à transférer aux communes en vue de l'exercice des compétences transférées. **Article 14** : Le personnel technique du tourisme affecté dans les sites touristiques communaux sont et demeurent sous la responsabilité et à la charge de l'état. **Article 15** : Le Ministère en charge du tourisme assure l'encadrement des compétences transférées aux communes tant au niveau central qu'à travers les services déconcentrés, notamment par :

- ▶ L'organisation des missions de suivi et de contrôle de l'exécution des compétences transférées ;
- ▶ L'apport de toute autre forme d'appui sollicité par les communes ;
- ▶ L'obligation de mettre à la disposition des communes des normes, plans et devis types pour la réalisation des infrastructures.

Article 16 : l'état met à la disposition des communes l'ensemble de son patrimoine constitué des biens meubles et immeubles affectés aux sites, ainsi que les ressources financières correspondantes, notamment les comptes bancaires et les créances.

Article 17 : l'état doit spécifier et matérialiser les sites touristiques classés d'intérêt local par l'implantation, à l'entrée, d'un panneau de signalisation confectionné par les soins de ses services déconcentrés compétents.

Article 18 : l'état, à travers ses services déconcentrés compétents, doit procéder chaque année de manière contradictoire avec la commune :

- ▶ Au recensement des personnels en service dans les sites ;
- ▶ A l'inventaire des biens meubles et immeubles, bâtis et non bâtis, mis à la disposition des communes ;
- ▶ A la vérification des comptes bancaires ouverts au profit des sites.

La délégation générale au tourisme qui s'est substituée au commissariat général au tourisme en 1975 est chargée d'entreprendre toutes les actions visant à assurer la promotion du tourisme au Cameroun. Elle veille à la préservation des richesses touristiques du pays. Elle s'occupe du développement des infrastructures touristiques afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux touristes dont le nombre s'accroît sans cesse et dont les goûts sont de plus en plus difficiles à satisfaire. La délégation régionale au tourisme organise et contrôle les activités touristiques. Elle s'occupe aussi des actions promotionnelles telles que l'organisation des tours du Cameroun et l'animation des campagnes de publicité par des annonces radiodiffusées, des affiches et la publication des dépliants et des guides en vue de mieux faire connaître les diverses ressources touristiques du pays. Les actions de vulgarisation du tourisme entreprises par la délégation générale tendent à développer à la fois un tourisme de masse et un tourisme de haut standing.

L'importance du tourisme ne pourrait laisser les pouvoirs publics indifférents. Les administrations nationales aidées par certains cas par des organismes internationales, s'applique à développer l'offre de tourisme dans un but économique et social tout en s'efforçant de protéger l'environnement. L'action des pouvoirs publics pour développer le tourisme revêt trois caractères : la concurrence des compétences ; la diversification des modalités d'intervention ; la mise en place d'institutions adaptées.

- **Promouvoir le tourisme en zone C.E.M.A.C**

L'Etat du Cameroun a développé des actions de partenariat et de coopération sous régionales avec certains pays de la région afin de développer certaines infrastructures touristiques d'accueil au sein des communes (hôtels ; agences touristiques, centres de santé, routes ; réseau téléphoniques, et autres) qui faciliteront aux touristes ressortissant de la sous-région ou pas de se sentir alaise en terre camerounaise et de favoriser aussi le développement local de celle – ci. Yaoundé 2 à bénéficier de l'aide de ces pays frères en occurrence la Guinée équatoriale ; le Gabon en matière d'expertise et de formation du personnel hôtelier au sein de la commune (entretien reçu auprès du maire de la commune de Yaoundé 2).

Le Ministère du tourisme et des loisirs en collaboration avec les autres administrations tels que : le ministère des travaux publics qui se charge de l'entretien et de la réfection des routes ; le Ministère du commerce qui se charge de la normalisation et de la régulation des prix au sein des établissements hôteliers et autres structures touristiques qui pratiquent en son sein une activité commerciale ; le ministère de l'environnement quant à eux se charge de la protection et de la réglementation de l'environnement en matière de déchets et autres produits déversés par ceux-ci dans la nature. Comme le disais MAYI EMMANUELLE dans sa thèse de doctorat, les territoires du tourisme en ville : les pratiques des acteurs du tourisme dans les villes d'Ambroise, de Blois et tours, dans son travail elle essaye de ressortir le rôle que chaque acteur devrait joué au sein de la ville à fin que la pratique du tourisme se passe dans une synergie et une adéquation avec les acteurs locaux, ONG et sociétés civiles.

L'Etat est un acteur très important dans les logiques touristiques comme la si bien démontré TCHINDJANG .M. et KAMDDEM .P. dans leurs ouvrages intitulé : repenser la promotion du tourisme au Cameroun, ces deux auteurs mettent en exergue le rôle primordial de l'Etat dans la pratique du tourisme et la promotion du tourisme au Cameroun en général et au sein des communes en particulier. Selon ces deux auteurs, l'Etat devra mettre en place des infrastructures touristiques de qualité et en quantité suffisante afin de mieux gérer l'afflux des touristes qui ne cesse de peupler notre pays en général et la commune de Yaoundé II en particulier, tout en définissant une politique touristique axé sur la promotion et la valorisation du tourisme camerounais. Car ces dernières sont des apports très important dans le développement local de cette commune.

- **Réduction des taxes, facilitation d'obtention des visas et des cartes de séjours**

Il en ressort de l'entretien que nous avons eu avec quelques touristes dans notre zone d'étude que, selon eux, le gouvernement camerounais a fait des efforts louables et appréciables envers la personne « touriste » surtout pour ce qui est de la réduction, facilitation des visas et obtentions des cartes de séjours. Selon eux, les délais d'obtention de ces différentes pièces ont été revus, aujourd'hui, il ne faut qu'une (01) semaine et demie pour rentrer en possession de ces différentes pièces.

En ce qui concerne les taxes à payer qui est souvent imposé aux touristes, les prix ont été revus à la baisse, ceci à cause peut être de la coopération que l'Etat du Cameroun entretient avec leurs pays respectif, d'après eux, la sécurité des touristes a été revu au sein de la

commune de Yaoundé 2, désormais les touristes peuvent circuler librement et sans inquiétude ; les centres de santé ont été créés un peu partout dans la commune ; l'éclairage public aussi. Les problèmes d'eau et d'électricité ont été résolus par la création des forages et des groupes électrogènes. Toutes ces actions visent en priorité le développement local de la commune. On entend par « **développement local** », un processus par lequel des acteurs ou des institutions locales se mobilisent pour appuyer les actions visant à créer, renforcer et préserver des activités et les emplois en utilisant au mieux les ressources du territoire. L'Etat est le principal actionnaire majoritaire en matière de politique de développement au sein d'une région ; d'un pays ; d'un département ; d'un arrondissement. Dans la commune d'arrondissement de Yaoundé II, l'Etat agit à travers la mairie de Yaoundé II ; et les différentes communautés (urbaine) qui existent au sein de la commune. En matière de développement des infrastructures touristiques, l'Etat aide la population à travers la construction des hôtels ; des maisons d'hébergements ; des routes ; l'aménagement des points d'adduction d'eau ; l'éclairage public et la construction des centres de santé. La commune de Yaoundé II a énormément bénéficié de l'aide du gouvernement en occurrence de l'Etat en matière de promotion et de construction des infrastructures touristiques au sein de la commune dans le souci de pourvoir aux besoins de la population et de satisfaire les nombreux touristes qui y vivent, voir même la demande extérieure de plus en plus exponentielle.

Comme autre action concrète de l'Etat dans le processus de développement local de la commune d'arrondissement de Yaoundé II en matière d'apports en infrastructures touristiques nous pouvons par exemple citer la construction du palais de congrès de Yaoundé dans les années 1970 ; la construction de l'hôtel Mont Febé en 1975 ; et la construction de l'auditorium Jean Paul II ; qui sont des exemples concrets en matière d'infrastructures touristiques qui participent au développement local de la commune d'arrondissement de Yaoundé II ; à travers la réduction de la pauvreté et la réduction du chômage. Les jeunes de la localité ont trouvé de l'emploi et ont des salaires qui leur permettent de vivre assez bien. Comme nous l'avons noté plus haut, le tourisme est un important générateur d'emplois, et ces derniers peuvent être répartis en trois catégories :

- Les emplois directs : personnel hôtelier ; personnel dans les agences de voyages ; etc.
- Les emplois indirects : les marchands de produits manufacturés
- Les emplois induits : ce sont les travailleurs qui ne sont pas directement en relation avec le touriste, mais qui voient leurs activités augmenter via la demande touristique.

Ainsi le tourisme à travers ses infrastructures touristiques est un pourvoyeur d'emploi énorme pour la commune d'arrondissement de Yaoundé II. Une partie de la population locale travaillent dans l'hôtellerie et dans les autres branches d'activité, ce qui lui procure des revenus meilleurs. Le secteur touristique par ses besoins influe donc la création de nouvelles infrastructures vitales tant pour le secteur que pour la population locale, l'Etat se trouve donc parfois obligé d'agir très rapidement pour pouvoir répondre aux besoins de plus en plus grandissant en développant de nouvelles infrastructures touristiques au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II. On peut prendre comme exemple les réseaux de canalisation d'eau potable ; ou encore les infrastructures routières et le développement de l'électricité. En effet, étant donné que l'objectif de l'état qui est de répondre à une demande touristique internationale, la commune d'arrondissement de Yaoundé II se doit de se mettre en conformité avec les normes et usages internationales (sanitaire notamment), via la généralisation de ces derniers, on peut imaginer que la population se trouve de plus en plus sensibilisée et donc adoptera peut être à terme des comportements améliorant son bien-être.

Ainsi, le tourisme à travers ses infrastructures touristiques pourrait jouer un très grand rôle au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II, de l'ensemble des stratégies de développement économique et social. Ce rôle intervient notamment dans les domaines suivants :

- Infrastructures de base : eau ; électricité
- Infrastructures de transports : aérien avec notamment les aéroports ; routes
- Infrastructures environnementales : traitement des déchets et des eaux usées...
- Infrastructures de communication : téléphone, internet
- Infrastructures de santé : hôpitaux, centres de santé.
- Infrastructures culturelles : valorisation du patrimoine historique et artistique...

Cependant, l'Etat n'est pas le seul acteur dans la contribution du tourisme au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II à travers la construction des infrastructures touristiques. Nous notons aussi la participation massive des autres partenaires privés nationaux et internationaux.

V.2 IMPLICATION DES AUTRES PARTENAIRES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCALE

L'Etat n'agit pas seul en matière de création des infrastructures touristiques au sein de la commune de Yaoundé II ; les différents partenaires leurs assistent dans leur mission afin de promouvoir effectivement le tourisme et le développement local de la commune. Cependant, nous nous posons la question de savoir : quel est l'apport des différents partenaires dans le développement local de la commune de Yaoundé II en matière d'infrastructures touristiques ?

V.2.1 L'action des collectivités territoriales décentralisées (communes et mairies)

Le développement, est un processus de création, de rétention et de distribution des richesses sur un territoire progressivement contrôlé par l'ensemble de ses habitants. Par contre, **le développement local** est avant tout un processus de mobilisation des acteurs locaux. Le développement d'un territoire passe nécessairement par la mobilisation des acteurs de ce territoire autour des projets communs. La mobilisation suppose une forte cohérence entre individus et entre groupes, une harmonisation des intérêts qui favorise l'intégration des initiatives de base.

Le développement local renforce l'identité et la cohésion socioculturelle, crée des espaces de coopération, de dialogue, de réflexion et de créativité, et constitue également une alternative aux modèles classiques de développement. Partant du fait que la décentralisation ne doit pas être une occasion de transfert de l'inefficacité du niveau central au niveau local, les municipalités en matière économiques, sociale et culturelle, jouent essentiellement un rôle d'ordre organisationnel ; qui consiste à mettre à la disposition des populations et des opérateurs locaux un environnement favorable à leur épanouissement. Dans ce cadre, on peut citer :

- L'amélioration des infrastructures (voies de circulation) et des équipements de soutien à la production (gares routières, abattoirs, entrepôts frigorifiques, halles et marché, zones d'activités artisanales)
- La sécurisation de l'environnement générale de la micro entreprise en matière de règlement des activités économiques, de fiscalités et surtout d'occupation de l'espace (sécurité foncière)

Au-delà de ces types d'intervention génératrices de recettes pour les municipalités, celles-ci peuvent également jouer un rôle d'intermédiaire et de structure d'appui capable d'accompagner et de soutenir les initiatives locales de développement : aides à la création d'entreprise, formulation de projets, aides à la recherche de financement, fournir une formation et une éducation fonctionnelle courtes mais performantes. Les communes sont aussi, par les commandes (marchés) publiques qu'elles lancent, un agent de développement non négligeable de l'économie locale. Elle peuvent également offrir un cadre de négociation à tous les acteurs de la vie économique locale (entreprises modernes, chambre de commerce et

d'industrie, chambre de métiers, etc.) à côté de cela, elles doivent produire les services publics qui s'inscrivent dans leurs champs de compétences, Définies par la constitution du **18 janvier 1996**, et contenus dans la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes. Les points saillants de ces services sont :

- L'éducation préscolaire et primaire ;
- La santé communautaire ;
- La production, le transport, et la distribution de l'eau potable ; la création des marchés et foires ;
- L'organisation du transport public ;
- La réalisation et l'entretien des infrastructures routières et de communications classées dans le domaine communal ;
- La gestion domaniale et foncière ;
- L'organisation au niveau local des journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et concours littéraires et artistiques ;
- La promotion et l'amélioration des activités sportives et de jeunesse ;
- La participation aux programmes régionaux des langues nationales ;
- La promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal ;
- L'aménagement de l'espace ;

En résumé, nous pouvons dire que une fois tout ce rôle accompli, la commune devrait atteindre ses objectifs de développement local qui suppose :

- Que la population aient une certaine maîtrise et appropriation de leur espace ;
- Que les collectivités aient des moyens appropriés ;
- Que les populations soient les plus associées ;

D'après l'**ARRETE N°12/A/MINTOURL** du 01 mars 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'état aux communes en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local. **L'Article 5 : (1)** stipule que La commune exerce les compétences transférées dans le respect de la continuité du service public.

(2) Elle veille à la stricte application des conditions et des modalités techniques prévues pour leur exercice. Et **l'Article 6** stipule : La commune assure l'aménagement et l'exploitation des sites en y exerçant les activités ci-après :

- ▶ L'inventaire actualisé des ressources qui rendent attractifs lesdits sites ;
- ▶ La délimitation et la sécurisation desdits sites ;
- ▶ L'ouverture ou la réalisation des voies d'accès, de pistes de vision et de randonnées pédestres ou équestres pour la détente la découverte dans lesdits sites ;
- ▶ La réalisation des infrastructures de base dans lesdits sites ;
- ▶ La fourniture et l'installation des équipements de base, notamment l'eau, l'électricité et le téléphone ;
- ▶ La signalisation interne pour permettre la bonne orientation des visiteurs ;
- ▶ La viabilisation desdits sites par la réalisation des infrastructures et l'acquisition des équipements destinés à l'accueil, à la restauration et l'hébergement des visiteurs.

Quant aux collectivités locales (mairies et communes), la vocation des collectivités locales à intervenir dans le domaine touristique est d'ailleurs consacrée par la jurisprudence **(43)** qui considère que le développement du tourisme peut faire l'objet d'un service local.

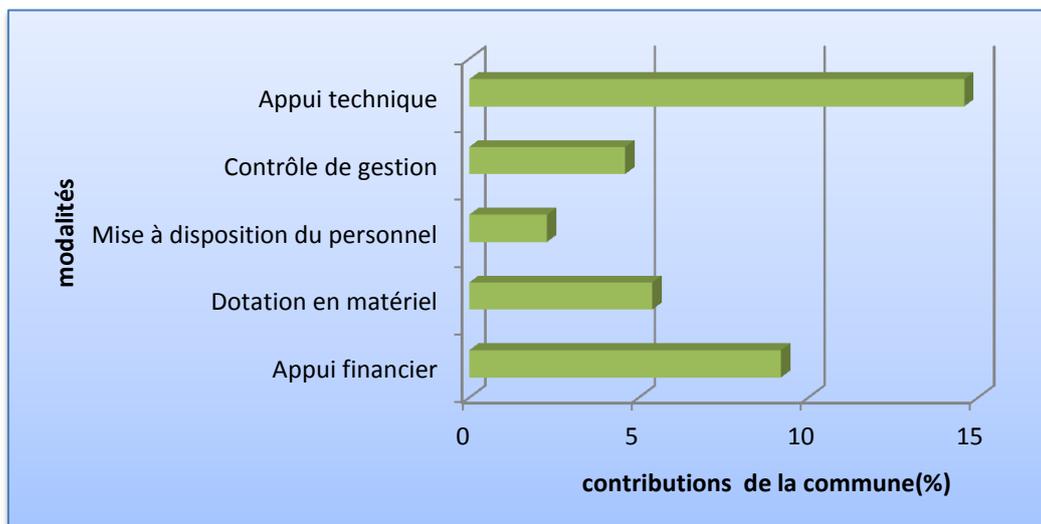
- **niveau local**

Au sein de la commune de Yaoundé II, la mairie possède également des institutions chargées du développement touristique. La commune dispose d'institutions spécifique

destinées à gérer les services touristiques. Le service d'accueil, d'information et de promotion touristiques sont généralement confiés soit à des offices de tourisme, soit à des syndicats d'initiative créés par les conseils municipaux depuis l'entrée en vigueur de la loi du 23 décembre 1992. Cette loi dispose que le conseil municipal peut, par délibération, décider la création d'un organisme dénommée office du tourisme qui assure les missions d'accueil et d'information des touristes ainsi que la promotion touristique de la commune en cohérence avec le comité départemental et le comité régional du tourisme.

L'Etat travaille en étroite collaboration avec les promoteurs d'établissements touristiques nationaux et certaines ONG internationales ainsi que certains élites nationaux et internationaux qui œuvrent à la promotion du tourisme au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II à travers la construction de certaines infrastructures touristiques comme par exemples les hôtels, les espaces de loisirs ; les snack – bar et grands restaurants. Notons que, au sein de la commune de Yaoundé II, nous recensons une vingtaine d'établissements hôteliers appartenant aux promoteurs privés nationaux et internationaux résident à l'étranger qui participent énormément au développement de la commune et à la promotion du tourisme à travers par exemple la gestion des ouvrages d'eau.

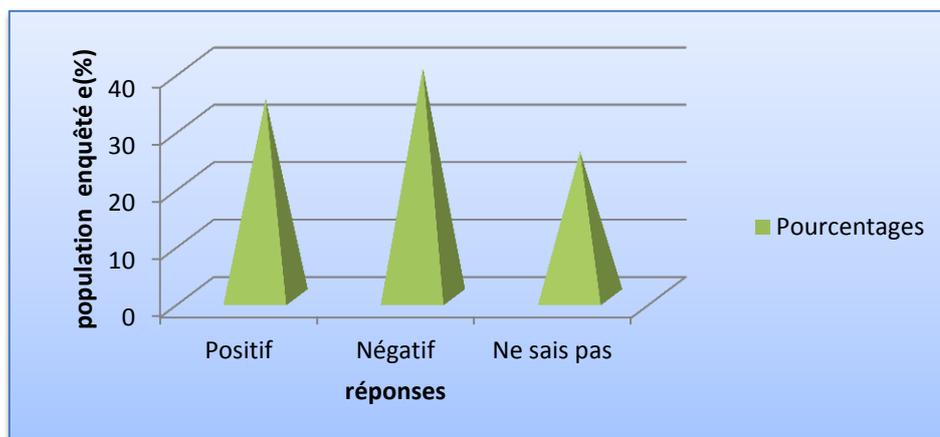
Figure 10 : Contributions de la commune pour la gestion des ouvrages d'eau



Source : Enquêtes de terrain, Mars 2015

Ainsi, aux yeux des populations, la commune apporte principalement un appui technique au fonctionnement des ouvrages d'eau (14,6%). De même, le second apport de la commune est d'après eux financier (9,2%). Par ailleurs, certains disent qu'elle dote les communautés locales en matériaux pour la gestion de ces ouvrages (5,4%). Aussi, 4,6% des populations remarquent qu'elle effectue un contrôle de gestion. D'où la grande variation des appréciations du rôle de la commune dans le secteur de l'eau potable.

Figure 11 : Appréciation du rôle de la commune dans l'approvisionnement en eau



Source : *Enquêtes de terrain, Mars 2015*

Ainsi, les populations de la commune de Yaoundé II trouvent négatif le rôle de la commune dans le secteur de l'eau (40%). Seulement 35% le trouve positif tandis que 25% affirment ne rien savoir du tout. Cependant est-ce que la commune contribue réellement à la gestion de l'eau ?

➤ Les initiatives de la commune dans le secteur de l'approvisionnement en eau.

Les collectivités territoriales décentralisées de Yaoundé II est un acteur important en charge de l'approvisionnement en eau dans la localité. Elle a pour logiques :

- **répondre à un besoin vital des populations et des visiteurs ou touristes** parce que l'eau est un défi et une préoccupation majeure pour la commune avec des lourds impacts économiques et sanitaires ;

- **accompagner les transferts de compétences** en matière d'eau car depuis 2010 les communes sont responsables de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement sur leurs territoires ;

- **renforcer la desserte et améliorer le fonctionnement des ouvrages d'eau** ceci grâce à un personnel en charge spécifiquement de ce secteur pour mettre à jour l'inventaire des ouvrages qui font partie du patrimoine communal, prévoir et effectuer les réparations des ouvrages d'eau en cas de panne, ainsi que suivre le versement de redevances usagers des points d'eau et améliorer la qualité du service ;

- **accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action sectoriel et plans communaux de développement** à travers un organe technique représentant un appui important dans la mise en œuvre des plans, pour le montage de dossiers de projets, la recherche de financement, la rédaction de dossiers d'appel d'offre, le suivi des travaux ou l'animation des comités de gestion des points d'eau (CGPE) ;

- **assurer la pérennité des ouvrages** réalisés avec la mise sur pieds d'un système de maintenance efficace en zone urbaine et rurale pour garantir la bonne gestion des ouvrages post-investissement.

Ainsi, dans le cadre du renforcement de la maîtrise d'ouvrages du service de l'eau, la commune élabore chaque année un plan d'action et mène des activités dévolues dans le cadre du transfert de compétences. Il s'agit principalement de :

- **La planification** : ici, la commune décline au niveau local les orientations nationales à travers son plan de développement local, elle fait l'état des lieux de ce qui existe sur son territoire, l'état de l'accès aux services, l'estimation des besoins. Elle établit un plan d'action

programmant ses activités et les ouvrages à réaliser. A cet égard le plan d'action établi pour l'exercice 2014-2015 a atteint un taux de réalisation de 65%.

- **La réalisation des ouvrages** : une fois les financements acquis, la mairie organise la réalisation des ouvrages, conformément à la planification et s'assure qu'ils répondent aux normes techniques en vigueur. Elle assure également la réception des ouvrages en collaboration avec la délégation départementale du MINEE. Dans cette perspective, 12 forages ont été réalisés et réceptionnés par la mairie et la délégation du MINEE de 2003 à 2015 ;

- **La gestion des services** : Ici, la commune crée toutes les conditions pour assurer, grâce aux ouvrages ou équipement réalisé, un service continu, durable, pérenne, satisfaisant en termes de qualité, quantité et coût pour tous les usagers. Elle assure la maintenance des ouvrages (entretiens et réparations), mais aussi met sur pieds les mécanismes pour le renouvellement des équipements. Ainsi, les 12 ouvrages d'eau modernes mis sur pieds par la commune sont effectivement entretenus et réparés. Aussi, la commune contribue au service de l'approvisionnement en eau et plus particulièrement au fonctionnement des ouvrages d'eau à travers :

- **La mise à la disposition du personnel**: la commune a mis en place un personnel spécifiquement en charge de l'Approvisionnement en eau dans la localité. Il s'agit du point focal eau et assainissement celui-ci a pour mission de veiller au bon fonctionnement des infrastructures hydrauliques installées dans l'arrondissement. Ceci afin d'assurer un service de qualité en eau potable pour les populations. Ce point focal eau participe au processus d'élaboration du Plan de développement communal dans son volet eau et assainissement. En ce sens il se charge de :

- Accompagner les changements de comportement des populations lors de la construction des points d'eau moderne. Il implique les bénéficiaires dans la gestion de l'eau afin d'assurer les conditions de pérennité des ouvrages ;
- Assurer la collaboration avec l'ensemble des acteurs. En effet, le bon fonctionnement des infrastructures hydrauliques dépend de plusieurs acteurs qui doivent être liés entre eux par des conventions ou des contrats définissant les obligations de chacun. Il favorise un travail en réseau entre les élus, les comités de gestion des points d'eau (CGPE), l'artisan réparateur, le fournisseur de pièces de rechange, les acteurs de la société civile, le délégué départemental du MINEE et les populations ;
- Garantir la qualité du service de l'eau potable et assainissement de la commune car du point de vue technique des actions simples de suivi et de contrôle de la qualité des ouvrages et de l'eau potable sont effectuées en collaboration avec le chef des services techniques de la commune ;

- **L'appui financier** : La commune finance la réalisation des ouvrages d'eau. De ses fonds propres, elle organise des subventions pour assurer le service de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble de son territoire en fonction des modes de gestion de ses infrastructures. Elle appui financièrement les comités de gestion des points d'eau (CGPE) (instances en charge de la gestion quotidienne des points d'eau) pour la gestion et la maintenance des ouvrages d'eau. A cet égard, elle finance les réparations des ouvrages d'eau à hauteur de 50% pour les pannes supérieures à 30 000FCFA. Toutefois cette structure fait face à des ancrages budgétaires. Elle recherche donc souvent les fonds auprès des partenaires financiers pour améliorer l'accès à l'eau potable des populations de la localité. Elle bénéficie aussi de l'appui de l'Etat qui sur fonds du budget d'investissement public participe à la mise sur pieds des infrastructures d'eau et aussi de certaines élites locales qui financent aussi très souvent ces projets.

- **Contrôle de gestion** : la commune suit et évalue la qualité du service. En effet elle s'assure de la qualité du travail du prestataire sous contrat avec elle, du bon entretien des points d'eau par la population.

- **L'appui technique** :

La commune organise le service de l'eau sur son territoire. Elle apporte un appui technique à la gestion des points d'eau par les comités de gestion des points d'eau (CGPE). A cet égard, elle les forme sur l'hygiène et l'assainissement, sur leurs rôles et responsabilités, sur les techniques de gestion de conflit et de sensibilisation, sur la gestion financière et la gestion communale délégué aux communautés. Pour le compte de l'exercice 2014-2015, 08 CGPE ont été formés par la commune. A ceux-là s'ajoute 01 artisan réparateur et une organisation de la société civile (green soutenable for development).

- **La dotation en matériel**

La commune met à la disposition de la population un important matériel. Il s'agit des ouvrages d'eau. Ces derniers sont mis en place soit sur fonds propres, soit en partenariat avec certains organismes financiers. Ainsi, 18 points d'eau moderne ont été réalisés depuis 2008 parmi lesquels 12 forages. 04 forages sont en projet de construction dans les écoles publiques de la CITE - VERTE, DE MESSA, CARRIERE et FEBE. Ces derniers sont sous financement conjoint de la mairie (1000 000 FCFA) et des populations locales (300 000 FCFA), pour une réalisation par l'entreprise TRAP ENVEST à hauteur de 2 500 000 FCFA par ouvrage au lieu de 1 700 000 de FCFA sous financement normal. C'est un don de l'entreprise réalisatrice (TRAP ENVEST) à condition que la population demande elle-même le point d'eau et non la commune. Nous pouvons les principaux promoteurs d'établissement touristiques hôteliers et autres avaient bien raison de ce que la commune fait en collaboration avec certains acteurs privés en matière d'approvisionnement en eau potable et autres dans la commune de Yaoundé II malgré le peu de fonds qu'elle dispose et le manque d'accompagnement de la part de l'Etat. La commune apporte bel et bien un appui financier, matériel, humain et technique au fonctionnement des ouvrages d'eau et à la réalisation de certains infrastructures de base qui contribuent non seulement au développement de l'activité touristique et local de la commune, mais aussi à lutter contre la réduction de la pauvreté au sein de la commune de Yaoundé II.

V.2.2 L'action des partenaires privés

Les propriétaires des établissements hôteliers et les hommes d'affaires sont les principaux partenaires de coopération avec l'Etat en matière de développement du tourisme et de réduction de la pauvreté au sein de la commune de Yaoundé 2, ceux-ci œuvrent dans la création des structures hôtelières tels que : les hôtels ; les grands restaurants ; les snacks – bar et autres qui emploie en très grand nombre les jeunes de la commune. Ces promoteurs très souvent sont des élites, voir des autochtones de la localité qui encouragent le développement de la commune à travers les actions qu'ils impulsent en intégrant les jeunes de la localité, en organisant les séminaires de formation et des formations à l'auto emploi.

En dehors, des partenaires privés qui œuvrent dans la promotion, l'amélioration et la valorisation des infrastructures touristiques on voit l'action remarquable des élites locaux qui œuvrent énormément au sein de la commune de Yaoundé à travers des actions ponctuelles tels que : la création des centres de formations en tourisme et hôtellerie, l'entretien des routes ; la création des centres de santé.

V.2.3 L'action des ONG, des associations et de la société civile

Au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2, on observe la présence de plusieurs associations, ONG qui assure le développement locale et participent à la réduction

de la pauvreté au sein de la commune. Parmi les actions que ceux-ci déploient sur le terrain, figurent par exemple : les journées propres dédiées aux ramassages des ordures, au nettoyage des marchés, à l'entretien des caniveaux et autres. Au marché MOKOLO et au quartier CITE VERTE cela se pratique le mercredi et le vendredi. Ces ONG et associations sont sur la supervision de la mairie et de la communauté urbaine qui participent aussi à travers l'octroi du matériel de travail ; des engins et autres.

En ce qui concerne l'action de la société civile, les riverains nous ont appris que leur intervention proviennent beaucoup plus de l'aide venant de l'extérieure, cette société civile est très souvent composé des membres issus de la localité et qui se trouvent soit du côté de l'occident ,soit membre de la diaspora qui décident au moins deux (02) fois l'an de venir en aide à leur localité respective ou alors à la commune ou ils ont grandi, ceci à travers soit des aides en espèces ou en natures (constructions par exemples des centres de santé, des salles de spectacle et de cultures, des bibliothèques).

V.3 L'APPORT DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II

« Le tourisme vit de la diversité culturelle, géographique, Historique et esthétique du monde» (Patterson, W. D., 1976), pour cette auteur l'existence du tourisme est fonction des éléments : culturel ; historique et esthétique.

La commune de Yaoundé II regorge d'énorme infrastructures touristiques qui font non seulement la fierté des populations, mais participent également à la réduction de la pauvreté et au développement de la localité. A travers l'étude faite sur la demande touristique au sein de la commune de Yaoundé 2 des préférences des voyageurs , nous pouvons comprendre aisément qu'un des principaux défis du secteur touristique est la qualité des infrastructures touristiques qu'elle offrirait à ces touristes et visiteurs que seuls les pays en voies de développement peuvent offrir en occurrence la commune de Yaoundé II.

V.3.1 SUR LE PLAN SOCIO - CULTUREL

Hunziker et Krapf considérés comme fondateurs de la science touristique ont affirmé que "sans culture, il n'y a pas de tourisme". En conséquence, pour ses propres fins, il est dans l'intérêt de l'industrie touristique de concourir à la préservation de la culture de sociétés d'accueil et à la renaissance culturelle de coutumes et de traditions menacées d'extinction. Les impacts socioculturels positifs associés au tourisme international dans les pays en voies de développement sont souvent ramenés à deux thèmes: le tourisme en tant que facteur de rapprochement des peuples, le tourisme en tant que facteur de renaissances culturelles. Ainsi, La majeure partie des infrastructures touristiques que compte la commune de Yaoundé II appartient en général à l'élite locale ou aux grands commerçants et hommes d'affaires de ladite localité, et très souvent le personnel employé qu'on retrouve dans ces structures est des ressortissants de la commune. D'après certains responsables de structures touristiques, c'est que l'apport de ces infrastructures touristiques dans la réduction de la pauvreté et le développement local est qu'elle utilise de façon intensive le facteur travail et l'un des principaux arguments avancés à l'appui de cette activité est qu'elle est particulièrement créatrice d'emplois, notamment peu ou pas qualifié. Mais les estimations du nombre d'emploi imputable à l'activité touristique à travers les infrastructures touristiques au sein de la commune de Yaoundé II sont variables, mais montre l'importance des infrastructures touristiques dans la création d'emploi. En 2014, selon les estimations de la mairie de Yaoundé II, la contribution des infrastructures touristiques dans la réduction de la pauvreté à fait voir

plus de 752 jeunes s'activés dans l'organisation de certains grands événements comme : Yaoundé en fête ; la foire PROMOTE, le salon international de l'artisanat ; etc.

Certes le tourisme n'occupe régulièrement que 5% de la main d'œuvre dans la commune tout au plus 10 à 15% pendant la saison, mais ces pourcentages d'emplois créés grâce à l'apport en infrastructures touristiques sont loin d'être négligeable. En outre les statistiques du ministère du travail montrent que les variations des effectifs salariales au sein du secteur hôtelier et restaurant dans cette commune sont assez faibles entre les mois de Mars, Juin, Septembre dans cette commune, et que la saisonnalité ne peut y être considérée comme un phénomène de grande ampleur.

Les emplois touristiques ici sont essentiellement créés par les hôtels ; cafés restaurants, agences de voyages, cyber café et maisons téléphoniques ; ce qui explique que près de deux tiers des effectifs soient des emplois et des ouvriers (respectivement 43% et 35% en 2012). Le tourisme fait aussi bénéficier aux jeunes de la commune des contrats jeunes.

V.3.2 SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Les richesses touristiques de la commune de Yaoundé II, attirent de nombreux touristes. Le nombre des touristes est passé de 336 en 2012 à 525 en 2015. En trois (03) ans, le nombre des touristes qu'accueille la commune de Yaoundé II a été multipliée par deux. La majeure partie des touristes vient de France, de l'Allemagne et de la Belgique.

Le tourisme apporte à la commune de Yaoundé II, à travers les infrastructures touristiques des devises étrangères qui permettent d'atténuer le déséquilibre de la balance commerciale.

Le développement de l'industrie hôtelière permet de stimuler la création d'infrastructures que nécessite l'accueil du flot des touristes qui se déversent dans la localité à certaines saisons de l'année. Il se crée ainsi divers types d'emploi au sein de la commune dans le secteur hôtelier ou des transports qui emploie en grande partie les jeunes de la localité. La pratique touristique à travers les infrastructures touristiques au sein de la commune de Yaoundé II donne un débouché à l'artisanat qui alimente le marché des souvenirs, c'est le cas de l'ancienne foire artisanal de TSINGA et tout récemment avec les salons internationaux de l'artisanat du Cameroun (SIAC) qui s'est tenu au parc artisanal de TSINGA qui a fait venir de nombreux touristes de la sous-région et de certains pays occidentaux pour venir contempler le savoir – faire des artisans camerounais. A travers un tel événement, la commune de Yaoundé II bénéficierait non seulement à travers les emplois qui se créent et les rentrées de devises, ainsi que le développement de nombreuses infrastructures touristiques tels que : les snacks – bar ; les auberges, les agences de voyages et les restaurants. On trouve des stands d'exposition des grandes villes, une multitude d'objets à caractère utilitaire ou décoratif produits par des graveurs, des sculpteurs, des vanniers, des tisserands, des forgerons etc.

Le tourisme qui, selon le WORLD TRAVEL and TOURISM Council (WTTC) représenterait 10% du P.I.B mondial, 9,2% de l'investissement et 11,9% des exportations en 2002, présente de façon notable sur les grandes économies : emploi, investissement, équilibre des échanges extérieurs qui constituent autant de facteurs essentiels de la croissance. Au sein de l'union Européenne par exemple, le tourisme emploie directement 7 millions de personnes (soit 4,2% de l'emploi total) et représente 10,8% du P.I.B en 2002.

En 2008, le tourisme devrait contribuer à environ à 1,5% du P.I.B, contre 2,5% en 2005. Le secteur touristique devrait employer directement, en 2008, 48 000 personnes soit des salariés (132 000 personnes avec les emplois induits).

Comme toute autre activité génératrice de revenus et source de création de richesses, le tourisme à travers ces infrastructures touristiques (hôtels ; routes, agences de voyages, réseaux téléphoniques ; eau et électricité) participeraient énormément à l'augmentation de

l'économie et du pouvoir d'achat de la population. La capacité hôtelière offerte répond aux besoins de la population de la commune. En 2010, le tourisme a produit au moins 235 millions d'emplois dans le monde et contribuer à hauteur de 9.45% au P.I.B, soit 5751 milliards de dollars de l'activité économique (WTTC, 2010).

Depuis quelques années, comme vous le savez, le Cameroun est rentré dans le club (cercle) des destinations touristiques au sens de l'O.M.T (organisation mondial du tourisme), c'est-à-dire celui des pays qui reçoivent au moins cinq cents mille (500 000) touristes par an. Dans l'analyse économique, il faut noter la « contribution économique » du tourisme et son impact au sein des localités. Certains économistes on essayer de montrer le poids du tourisme dans l'économie d'un pays ; ou d'un arrondissement à partir de certaines théorie, et parmi ceux-ci : KEYNES, avait théorisé le concept de l'effet multiplicateur de l'investissement. Par ce paradigme, il démontra qu'un investissement primaire (fait par l'Etat le plus souvent) entraine une série d'investissement ultérieur. Pour mieux comprendre, prenons l'exemple d'un Etat ordonnant la construction d'une nouvelle route. Pour réaliser ce dernier, l'Etat va contracter avec plusieurs entreprises (architecture, construction...) ; elles même vont devoir peut être embauché. Les salaires voir même contracter avec d'autres entreprises (fournisseurs de matières premières) qui elles aussi vont voir leur chiffre d'affaires augmenter. Ce découlement en cascade entraine donc de nouveaux revenus qui seront soit épargner, soit dépensées. De ce fait la consommation relancera l'économie et l'Etat verra ces recettes augmenter (impôts, taxes). C'est pratiquement le même système qui est applicable au sein de la commune de Yaoundé II, car les impôts et taxes que la commune prélevé sur ces structures hôtelières et autres établissements touristiques, permet non seulement à l'économie locale de la commune de prendre un coût mais à l'économie nationale tout entière d'augmenter. Et par conséquent, ça permet aux maires et autres d'envisager le développement d'autres infrastructures touristiques génératrice de revenus et pouvoirs payés les salaires de ces employés. En conclusion, un investissement de départ en traine des investissements successifs au niveau des entreprises mais également des ménages.

A partir des données sur le chiffre d'affaire des établissements hôteliers de la région du centre entre 2012 et 2014, nous pouvons voir l'évolution des fréquentations des touristes dans les établissements touristiques, qui conduit à une augmentation du poids économique et du P.I.B.

V.3.3 SUR LE PLAN SANITAIRE

La contribution des infrastructures touristiques dans le développement de la commune de Yaoundé II, à faire naitre au sein de cette commune des structures sanitaires qui sont venues accompagner l'action du gouvernement en général et de la mairie de Yaoundé II en particulier. Des centres de santé ; des cliniques et dispensaires ont été créés par des promoteurs pour la plus part des privés et des élites locales non seulement pour œuvrer dans l'accompagnement du bien naitre des touristes mais surtout de la population toute entière. La commune de Yaoundé II est soumis à la politique sanitaire du gouvernement camerounais qui vise dans ses priorités à accroître l'accès des populations aux soins de santé de base, à favoriser la déconcentration¹ de la gestion du système sanitaire au niveau des régions, avec l'intégration des grands programmes de lutte contre la maladie (sida, tuberculose, paludisme, santé reproductive). Les réformes veulent orienter progressivement le système vers davantage d'autonomie administrative et financière pour les établissements publics par la mise en place du système de recouvrement des coûts, le développement de la carte sanitaire prenant en compte le secteur confessionnel et l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels génériques de qualité pour les populations et toute personne vivant à l'intérieur de la commune ou de la localité.

Le secteur privé joue un rôle de plus en plus important. Le système de santé de la commune inclut tous les acteurs et toutes les activités visant à préserver la bonne santé et traiter les maladies, indépendamment du caractère institutionnel du prestataire ou de l'étendue des services offerts. Il comprend dans la commune de Yaoundé II tous les prestataires de services de santé non gouvernementaux : centres de santé, médecins privés, cliniques, pharmacies et laboratoires privés, etc. Il comprend également toutes les entreprises qui se sont engagées, par contrat, à assurer certaines fonctions telles que les travaux de blanchisserie et de nettoyage. Le nombre de structure de santé privée est sans cesse en évolution dans la commune de Yaoundé II. Les chiffres que nous révèlent les statistiques du service de la commune de Yaoundé II sont très loin de la réalité. Car sur le terrain, il existe de nombreuses structures qui ne sont pas enregistrées dans la base de données des services de santé de la commune. Ces centres de santé sont pour la plupart de bonne qualité et très bien fournies en personnel hospitalier.

Tableau n° 14: Les trois dimensions de la viabilité d'un centre de santé

Dimension technique	<ul style="list-style-type: none"> -accessibilité -qualité du plateau technique -complémentarité des activités médicales -rationalisation des processus et démarches de soins -adéquation des ressources humaines -permanence des services -qualité de l'accueil des patients
Dimension économique	<ul style="list-style-type: none"> -prix des prestations -capacité de financement interne -recouvrement des recettes -utilisation rationnelle des recettes -répartition du budget de fonctionnement
Dimension institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> -identification des principaux acteurs internes et externes -existence de cadre définissant les rôles de chacun -existence d'instances démocratiques (transparence et aptitude à rendre compte) -capacités de ces instances -existence de services d'appui externes

	<ul style="list-style-type: none"> -gestion des litiges et plaintes des clients -image perçue auprès des clients -modes de collaboration avec les acteurs externes -potentiels d'acquisition de nouvelles activités et équipements
--	--

Source : adapté de Galland B., Fontaine D., Rasidy K., « Évaluer la viabilité des centres de santé, Guide méthodologique », Fascicule n° 1, CIDR ReMed, 1997, pp. 6-7, 33-45

Selon ce cadre d'analyse, les trois dimensions de la viabilité des formations sanitaires sont : la **dimension technique** orientée vers la qualité des soins, la **dimension économique** qui s'intéresse à l'autonomie financière de la formation sanitaire et à sa capacité de gérer rationnellement les recettes générées et affectées, et enfin, la **dimension institutionnelle** qui interroge la capacité des responsables à manager, de manière démocratique et responsable, la structure dont ils ont la charge en prenant en compte le territoire dans lequel ladite entité est insérée. Cette dimension correspond à ce que Dubois (1987) appelle la qualité du management.

Faire du tourisme, un secteur clé dans le processus de décentralisation des initiatives de développement au Cameroun en générale et au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 en particulier est une priorité far du gouvernement. Avec le processus de décentralisation, les collectivités territoriales décentralisées reçoivent plus de prérogatives et de pouvoirs afin de développer leur localité à travers la mise sur pied des stratégies de valorisation du tourisme, de maintien des touristes et d'orienter ces derniers vers les autres offres touristiques. Ainsi, les mairies et les communes doivent consacrer une partie de leur budget à la promotion du tourisme et au développement local de leur commune.

La décentralisation en cours dans notre pays par le transfert des compétences aux collectivités territoriales décentralisées, a davantage responsabilisé les autorités municipales et les a confrontés à bien de difficultés. C'est dans ce contexte que certains partenaires du gouvernement que le **PADDL/GIZ** a pensé qu'il était urgent d'aider les collectivités décentralisées à s'organiser. Ce qui leur permettra de prendre conscience de leurs forces, leurs faiblesses, leurs opportunités et les menaces qui pèseraient sur leurs communes, d'où l'élaboration d'un plan communal, qui aurait permis de révolutionner la conception de la gestion des biens publics. Dorénavant, les communes conscientes de ses contraintes et potentialités, et ayant une vision programmée de ses objectifs de développement, peuvent envisager l'avenir avec beaucoup de sérénité, tout en garantissant le bien-être de leurs populations et des touristes qui y fréquentent de temps en temps, qui sont de reste à l'origine du processus. Ainsi, il était question pour nous de montrer dans ce chapitre l'apport que les infrastructures touristiques apportent dans le développement local de la commune de Yaoundé II, constat faisant ces infrastructures touristiques s'avèrent très bénéfique à plus d'un titre. Cependant, qu'est ce qui devra être fait davantage pour les infrastructures touristiques existantes dans la commune de Yaoundé II soit véritablement optimiser ?

CHAPITRE VI :
**VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUE
DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS**

Les difficultés rencontrées lors de la rédaction d'un tel travail nous imposent de faire une vérification des hypothèses ; un bilan critique des résultats afin de dégager des enseignements qui pourront guider nos recherches futurs ou tous ceux qui s'intéresseraient à approfondir ce travail. C'est pourquoi nous allons dans ce chapitre relever les manquements constatés et qui d'une certaine manière ont eu des impacts sur ce travail. Mais il ne suffit pas de mettre en lumière ses manquements, mais également de proposer des solutions pour une amélioration continue dans le domaine de la recherche et c'est ce que nous verrons dans les recommandations.

VI.1 VERIFICATION DES HYPOTHESES

Cette partie nous permettra de faire des vérifications quant aux hypothèses de départ. Il est question de confirmer ou d'infirmer les hypothèses et par la suite essayer de proposer des solutions pour minimiser le problème qui se pose. Il est convenable dans cette partie de présenter les résultats de notre étude. Pour ce faire, nous allons nous référer aux hypothèses émises au départ ; lesquelles découlent des questions suivantes :

- Quel est l'état des lieux des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II ?
- Quels sont les stratégies mises en place afin de valoriser les infrastructures touristiques et promouvoir le tourisme au sein de la commune ?
- Quel est l'apport des infrastructures touristiques dans le développement local de la commune de Yaoundé II ?
-

Vérification de l'hypothèse n°1 : un état des lieux des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II

Au terme de notre travail d'étude, ou nous sommes parti de l'hypothèse selon laquelle, l'état des lieux des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II souffrirait d'un manque d'entretien et de norme, nous a permis de ressortir les atouts et les contraintes de la commune en matière de pratique du tourisme afin de mieux orienter la gestion et l'organisation du tourisme dans cette localité. De ce fait, il s'en suit de la loi N° 98/006 du 04 Avril 1998 relative à l'activité touristique, ainsi que la stratégie sectorielle du développement du tourisme au Cameroun (2005), en son chapitre 3 sur l'offre touristique qui définit la façon dont chaque région devra promouvoir le tourisme au sein de sa localité en mettant l'accent sur le développement des infrastructures. C'est le niveau opérationnel, le niveau de mise en œuvre de la politique touristique dans notre pays. La valorisation des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II met en place une diversité d'acteurs qui interviennent chacun à son niveau dans le fonctionnement de la commune de Yaoundé II. Nous avons comme acteurs : l'Etat ; les services déconcentrés de l'Etat ; les pouvoirs publics ; les collectivités territoriales décentralisées ; les institutions internationales ; les ONG et les associations. On peut dire que cette hypothèse est vérifiée sur le plan technique, car on observe que la commune de Yaoundé II dispose bien d'infrastructures touristiques, mais très mal entretenus et qui ne répondent pas aux normes standards de construction. Car il fallait montrer que la commune de Yaoundé II souffre d'un manque d'entretien et de norme de ces infrastructures touristiques, à partir d'un état de lieux de ces infrastructures touristiques, nous avons pu montrer effectivement qu'il en existe, mais de mauvaise qualité.

Vérification de l'hypothèse N°2 : les stratégies mises en place afin de valoriser les infrastructures touristiques et promouvoir le tourisme au sein de la commune de Yaoundé II.

Dans cette hypothèse, il est question de présenter les différentes stratégies mises en place au sein de la commune de Yaoundé II, afin de valoriser et promouvoir le tourisme. Nous constatons que, ces stratégies sont perceptibles à plusieurs niveaux :

- **Au niveau de l'Etat**

L'instance de décision et d'impulsion des logiques au niveau national est l'Etat ou le gouvernement. C'est lui qui définit toutes les stratégies pouvant aider le tourisme camerounais à reprendre de l'ail. Lorsque nous nous sommes rapprochés du ministère de tourisme et des loisirs et des autres administrations qui travaillent en partenariat avec lui, on nous faisait toujours référence à la loi N° 98/006 du 04 Avril 1998 relative à l'activité touristique et à la stratégie sectorielle de développement du tourisme camerounais en matière de stratégie touristique.

- **Au niveau de la commune de Yaoundé II**

Avec l'implémentation du processus de décentralisation impulsé par le gouvernement camerounais par la voie du chef de l'Etat, les collectivités territoriales décentralisées que sont les mairies et les communes devront autant comme l'Etat et en fonction des moyens et du pouvoir qu'elles disposent assurer le développement local et la réduction de la pauvreté au sein de la commune.

La mairie de la commune d'arrondissement de Yaoundé II et la communauté urbaine devraient non seulement faciliter la création des infrastructures touristiques et faciliter aussi aux promoteurs d'établissements touristiques de développer d'avantage des infrastructures, mais surtout promouvoir le tourisme et l'attractivité touristique au sein de la commune. Mais il se trouve que au sein de la commune, ces collectivités territoriales ne jouent pas véritablement leur rôle, comme le soutien nombreux promoteurs privés d'établissements touristiques, voir même la population locale. Ce sont les promoteurs privés, les ONG et les élites locales qui se battent autant qu'ils peuvent pour rehausser l'image touristique de la commune et le développement des infrastructures touristiques, comme par exemples : la création des manèges artificiels ; des parcs artificiels, etc. Une fois de plus, l'hypothèse 2, que nous venons de présentée est vérifiable, car la commune de Yaoundé II depuis l'avènement du processus de décentralisation, travaille en étroite collaboration avec des partenaires privés d'établissements touristiques, les ONG et les associations dans la promotion du tourisme et l'optimisation des infrastructures touristiques.

C'est ce qu'a soutenu **MAYI Amélie Emmanuelle**, (2007), dans sa thèse de doctorat dont les travaux ont porté sur les pratiques des acteurs du tourisme dans les villes, pense que les différents acteurs du tourisme sont capitale dans la promotion du tourisme au sein des villes, ce qui permet une meilleure optimisation des infrastructures touristiques et une gestion efficiente.

Vérification de l'hypothèse N°3 : l'apport des infrastructures touristiques dans le développement locale de la commune de Yaoundé II

Dans cette hypothèse, il est question pour nous de montrer l'apport des infrastructures touristiques sur le développement locale et la réduction de la pauvreté au sein de la commune de Yaoundé II. Cela s'observe sur plusieurs plans.

- Sur le plan économique

Au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé II, on constate que la faible quantité des infrastructures touristiques que peut bénéficier la commune participe très peu au développement économique de la commune. Malgré le faible niveau de vie de la population, les habitudes prélogiques et très traditionalistes de la population au bien fait du tourisme, les infrastructures touristiques existantes ont du mal à promouvoir le véritable développement local de la commune, le mauvais état des routes, les coupures incessantes de l'électricité et le phénomène d'insécurité caractérisé ne fait pas toujours bonne route avec l'apport des infrastructures touristiques dans la réduction de la pauvreté et l'augmentation du niveau de vie de la population. L'apport des infrastructures touristiques sur le plan économique reste encore très faible au sein de la population par rapport à ce qu'on croyait penser et voir de loin, mais avec les descentes faites sur le terrain et les différents entretiens obtenus avec certains responsables on a pu percevoir la réalité.

- Sur le plan social

La population de la commune d'arrondissement de Yaoundé II se chiffre à 238 927 habitants selon le recensement général de la population (RGPH, 2005). Le tableau ci-contre nous permettra de comprendre que la variable population n'est pas à négliger.

Tableau n° 15 : répartition de la population de la commune par catégories d'âges

CATEGORIES	AGES	POPULATIONS
Adultes	60 ans à plus	927
Adolescents	25 ans à 55 ans	178 000
Moins jeunes	0 ans à 24 ans	59 000

Source : données issues des résultats de l'enquête de terrain (Mars, 2015)

Commentaire : A partir des données figurant dans le ce tableau, nous constatons la tranche d'âge des jeunes est largement plus élevée que celle des adultes qui laisse voir que la population de Yaoundé II est en majorité jeune.

Ainsi donc, les jeunes devront être confronté à plusieurs problèmes que surement l'apport des infrastructures touristiques et l'action conjuguée des promoteurs privés pourra leurs permettre de s'insérer facilement dans la vie professionnelle et le développement de leur commune. Mais, avec la mauvaise politique de la part des pouvoirs publics et autres ces jeunes n'arrivent pas toujours à sortir totalement du chômage, même si quelques-uns trouvent l'emploi. Le fait que les taxes sont très élevées et l'abondance aussi des différents frais que ces promoteurs doivent supportés ne permettent pas toujours qu'ils payent bien leurs personnels. L'apport des infrastructures touristiques au sein du développement de la commune reste encore très faible (propos des promoteurs de structures touristiques).

- **Sur le plan environnemental et sanitaire**

Au sein de la commune de Yaoundé II, les problèmes environnementaux se posent en très grand nombre dans certains quartiers de la commune, ainsi que les structures sanitaires qui ne sont pas toujours de bonnes qualités et bien entretenues. La gestion des déchets issus des différentes structures hôtelières et autres se retrouvent pour la plus part le long des routes et parfois même dans les caniveaux comme nous laissons croire le contraire. Mais avec de nombreuses décentes faites sur notre zone d'étude nous avons touché les réalités du doigt. Or les missions de la mairie et de la communauté urbaine de Yaoundé II sont clairement définies en matière environnement et sanitaire dans la santé des populations et celle des touristes et visiteurs. Ainsi on peut dire que cette hypothèse n'est pas totalement vérifiée, car moins du quart des populations interrogées bénéficient réellement des biens faits de la pratique du tourisme au sein de la commune de Yaoundé II.

VI.2 CRITIQUES DES RESULTATS

Selon plusieurs dictionnaires et recueils, **la critique** est l'art de juger les productions littéraires, les ouvrages d'art, etc. pourtant de cette définition, il nous revient nous-même de porter un jugement sur notre travail. Ces critiques vont s'articuler autour de 03 aspects que nous jugeons très importants : l'orientation du sujet ; la méthodologie employée ; et les hypothèses.

L'opérationnalisation des variables dans un travail de recherche permet d'apprécier les variables ; les dimensions et les indicateurs ou sous indicateurs qui peuvent être vérifiables sur le terrain. Ceux-ci permettent en effet de nous rendre compte du degré ou de l'ampleur avec lequel le phénomène étudié se produit sur le terrain en vue de mieux le mesurer. Dans notre travail, nous n'avons pas pu élaborer une opérationnalisation touchant toutes les dimensions de notre sujet. En plus de ce manque, nous n'avons pas pu évaluer certains indicateurs.

- **La méthodologie**

Malgré la bonne formulation faite, suivant les règles et les principes pour faciliter la recherche, le respect scrupuleux de la méthodologie n'est pas toujours évident. Par conséquent, elle présente très souvent des insuffisances. C'est pourquoi, il nous a paru très important de critiquer cette méthodologie afin de nous améliorer dans nos prochains travaux.

VI.2.1 L'APPORT DE LA METHODOLOGIE

- **Au niveau de la collecte des données primaires**

Il s'agit ici, des données sans l'apport d'un questionnaire d'enquête. La réalisation de cette recherche ou étude nous a conduits vers la pratique de plusieurs techniques de collectes des données. Bien que fastidieuses et difficiles, elle nous a permis de comprendre sur le terrain le processus de décentralisation, de transfert des compétences aux collectivités territoriales décentralisées que sont : les mairies et les communes ; aussi comment ces dernières assurent la gestion du tourisme et l'optimisation de ces infrastructures touristiques au sein de la commune de Yaoundé II. Cela nous a aussi permis de comprendre le rôle que doit véritablement jouer les différents acteurs étatiques nationaux et internationaux, ainsi que la population locale en matière de promotion et de valorisation du tourisme au sein de la commune.

- **Au niveau de la collecte des données secondaires**

Cette collecte, nous a conduits à l'adoption de la **méthode systémique** et d'une approche **hypothético - déductible**. Notre méthodologie de collecte des données secondaires nous a conduits dans plusieurs centres de documentations. Dans nos différentes lectures, nous avons constatés le très peu de recherche scientifique et littéraire sur la problématique d'optimisation des infrastructures touristiques au Cameroun en général et dans la commune de Yaoundé II en particulier. Malgré cette faible revue littéraire, nous avons pu grâce à notre méthodologie produire une revue de la littérature et avoir des informations qui ont été complétées par les enquêtes de terrain.

- **Au niveau du traitement des données**

Grace à notre méthodologie, nous avons pu choisir parmi le grand nombre de logiciels de traitement des données qui s'offraient à nous d'en retenir les meilleures qui serviront à utiliser sans difficultés quelconques. Avec Excel, nous avons pu saisir nos données ; SPSS et CS PRO nous a permis de réaliser un masque de saisie et de bien générer nos résultats issus des enquêtes de terrain. Ainsi, c'est grâce aux logiciels SPSS et CSPRO que nous avons pu ressortir des tableaux croisés qui par la suite, nous ont permis de réaliser des graphiques dans Excel et de pouvoir mieux les interpréter.

VI.2.2 LES LIMITES DE LA METHODOLOGIE

Pour enquêter notre population d'étude, nous avons utilisés l'échantillonnage stratifié comme technique d'échantillonnage. Pour cela, nous avons faire face à beaucoup de difficultés parmi lesquelles l'échange entre enquêté et enquêteur, car très souvent les populations sont très méfiantes et retissantes des personnes qui viennent au près d'elles pour leur poser des questions ou recueillir quelques informations. En dehors de ce quelques cas évoqués, nous pouvons aussi faire mention de l'acquisition des données ou des informations dont nous avons besoins pour notre étude, vue que cette population cible ne voulait même pas remplir les questionnaires que nous leur proposons, nous sommes souvent obligés d'user des stratégies très complexes pour rentrer en possessions des données donc nous avons besoins. Et parfois même quand elles venaient à remplir nos questionnaires, les informations qu'elles nous donnent sont très souvent de qualités douteuses. Le caractère retissant de la population a beaucoup retardé l'évolution de notre travail.

- **Au niveau de la collecte des données par questionnaire**

A ce niveau, nous nous sommes rendu compte d'une part que toutes les questions posées n'étaient pas forcément utiles pour nos analyses. D'autre part, le logiciel SPSS dans lequel nous avons montés notre masque de saisie, ne nous permettait pas ressortir nos graphiques. En fin, sur les 150 questionnaires prévus pour l'enquête, seulement 110 ont été couverts normalement.

- **Les limites de la recherche documentaire**

De nombreux ouvrages indispensables à notre étude n'ont pas pu être exploités du fait de leur rareté ou de leur absence dans les bibliothèques et aussi de leur cherté. Ceci a largement influencé notre contexte scientifique.

Par ailleurs, le tourisme reste une activité en plein essor au Cameroun malgré quelques perturbations qui sont ressentir largement ses cinq (05) dernières années. Ceci étant, trouver des ouvrages se référant à notre thème d'étude de façon opérationnelle n'a pas été aisé. Les quelques documents trouvés aborde juste le tourisme à l'échelle nationale, encore moins dans ma région d'étude.

VI.3 RECOMMANDATIONS

Dans le souci d'améliorer et de promouvoir le tourisme au sein de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 en particulier et du Cameroun en général tout en mettant l'accent sur l'optimisation des infrastructures touristiques au sein de cette commune, nous pensons qu'il serait important que les promoteurs d'établissements touristiques et les administrations publiques étatiques trouvent satisfactions des quelques solutions que nous proposerons ici :

VI.3.1 RECOMMANDATIONS ENVERS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN CHARGE DU TOURISME

L'Etat camerounais devra :

- Définir un plan de localisation des structures touristiques qui devraient être mis à jours après chaque un (01) an si certaines structures touristiques venaient à être créer.
 - Revoir sa politique de développement du tourisme dans les différentes collectivités territoriales décentralisées. Nous pensons que l'Etat devra réellement apporter des fonds aux mairies et aux communes afin de mieux penser et implémenter les objectifs du gouvernement camerounais
 - .Le gouvernement devrait imposer le développement des structures de la même façon qu'il impose les taxes ou les impôts. En faisant par exemple un sondage, en accordant des crédits ; laisser bien du temps aux promoteurs d'établissements hôteliers de payer certaines taxes par exemple.
 - L'Etat devra penser à créer d'avantage des écoles qui font dans la formation du tourisme. Les quelques écoles de formation en tourisme qui existent sont non seulement insuffisant pour répondre à la demande locale et sont trop chère pour certaines familles qui veulent bien envoyer leurs progénitures se former. Par conséquent l'Etat devra revoir aussi le coût de la formation.
 - L'Etat devra financer les formations du personnel en matière de tourisme dans ces structures touristiques ou établissement touristique.
 - L'Etat devra veuillez à l'établissement des cartes touristiques dans chaque commune d'arrondissement afin de faciliter l'orientation des touristes. Très souvent les touristes qui arrivent au Cameroun n'arrivent pas à s'orienter à cause soit d'une absence de guide ou de carte touristique qui ne sont pas toujours actualisées.
 - L'Etat devra penser à renforcer la sécurité des touristes en créant d'avantage les postes de contrôle et de surveillance non seulement au sein des communes mais aussi au niveau des voies d'entrées du pays.
 - L'Etat devra mettre à la disposition des touristes des véhicules de transports et revoir les coûts de transport.
- D'après NJAMEN BARRO, expert en management du tourisme durable dans la zone C.E.A.C (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale), non seulement l'hôtellerie ne permet pas au tourisme de se développer au Cameroun mais aussi d'autres points sont à prendre en compte. « La non intégration des outils de développements à l'instar du plan directeur, du plan marketing au niveau du tourisme de congrès et des affaires dans la politique de développement comme c'est le cas aux Etats-Unis, on serait loin de nos jours .Or, les outils que nous avons datent des années 1960 », mentionne l'expert qui renchérit : « le tourisme de loisirs et de découverte **souffre des problèmes de marketing global**. Et pourtant, le Cameroun serait le 1^{er} Etat parmi les 11 de la C.E.M.A.C selon les chiffres 2013 de l'Organisation mondiale du tourisme (**O.M.T**), puisque depuis une dizaine d'années, il y a

des projets structurants en cours, des séminaires, conventions, congrès qui se développent. Il est donc anormale que l'on continue sur cette voie pour sortir de l'ombre ».

- Mettre en place une cellule statistique capable de répertorier les sites et contrôler les finances.

- L'Etat devra contrôler les produits de consommation

- L'Etat devra donner assez de moyens aux maires pour veiller à l'entretien des infrastructures.

- Pour amener les touristes à découvrir le Cameroun en général en dépit de l'insécurité qui règne dans la partie septentrionale et au sein de la commune de Yaoundé II en particulier, pour être capable d'accueillir les C.A.N prochaines, il faut : « **renforcer les capacités institutionnelles** » Autrement dit, l'administration en charge du tourisme et des loisirs doit être formée. On doit revoir toute la législation ou cadre réglementaire.

- si on veut faire du tourisme un moteur de croissance, il faut à tout prix un cadre réglementaire incitatif ; une synergie entre les ministères concernés notamment le ministère des Arts et de la culture, ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, ministère du tourisme et des loisirs, ministère du commerce, ministère de l'eau et de l'énergie, etc. », indique **NJAMEN BARRO** qui est par ailleurs expert en valorisation des ressources naturelles et culturelles. Pour le spécialiste, il y a également une nécessité de fortement sensibiliser les acteurs du privé et les opérateurs du secteur touristique. Ces derniers, qui dit-il, doivent apprendre à faire une étude de faisabilité avant de construire un hôtel ou tout autres infrastructures touristiques. L'interlocuteur a insisté sur la formation des personnels dans les hôtels.

- Promouvoir la bonne gouvernance

- Faire savoir à la population ce que signifie « **tourisme** », leur montrer l'impact que cette activité peut avoir sur le développement d'un Etat en général et au sein d'une commune en particulière si elle est bien gérée et organisée.

- L'Etat devra rendre les sites touristiques accessibles car là où un site existe et qu'il est bien entretenu ou aménagé, des infrastructures vont se créer tout autour.

VI.3.2 RECOMMANDATIONS ENVERS LES PROMOTEURS PRIVES ET LA POPULATION LOCALE

Les promoteurs privés d'établissements touristiques, ainsi que la population locale devront :

- La population locale et les différents promoteurs devront travailler en synergie. car l'Etat pourra leur permettre de bénéficier de certaines facilités, par exemple en réduisant leur impôt pour leur permettre d'investir d'avantage et de se professionnaliser.
- Ces promoteurs devront penser à faire de temps en temps des publicités sur la promotion des établissements hôteliers par exemple.
- Ces promoteurs devront aussi avoir des plages de communication dans les chaînes de télévision et de radio au moins deux fois par jours afin de vendre l'image de leur localité et du Cameroun à l'extérieur.
- Ils doivent penser à créer une chaîne dédiée à la promotion du tourisme, en particulier pour les communes.
- Les promoteurs doivent travailler en partenariat avec les écoles de formation en tourisme, hôtellerie et restauration afin d'avoir toujours du personnel qualifiée et bien formées, ce qui pourra permettre d'améliorer non seulement la promotion des services, mais surtout apporter des innovations

- La commune devrait amener les promoteurs privés d'établissements touristiques à signer des partenariats avec eux, afin de mieux définir une politique touristique qui sciait avec la réalité locale.
- Sensibiliser les jeunes sur le respect des étrangers
- Faire comprendre aux jeunes ou à la population locale que le tourisme ne peut bien fonctionner que si les populations s'y investissent.
- Les promoteurs devraient essayer d'être en règle aux niveaux avec le salaire des employés, car un employé bien rémunéré est motivé à travailler et à donner le meilleur de lui.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, nous pensons avoir abordé la question délicate de l'optimisation des infrastructures touristiques dans la contribution au développement local de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 et la logique des acteurs locaux et étrangers dans cette participation. Nous avons vu qu'au nombre des acteurs participant au développement local de la commune, la mairie et la commune tiennent une place de choix qu'en à la visibilité et à l'attractivité des touristes au sein de la commune. L'engagement de la mairie et de la commune peut améliorer l'attractivité, la promotion et la valorisation du tourisme via la qualité des infrastructures touristiques ; l'amélioration de la qualité des voies de communication et certaines infrastructures touristiques d'accueil pourront avoir un impact positif sur l'attractivité des touristes et l'image de la commune.

L'engagement communautaire contribue à renforcer la visibilité et la promotion du tourisme grâce à des processus de prise de décision plus explicite et mieux éclairés. Une meilleure coordination des rôles permet également d'avoir un meilleur suivi et par conséquent, de renforcer le sens des responsabilités. Il a été démontré par exemple que la mobilisation de la communauté avec les autres partenaires privés du tourisme, améliore la performance en matière d'infrastructures touristiques et la promotion du tourisme en créant d'avantage d'infrastructures touristiques par des acteurs qualifiés. Or les moyens mis à la disposition de ces collectivités territoriales décentralisées (mairies et communes) sont minimes par rapport à la proportion de la tâche qui leur incombe. La capacité des financements communautaires et la pauvreté des populations se heurtent à de nombreuses limites quant à l'exécution de leur mission de fonctionnement.

Jusqu'à présent, à l'analyse de l'exécution des normes, notamment l'arrêté ministériel portant du 01 Avril 2011 du cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matières de construction ; d'équipement et d'entretien des infrastructures touristiques et à la promotion du tourisme. Il n'existe que très peu d'infrastructures touristiques réalisées par la mairie : le centre artisanal de TSINGA et la construction du manège artificiel à l'ancienne foire de TSINGA ; ainsi que quelques forages modernes et l'éclairage public dans certains quartiers de la commune comme : FEBE ; TSINGA et MESSA. La commune de Yaoundé 2, montre clairement une absence de coordination, de planification, d'organisation et de suivi, qui sont des paramètres à améliorer pour parvenir à une meilleure gestion et un développement local efficace. Pour y parvenir l'appui institutionnel, juridique, technique et financier des services étatiques et la commune étaient nécessaires. L'Etat est demeuré responsable de la promotion du tourisme et du développement local de la commune, ainsi que l'épanouissement de la population. Son appui devrait garantir la gestion optimale des ressources internes et externes. Ainsi, le développement du tourisme doit être strictement encadré si l'on veut éviter qu'il soit créateur de nouvelles dépendances.

BIBLIOGRAPHIE

1- OUVRAGES GENERAUX

- **BEAUJEU – GARNIER** (1971), *La géographie : Méthodes et Perspectives*, collection géographie appliquée, France, 220 p
- **BOUTILIER. J.** (1978), *Le tourisme en Afrique de l'ouest : panacée ou Nouvelle traite*, éditions Maspero France ,160 p
- **BOYER, M** (1970), *Le Tourisme*, éditions le seuil, Paris 1 589pages
- **CLAVAL.P.** (1984), *géographie humaine et économique contemporaine*, PUF collection Fondamental, Paris, 44 p
- **ESSONO François .E.** (2000), *Le tourisme au Cameroun : régions et pôles de développement*, première édition, 315p
- **FRANQUEVILLE.A.** (1984), *Yaoundé : construire une capitale*, éditions de l'offre touristique de la recherche scientifique et technique outre – Mer, collection Mémoire N°104, paris
- **GAZES (G), LANQUAR (R)**, (2011), *L'aménagement touristique et le développement durable*, coll. « que sais-je ? », n°1882, presses universitaire de France, paris, 5e éd.
- **LANGUARD.N.** (1981), *Le tourisme international*, PUF, édition que sais-je, Paris 67 p
- **MERLIN .P.** (2001), *Tourisme et aménagement touristique. Des objectifs inconciliables ?* Coll., « les études », la documentation française », paris.203p
- **PY.P.** (2002), *Le tourisme : un phénomène économique*, Nouvelle édition, paris, 179 p
- **TCHINDJANG.M. et KAMDEM.P.** (2011), *Repenser la promotion du tourisme au Cameroun*, IRESMA éditions, 312 p

2- MEMOIRES ET THESES

- **EKORI J.D.**, *Politiques touristiques et développement : l'exemple du Cameroun*, thèse de doctorat 3^e cycle en sciences politiques.
- **ESSONO E.F.** (1973), *Tourisme et culture au Cameroun*, mémoire de maitrise de spécialité. Centre d'études supérieures de tourisme ; université de paris I panthéon Sorbonne 156 p
- **MAYI Amélie Emmanuelle**, (2007), *Les territoires du tourisme en ville : les pratiques des acteurs du tourisme dans les villes d'Ambroise, de Blois et de Tours*, thèse de doctorat en géographie, tome I, école doctorale d'Angers, 439p
- **MAINET Nicole**, (2002) dans sa thèse de doctorat intitulé : *Les aspects géographiques du tourisme au Cameroun*, université de Yaoundé I, 426 p
- **NGO NKOTL.** (1994) : *Tourisme et développement économique d'un pays. L'exemple du Cameroun*, Yaoundé. ENS. Mémoire de D.I.P.E.S II, 96pages
- **VERGIOL.G.** (1973) : *Le tourisme en Afrique* ; thèse de doctorat 3^e cycle en science économique ; université de Bordeaux, 326 p

3- REVUES OU RAPPORTS

- **BADJANG BA NKENG** : *Tourisme : sortie de la torpeur* ; Cameroun tribune n°7046/335 du 24 Février 2000, P8
- **BEDARD .G. et Als**, (2005), *L'élaboration d'une problématique de recherche*, sources, outils et méthodes, paris, l'Harmattan, « collection logique sociale » P15

- **BELAL M**, (2004), *L'agence nationale de soutien À l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la problématique du développement local*, in Ferguène A (dir). Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du sud, l'Harmattan, paris.
- **ESCHAPASSE.B** : *Tourisme très bon millénium 1999*, jeune Afrique économique n°2054 du 23 au 29 Mai 2000, P21
- **FRAGNIERE .J.P** (1990), *Comment réussir un mémoire*, paris, Dumont, 35p
- **GUERBOUB DJAHIDA**, (2013) : *Contribution du marketing territorial au développement local : quel rôle pour la communication territoriale ? une application aux communes de BEJAIA et D'EL – KSEUR (Algérie)*.
- **NKANGO Alain Bertrand** (2010), *Tourisme : l'agonie d'un secteur porteur*. In l'anecdote n°493 du lundi 01 Novembre 2010, P10

4- GUIDE

- **CAMUS.A**. Au Cameroun : Nouvelle collection, guides Bleu ; 1982
- Office National camerounais du tourisme : le Cameroun touristique
- Guide touristique de la ville de Yaoundé

5- TEXTES REGLEMENTAIRES

- **Décret n°60/146 du 03Aout 1960** portant création de l'office National camerounais du tourisme
- **DSCE** (document de stratégie pour la croissance et l'emploi) ,2002
- **Décret n° 70/279** du 12 juin 1978 portant création du commissariat général au tourisme.
- Déclaration de l'organisation Mondiale du Tourisme
- **Décret n°75/459** du 28 juin portant création de la délégation générale au tourisme
- **Décret n°99/443 _/PM** du 25 Mars 1999 fixant les modalités d'applications de la loi n° 98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique au Cameroun.
- **La loi N°98/006 du 4 Avril 1998**, relative à la pratique touristique au Cameroun en son article 3 (3)
- **Loi du 22 juillet 2004** portant orientation de la décentralisation au Cameroun
- **Stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun**, octobre 2002
- **Stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun**, décembre 2005

6- ARTICLES

- Décentralisation et fonctionnement des communes au Cameroun : cas de la commune de Yaoundé II.
- **Le tourisme au Cameroun** : un levier du développement local, Séminaire de renforcement des capacités des maires de la région du centre en vue de la mise en place des offices communaux de tourisme.

7- REFERENCES INTERNET

- **Online 1** : <http://fr.wikipedia.org/wiki/tourisme> à Yaoundé
- **Online 1** : <http://fr.wikipedia.org/wiki/tourisme> au Cameroun
- **Online 1** : <http://fr.wikipedia.org/wiki/mutation> tousitique.ch.2010

ANNEXES

ANNEXES

**ENQUETES PORTANT SUR : LES PROMOTEURS D'ETABLISSEMENTS
TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE II**

Elaboration d'un questionnaire d'enquête

Ce questionnaire a été conçu dans un but essentiellement académique. Vos réponses serviront à la rédaction d'un mémoire de Mémoire de D.P.E.S II (diplôme professionnel de l'enseignement secondaire, 2^e grade) en géographie. Ledit mémoire vise à améliorer le tourisme dans la commune de Yaoundé II en particulier et au Cameroun en général. Votre participation au déroulement de cette enquête est une marque d'encouragement à la recherche académique. Nous vous remercions.

GARANTIE : les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les recensements statistiques au Cameroun. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle ou de répression économique.

Répondre en portant le n° de la réponse qui vous convient

SECTION I : Identification de l'enquêté

N°	QUESTIONS	MODALITES	REPONSES	SAUTS
Q1	Sexe de l'enquêté	Masculin Féminin	/ /	
Q2	Age de l'enquêté	Entre 20 et 30 ans Entre 30 et 40 ans Entre 40 et 50 ans Entre 50 et 60 ans Plus de 60 ans	/ /	
Q3	Votre statut matrimonial	Marié (e) Divorcé (e) Célibataire Veuf (Ve)	/ / / /	

**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

Q4	Votre pays d'origine		
Q5	Votre profession	Fonctionnaire Employé du secteur privé Indépendant Ouvrier Autre à préciser	/ /	

SECTION II : INFORMATIONS D'ORDRE GENERALE

N°	QUESTIONS	MODALITES	REPOSES
Q6	Accueillez-vous des touristes ?	Oui Non	/ /
Q7	De quelles nationalités sont les clients qui fréquentent votre structure ?	Les africains Les européens Les camerounais Autre à préciser	/ / / / / /
Q8	Quelles sont les raisons qui attirent les touristes dans votre structure ?	Les infrastructures La qualité des chambres L'accueil Autre à préciser	
Q9	Quelles sont les modes de transports que vous mettez à la disposition de vos clients pour des déplacements à l'intérieur de la ville ?	Voitures en commun Véhicules personnels Motos	/ /

**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

		Autres.....	
Q10	Quels sont les problèmes fréquemment rencontrés par vos clients ?	bagarres mauvais service vols Autre	<input type="checkbox"/>
Q11	A combien s'élève le prix d'une nuitée dans votre structure ?	15 000f 25 000f 35 000f Autre.....	<input type="checkbox"/>
Q12	Combien peut percevoir un salarié dans votre structure ?	30 000f 35 000f 40 000f 50 000f Autre	<input type="checkbox"/>
Q13	Quels sont les événements touristiques que vous organisez dans votre structure ?	Foires d'exposition Danses locales Rencontres touristiques Autre	
Q14	Les clients qui fréquentent votre structure sont ils satisfaits des services que vous leurs proposés ?	Oui Non	<input type="checkbox"/>
Q15	Selon vous qu'est qui pourrait freiner la promotion du tourisme au sein de la commune de Yaoundé II ?.....		
		
		
		

	<p>.....</p> <p>.....</p> <p style="text-align: right;">/ /</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
Q16	<p>Et quelles peuvent être des solutions pour remédier à cela ?.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
Q17	<p>Comment gérer vous les problèmes d'eau et d'électricité dans votre structure en cas de coupure de longue durée ?.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

QUESTIONNAIRES N° 2 : AUX CLIENTS D'ETABLISSEMENTS HOTELIERS

Ce questionnaire a été conçu dans un but essentiellement académique. Vos réponses serviront à la rédaction d'un mémoire de Mémoire de D.P.E.S II (diplôme professionnel de l'enseignement secondaire, 2° grade) en géographie. Ledit mémoire vise à améliorer le tourisme dans la commune de Yaoundé II en particulier et au Cameroun en général. Votre participation au déroulement de cette enquête est une marque d'encouragement à la recherche académique. Nous vous remercions.

GARANTIE : les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les recensements statistiques au Cameroun. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle ou de répression économique.

Répondre en portant le n° de la réponse qui vous convient

SECTION I : IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

N°	QUESTIONS	MODALITES	REPONSES
Q1	Sexe de l'enquête	Masculin Féminin	/ /
Q2	Age de l'enquête	Entre 20 et 30ans	

**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

		Entre 30 et 40ans Entre 40 et 50 ans Entre 50 et 60 ans Plus de 60 ans	
Q3	Votre statut matrimonial	Marié (e) Divorcé (e) Célibataire Veuf (ve)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Q4	Votre pays d'origine		<input type="checkbox"/>
Q5	A quel service appartenez-vous	Restauration Réception Chambre Sécurité Autre à préciser.....	

SECTION II : INFORMATIONS SUR LA CLIENTELE

N°	QUESTIONS	MODALITES	REPONSES
Q6	Venez-vous régulièrement dans cette structure ?	oui non	<input type="checkbox"/>
Q7	Qu'est ce qui vous attire dans cette structure ?	l'accueil l'accessibilité le confort les infrastructures la sécurité autres.....	<input type="checkbox"/>
Q8	Qu'est ce qui peut vous amenez à séjourner dans cette structure ?	les affaires une mission un moment de plaisir Autre	<input type="checkbox"/>

**PROBLEMATIQUE D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES
DANS LA VILLE DE YAOUNDE : CAS DE YAOUNDE II**

		
Q9	Une nuitée passée dans cette structure vous revient à combien ?	15 000f 25 000f 35 000f Autre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Q10	Les types de mets qu'on vous propose ici vous satisfont t- elle ?	oui non	<input type="checkbox"/>
Q11	Quels sont les différents mets qu'on vous propose ici ?	mets africains mets étrangers mets locaux Autre	
Q12	Ces mets vous satisfont ils ?	oui non	<input type="checkbox"/>
Q13	Selon vous quels sont les problèmes qui freinent la pratique du tourisme au sein de la commune de Yaoundé II ?		
Q14	Et qu'est ce qu'il faudrait faire afin de valoriser véritablement le tourisme au sein de la commune de Yaoundé II ?		

GUIDE D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX RESPONSABLES DES STRUCTURES TOURISTIQUES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN CHARGES DES QUESTIONS DE TOURISME.

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de DIPES II en Géographie, nous menons une recherche sur le thème : « **problématique d'optimisation des infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé II : cas de la ville de Yaoundé II** ».

Vous voudrez bien contribuer à cette étude en répondant de façon simple, spontanée, précise et concise à ce questionnaire.

NB : Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que vos réponses seront utilisées exclusivement à des fins académiques et ceci conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi 91/023 du 16 décembre 1991 sur les recensements et enquêtes statistiques.

1. La commune de Yaoundé II, compte combien de quartier en son sein ?
2. Quels sont les types d'infrastructures touristiques qu'on retrouve dans la commune de Yaoundé II ?
3. Pouvez-vous nous faire un état des lieux des infrastructures touristiques dans la commune de Yaoundé II ?
4. Quels sont les difficultés liées à la promotion du tourisme dans la commune de Yaoundé II ?
5. Quels sont les produits touristiques qui sont mis à la disposition des touristes afin de les attirés ?
6. Quels sont les principaux dangers auxquels sont exposés les touristes qui séjournent au sein de la commune de Yaoundé II ?
7. Quels sont les mesures prises pour assurer le bon séjour des touristes au sein de la commune de Yaoundé II ?
8. Pensez-vous que les touristes qui séjournent au sein de la commune de Yaoundé II soient fières d'y être ?
9. Quels sont les éléments attractifs des touristes au sein de la commune de Yaoundé II ?
10. Pensez-vous que l'activité touristique qui est pratiquée au sein de la commune de Yaoundé participe au développement local de la commune ?
11. Qu'est ce qu'il vaudrait faire pour mettre en valeur les infrastructures touristiques dans la ville de Yaoundé II, afin de promouvoir le tourisme au sein de cette localité ?
12. Pensez-vous que la population profite réellement de la pratique du tourisme dans cette commune ?
13. Quels sont les différentes réalisations faites par la commune afin de promouvoir le tourisme dans cette localité ?
14. Quelles sont les actions à entreprendre pour attirés véritablement le tourisme au sein de la commune de Yaoundé II ?
15. Qu'est ce qu'il faudrait faire selon vous pour amener la population de cette commune à s'intéresser réellement au tourisme ?

ABSTRACT

This work primarily seeks to show the state of touristic infrastructures in Yaounde II council, and secondly to understand why, as time passes, tourism there diminishes in such an extent that it even influences the local council development. This work also emphasizes on the attractive elements that are likely to attract more tourists in the future, namely the development of touristic infrastructures and the promotion of tourism in this part of the capital city. Among the points evoked in this work are: making tourism more profitable and making it an asset for economic growth by optimizing the infrastructures and improving the efficiency of local and public policies. We also stressed the role that the civil society, local populations, and different partners in local development have to play to meet these goals.

Key terms: Touristic infrastructures; tourists; local development; optimizing; promotion; attractiveness.

RESUME

À travers ce mémoire, nous avons essayé de montrer l'état des lieux des infrastructures touristiques au sein de la commune de Yaoundé II et comprendre pourquoi l'activité touristique dans cette localité s'est détériorée avec le temps au point d'influencer sur le développement local de la commune. Ce travail met en exergue aussi les éléments attractifs qui pourraient dans l'avenir attirer de plus en plus de touristes, valoriser d'avantage les infrastructures touristiques et promouvoir le tourisme dans cette localité. Depuis la mise sur pied du document de stratégie pour la croissance et l'emploi, le tourisme occupe une place de choix dans les priorités du gouvernement camerounais, ainsi la population locale se voit déjà informer de l'impact positif du tourisme dans le développement économique du pays en général et de la commune de Yaoundé II en particulier. Rendre le tourisme plus équitable à travers l'optimisation des infrastructures touristiques, comme pôle de croissance ; améliorer l'efficacité des politiques publiques et locales, comprendre le rôle de la société civile ; des collectivités territoriales décentralisées et les différents partenaires dans le développement local ; sont là quelques – uns des axes abordés dans ce mémoire.

Mots clés : infrastructures touristiques ; touriste ; développement local ; optimisation ; promotion ; attractivité.

